

PARTICIPATION DES FEMMES DANS LE GOUVERNEMENT AUTONOME

Livre de texte du cours

« La Liberté selon les Zapatistes »

Premier degré





Participation des femmes dans le Gouvernement Autonome

Livre de texte du cours

« La liberté selon les zapatistes »

Premier degré

Caracol I

6 Introduction

ELOISA

9 Difficultés de la participation des
femmes aux travaux

NABIL ET MARISOL

Caracol II

20 Introduction

GUADALUPE

21 Participation des femmes au
Conseil de Bon Gouvernement

LETICIA

22 Participation des compañeras
dans les Communes
Autonomes

SILVIA



23 Participation des compañeras à d'autres responsabilités

SILVIA

24 Participation des femmes dans les différents domaines de travail

VERÓNICA

25 Exercice de la Loi Révolutionnaire des Femmes

YOLANDA ET GUADALUPE

30 Proposition d'extension à la Loi Révolutionnaire des Femmes

CLAUDIA

36 Difficultés que rencontre la participation des femmes aux travaux

Caracol III

40 Introduction

ANDREA

41 Participation des femmes dans la lutte et l'autonomie

ANA YOLANDA

42 Droits des Femmes

CAROLINA, SUSANA, MANUELA, CELINA, MARÍA, LUISA, MARÍA, ANDREA, PATRICIA ET ANA YOLANDA

Caracol IV

48 Introduction

CLAUDIA

49 Participation des compañeras dans le Gouvernement Autonome

ALEJANDRA

49 Travail des compañeras dans le Conseil de Bon Gouvernement

AMELIA

50 Participation des compañeras dans les MAREZ

ANDREA

53 Participation des femmes en tant qu'autorités locales

VERÓNICA

54 Participation des femmes en tant que responsables des commissions

ALEJANDRA

55 Comment s'exerce la Loi Révolutionnaire des Femmes

AMELIA

56 Difficultés rencontrées par les compañeras dans les différentes instances du Gouvernement Autonome.

ANDREA

Caracol V

64 Introduction

65 Participation des compañeras dans les différents niveaux de gouvernement et les différents domaines de travail

PAULINA, ÁNGELES, ROSALIA, KARINA, DORA ET ALONDRA

68 Loi Révolutionnaire des Femmes

VALENTINA ET ANA

77 Difficultés et obstacles rencontrés par les femmes dans les différentes instances du Gouvernement Autonome

ADAMARI ET ANA

Suppléments de la traduction française

80 Glossaire Général

84 Schéma de la structure du gouvernement autonome

85 Espace réservé aux notes



Caracol I

Mère des Escargots

Mer de nos rêves

(Madre de los Caracoles, Mar de nuestros sueños)

La Realidad



Introduction

Eloisa (Ex-membre du Conseil de Bon Gouvernement. MAREZ San Pedro Michoacán)

Dans notre zone, au début , nous, en tant que *compañeras*, nous ne participions pas, nos *compañeras* d'avant n'avaient pas cette idée que nous, en tant que *compañeras*, pouvions participer. Nous avions cette idée que nous, les femmes, nous ne servions que pour le foyer ou nous occuper des enfants, ou pour faire la cuisine ; c'est peut-être à cause de l'ignorance imposée par le capitalisme que nous avions cette idée dans la tête. Mais nous aussi, en tant que femmes, nous ressentions cette crainte de ne pas pouvoir faire les choses en dehors du foyer, et puis les *compañeros* ne nous laissaient pas cette place, nous n'avions pas cette liberté de participer, de parler, on pensait que les hommes étaient au-dessus des femmes .

Quand nous étions sous l'autorité de nos parents, nos parents ne nous donnaient pas cette liberté de sortir, car avant il y avait beaucoup de machisme. Peut-être que ce n'est pas parce que les *compañeros* voulaient le faire, mais parce qu'ils avaient cette idée que le capitalisme ou le système lui-même nous l'avaient fait rentrer dans la tête. Ou encore parce que le *compañero* n'était pas habitué à remplir des tâches à l'intérieur du foyer, à s'occuper des enfants, à laver le linge, à préparer le repas, et c'est ça qui rend difficile pour le *compañero* de faire les tâches au foyer, car il lui semble difficile de s'occuper des enfants pour que la *compañera* puisse sortir faire son travail.

Comme je l'ai dit avant, pour les *compañeras* qui vivent sous l'autorité de leurs parents et par respect quand nous sommes avec nos parents, ce sont eux qui disent si nous pouvons faire le travail ou non, nous, les femmes, n'allons pas travailler où nous voulons. Mais si nos parents peuvent nous dire « tu ne vas pas y aller », c'est parce que nous les respectons, nous avons parfois dans la tête que nous respectons nos parents. Alors il y a des fois où nos parents ne nous laissent pas sortir, il est arrivé aussi qu'ils pensent que s'ils nous laissent sortir de nos maisons, nous n'allons pas au travail que nous devrions faire, mais nous allons faire d'autres choses et après nous impliquons nos parents dans des problèmes et les parents doivent s'occuper de régler les différents problèmes que nous avons en tant que femmes. Parfois c'est l'idée non seulement de nos parents, mais aussi de nos époux, pour celles qui vivent en couple.

Mais après, quand notre organisation est arrivée, nous avons commencé à prendre connaissance des différents domaines de travail qui existent dans l'organisation de L'EZLN et nous, les *compañeras*, avons commencé à participer aux différents travaux. Au début c'était un peu dur pour nous, ça n'a pas été facile, nous avions cette idée dans la tête qu'en tant que femmes que nous ne pouvions pas faire certaines choses, ça a été difficile de commencer pour nous, les *compañeras*.

Dans notre zone, nous avons commencé avec l'association des communes, c'est à partir de là qu'une *compañera* a commencé à participer. La quasi-totalité étaient des hommes, mais cette *compañera* était présente et elle faisait face au travail qui lui revenait. C'est cette même *compañera* qui a été membre de notre Conseil de Bon Gouvernement, elle fut la première femme de notre zone à occuper cette responsabilité. Elle a participé et terminé son travail dans le même temps que les *compañeros* qui étaient à cette époque au Conseil de Bon Gouvernement. Elle s'est sentie parfois seule, mais nous étions d'autres *compañeras* qui n'avions pas le courage de participer, parce que nous ne nous sentions pas la capacité ou la valeur nécessaire pour participer, pour parler, pour décider, pour donner notre avis, c'est ce que nous trouvions difficile en tant que *compañeras*.



Dans les périodes suivantes, il y a eu plus de *compañeras* qui ont travaillé dans notre Conseil de Bon Gouvernement. Il y a eu aussi des *compañeras* qui ont été désignées pour exercer un mandat, mais parfois elles ont eu des moments difficiles dans leur travail, elles ont pensé qu'elles n'y arriveraient pas, elles se sont senties incapables de faire ce travail, et certaines ont laissé tomber leur tâche et sont parties. Nous avons aussi parfois nommé des *compañeras* jeunes, mais nous avons un peu discuté sur le fait de mettre des jeunes pour nos travaux car parfois ces jeunes ne prennent pas leurs responsabilités. Parfois, au cours de leur travail les *compañeras* se marient. Et si une *compañera* part avec un *compa*, parfois celui-ci lui laisse la liberté de continuer son travail et de poursuivre sa participation, mais nombre de nos *compañeras* s'en vont avec des hommes qui ne sont pas des *compañeros*, elles s'en vont avec des *priistes* et des hommes d'autres organisations et elles laissent tomber leur travail, malgré les progrès accomplis et leurs engagements.

Ça c'est passé comme ça parce qu'au début en tant que *compañeras*, nous n'avions aucun mandat, même pas le plus petit, dans notre village, ni comme représentantes des *compañeras*, ni en tant que responsables des travaux collectifs des femmes au village. Donc, quand des *compañeras* ont été nommées dans les différentes instances de gouvernement les plus hautes, au niveau de la commune ou au sein du Conseil de Bon Gouvernement, ça leur a été difficile de réaliser ce travail, car dans notre village nous n'avions pas compris cette pratique de la participation. Quand nous avons été nommées dans une instance importante pour contrôler une commune ou notre zone, ça nous a été difficile d'effectuer ce type de travail en tant que femmes, parfois à cause d'un manque de compétence, ou parce qu'on ne savait pas lire, écrire. C'est pour ça que nous ne pouvions pas faire le travail correctement.

Nous avons aussi vu des *compañeras* qui avaient ce désir d'apprendre, de travailler au sein des différentes instances de gouvernement et qui ont pris en main leur travail. Même s'il y avait des *compañeras* qui ne savaient pas lire, qui ne savaient pas écrire, si elles étaient disposées à travailler, les choses allaient de l'avant. Nous nous rendons compte que nous avons commencé avec un faible niveau de compétences dans ce travail et que nous avons appris en cours de route le rythme de travail des instances.

Nous pensons qu'il n'existe pas d'ouvrages pour nous guider sur la manière de mettre en place notre gouvernement autonome, qu'il n'y a pas de livres pour nous diriger et du coup nous apprenons en travaillant. Ce qui est dur pour nous, en tant que *compañeras*, c'est d'apprendre à parler, à décider, à accepter et à proposer des choses nouvelles pour que nous prenions un nouveau chemin. Mais cela ne sera pas possible sans la participation des *compañeras*, que ce soit aux différents niveaux de gouvernement ou dans les autres domaines de travail comme la santé et l'éducation. Nous avons maintenant des *compañeras* dans tous les domaines, même si ce n'est pas à 100%, mais les *compañeras* participent.

Nous voyons que c'est grâce à l'EZLN, qui nous a menées sur ce nouveau chemin, que nous participons à présent en tant que *compañeras*. Notre organisation a fait que nous nous sommes réveillées, que nous avons ouvert les yeux sur la situation dans laquelle nous étions, et que notre sentiment de ne pas être capables de réaliser ce travail était faux, et que nous comme *compañeras* en avons la capacité. Nous avons commencé à exercer des mandats, et nous avons vu qu'aucune organisation de parti politique, ni aucune religion n'avait franchi ce pas que nous avons franchi dans notre organisation.

C'est ainsi que nous participons en tant que *compañeras* et nous avons des *compañeras* dans les différents domaines de travail, mais les choses varient en fonction de chaque *compañera*, parce que nous n'avons pas toutes les mêmes capacités d'apprendre rapidement. Cet apprentissage coûte plus à certaines d'entre nous, et d'autres intègrent plus rapidement la manière de travailler. Il y a beaucoup de *compañeras* parmi nous pour qui cela coûte de commencer un travail, cela leur coûte de suivre de nouveaux chemins car elles n'ont pas l'habitude d'apprendre. Mais tout cela dépend beaucoup de chaque *compañera* et de l'intérêt qu'a chacune d'entre nous à faire ce travail.



Questions

Comment avez-vous fait pour que les compañeras participent au Gouvernement Autonome, qu'est-ce qui a motivé cette participation dans la zone ?

Dans notre zone, dans notre Conseil de Bon Gouvernement et notre conseil municipal, des assemblées de *compañeras* et de *compañeros* ont été convoquées au niveau de la commune, ainsi que des assemblées de zone, où ont participé des *compañeras* et des *compañeros*. À partir de là, les autorités qui nous représentent comme Conseil de Bon Gouvernement et comme autorités municipales ont dit aux autorités locales qu'elles doivent promouvoir dans leurs villages la participation des *compañeras*. Nous participons comme autorités locales depuis nos villages en allant aux réunions communales, aux réunions de zones. Nous disons aux *compañeros* qu'ils doivent laisser de l'espace aux *compañeras* qui sont autorités pour qu'elles puissent commencer à informer ce qu'elles ont appris, ce qu'elles ont entendu dans l'assemblée, afin que cela motive d'autres *compañeras* à participer. Mais tout ça a commencé par les autorités que nous avons au sein des différents domaines de travail et que nous avons ici.

Parfois il arrive que nous prenions un mandat mais sans donner notre avis. Ces autorités commissaires, agentes, sont-elles impliquées comme elles le devraient ?

Il y a certains villages où les *compañeras* participent en liaison avec les *compañeros*. Dans les villages il y a aussi des réunions, qui sont parfois réservées aux *compañeras*. Nous réunissons uniquement les femmes pour organiser les travaux collectifs au sein du village, car ce sont les *compañeras* qui promeuvent ces travaux, mais il y a aussi des assemblées où nous nous réunissons avec les hommes.

Dans les villages il y a des *compañeras* qui sont impliquées, mais toutes les femmes n'ont pas la capacité de participer, de s'impliquer à 100 %. Aux côtés des hommes nous apprenons et nous écoutons ce qu'ils proposent, comment ils s'impliquent et, quand c'est à nous de participer, nous nous inspirons des idées des *compañeros*.

Les compañeras s'impliquent aussi pour résoudre les problèmes ?

Dans certains villages les *compañeras* ont résolu des questions, mais là où nous avons encore une participation faible, c'est dans les conseils municipaux, il y a encore des femmes qui ne s'impliquent pas. De la même façon au Conseil de Bon Gouvernement il y a des femmes qui ont apporté des solutions à certains problèmes, et il y a des *compañeras* qui parfois ont pris la responsabilité de diriger une équipe au sein du Conseil de Bon Gouvernement. S'il y a un problème à résoudre, par exemple dans le domaine de la justice, ce n'est pas seulement au responsable de la justice de le résoudre, mais pour commencer c'est l'équipe du Conseil de Bon Gouvernement qui cherche à résoudre le problème et à lui trouver une solution, et participent tous ceux qui sont impliqués. Mais oui, il y a des *compañeras* qui peuvent décider sur ces questions et apporter des solutions à ces problèmes.

Très sincèrement, pourriez-vous nous dire comment les choses marchent dans toute la zone, dans les villages où des compañeras sont commissaires ou agentes. Ces villages sont-ils majoritaires ? Et, dans ces communautés où des femmes sont autorités, elles résolvent les problèmes ou sont-elles encore en train d'apprendre ?

Nous avons des femmes représentantes dans la majorité des villages. Mais elles ne résolvent pas encore des problèmes seules dans tous ces villages, nous disons clairement que cela ne se fait pas dans tous les villages, cela se fait souvent ensemble avec les hommes . Quand il y a un problème nous convoquons des réunions des autorités - *compañeros* et *compañeras* - pour qu'ils le résolvent ensemble et qu'ainsi nous apprenions de ce que font les *compas*.



C'est la manière dont les choses se font sur toute la zone ?

Oui, c'est ce qui se fait sur toute la zone, les *compañeras* qui ne savent pas résoudre seules les problèmes s'appuient sur les *compañeros*. Et nous disons aussi aux *compañeros* autorités que là où les *compañeras* ne peuvent résoudre seules un problème, ils doivent les soutenir.

Quelles difficultés rencontrez-vous au moment de nommer les compañeras dans les villages, et comment faites-vous pour les régler ? Par exemple si la compañera nommée refuse, pour diverses raisons ?

Cela nous est déjà arrivé lors de la nomination des autorités. Parfois, quand nous nommons les *compañeras*, elles nous disent qu'elles ne vont pas pouvoir, pour certaines raisons, la *compañera* parfois n'accepte pas la tâche, mais nous résolvons le problème grâce aux autres *compañeras* du village. Il y a encore des *compañeras* qui ne savent pas lire ou écrire, parler, donner leur avis, mais certaines, si elles voient d'autres participer, se décident à prendre en charge le travail dans le village. Mais c'est vrai, certaines *compañeras* ont refusé le travail et nous avons alors demandé à celles qui participaient dans le village de les motiver.

Difficultés de la participation des femmes aux travaux

Nabil (Membre du Conseil Autonome. MAREZ Tierra y Libertad)

1- Au cours du travail que nous avons effectué, nous avons rencontré au fil du temps des difficultés, qui ne nous laissent pas effectuer les travaux dans la lutte. Dans certains villages il n'y avait pas, ou il n'y a pas, le soutien moral dont certaines ou beaucoup d'entre nous ont besoin, et notamment les femmes qui prennent une responsabilité ou participent, d'autant plus si nous nous sentons incapables d'exercer la tâche qu'on nous a donnée. Une autre difficulté réside peut-être dans la peur de faire des erreurs dans les travaux qui nous ont été confiés, ou la crainte que les *compañeros* se moquent de notre participation, quand nous partons tout d'en bas.

2- Peut-être, parfois, il nous manque le courage d'affronter un problème ou d'y apporter une solution, même s'il s'agit d'un petit problème dans les travaux que nous sommes en train d'exercer dans notre lutte. Peut-être que nous n'avons pas la volonté ou que nous ne faisons pas l'effort de développer notre capacité en tant que femmes.

3- Le fait d'avoir un grand nombre d'enfants, avait pour conséquence qu'en tant que femmes nous ne pouvions pas consacrer plus de temps aux travaux qui nous sont dévolus dans la lutte zapatiste. Cette difficulté était encore plus grande quand dans la famille le *compañero* ne prenait pas la responsabilité de s'occuper et de prendre soin des enfants lorsque la *compañera* s'en allait pour remplir sa tâche.



Marisol (Ex-membre du Conseil de Bon Gouvernement. MAREZ San Pedro de Michoacán)

La quatrième difficulté que nous rencontrons en tant que *compañeras* et qui a freiné beaucoup d'entre nous est le problème des études, celui de ne pas savoir lire et écrire. Peut-être est-ce parce que nous n'avions personne pour nous enseigner, surtout les *compañeras* qui étaient déjà adultes en 1994, quand tout a commencé. Parfois, nous donnons une tâche à une *compañera* et la première chose qu'elle nous dit c'est « je ne sais pas lire et écrire ». C'est peut-être parce qu'avant 1994 il n'y avait pas d'éducation pour nos parents.

Mais malgré ce problème, il y a des *compañeras* qui font l'effort de participer. Dans les villages il y a des *compañeras* qui ne savent ni lire ni écrire mais elles osent prendre un mandat en compagnie d'une autre qui sait, et qui est pour ainsi dire sa secrétaire, pour que cette dernière prenne des notes et que cela aide la *compañera* à compléter le peu qu'elle a mémorisé.

Nous avons des *compañeras* au sein du Conseil Autonome qui participent. Elles ne savent pas lire, mais avec l'aide d'autres *compañeras*, elles se sentent soutenues et participent. Nous ne pouvons pas dire qu'elles ne font pas le travail parce que même si elles ne règlent pas les problèmes à elles seules, elles sont engagées dans d'autres travaux. Par exemple, dans notre *Caracol*, les conseillères et les conseillers passent tour à tour au *Caracol*, ils passent à la radio ou faire d'autres travaux nécessaires. Les *compañeras* participent.

Nous avons aussi au sein du Conseil de Bon Gouvernement une *compañera* qui est assez impliquée mais ne sait pas lire et écrire. Nous étions encore dans notre mandat au Conseil de Bon Gouvernement quand elle est arrivée, et nous lui avons prêté attention, nous lui avons montré ce que nous faisons, nous lui avons enseigné le peu qu'elle a pu apprendre, et notamment elle a commencé par écrire son nom toute seule.

Elle a fait cet effort seule car elle voulait apprendre, parce qu'elle a dit qu'elle voyait des lettres, des livres et qu'elle voulait savoir ce qu'ils disaient. Nous lui avons donc dit, avec d'autres *compañeras* : « alors tu vas faire comme tu as dit ». C'est une expérience ce que cette *compañera* est en train d'apprendre dans son travail, encouragée par l'aide des autres *compañeras* ou, quand nous ne pouvons pas lui enseigner quelque chose nous-mêmes, avec l'aide d'un *compa*. Et nous leur disons, à l'un ou l'autre :

- Pose tes questions au *compa* – et c'est ce que fait la *compañera*.

Maintenant cette *compañera*, quand nous voulons faire une copie sur le photocopieur, nous dit :

- Tu veux faire une photocopie ?

- Oui, *compañera*.

- Ah, je vais allumer le générateur.

Avant, chez elle, cette *compañera* ne savait pas allumer un générateur, ne savait pas comment remplir un moteur à gaz, et maintenant elle sait faire tout ça. Et maintenant qu'elle va partir, elle dit qu'elle a commencé de zéro. Je crois que nous avons les capacités, le problème est qu'on doit s'efforcer de le faire. Peut-être est-il vraiment nécessaire de savoir lire et écrire, mais l'important est d'avoir le courage, en tant que femme, de participer aux travaux. Aujourd'hui cette *compañera* a appris beaucoup de choses, et pour elle ce sont des choses différentes de ce qu'elle faisait chez elle, elle a appris des choses qu'elle ne savait pas avant.



Il y a un village où ils ont nommé de nouvelles autorités, l'équipe sortante avait rempli son mandat de trois ans, et dans cette équipe sortante il y avait plusieurs *compañeras*. Et l'une d'elles ne savait ni lire ni écrire mais elle était venue participer quand sa thématique de travail était discutée. Elle explique que ça ne lui pose pas trop de difficultés parce qu'elle est en train d'apprendre et qu'elle s'appuie sur ses fils, qui savent lire, et sur son mari. Et celui-ci a retenu ce qui s'est dit parce que lui aussi vit dans le village. C'est ainsi que nous avons franchi une étape dans ce village. Et nous voyons aussi que nous n'échouons pas, parce que nous nous soutenons les uns les autres.

Une autre difficulté que nous rencontrons parfois concerne les pères, parce que certains n'ont pas confiance, ne croient pas que leur fille fera le travail. Parfois ce sont nos époux qui ne nous donnent pas la possibilité de faire le travail, mais avec des discussions et notre exigence qu'il y ait des *compañeras* dans les instances, ils finissent par admettre que c'est nécessaire.

Cette méfiance touche à sa fin. Comment avons-nous fait ? Dans les assemblées de zone, au Conseil de Bon Gouvernement et aussi au CCRI, nous avons toujours exigé que les *compañeras* participent et assument des tâches. Quand les *compañeros* et les *compañeras* arrivent de leur village, ils nous disent que nous devons nommer des *compañeras* pour les tâches et domaines de travail où les femmes ne participent pas encore.

Par exemple, s'il y a un village qui doit nommer des *compañeras*, les hommes et les femmes désignent ces *compañeras* pour se charger d'une tâche, mais si celles-ci disent toujours que non, elles ne vont pas pouvoir, nous cherchons un autre moyen pour qu'elles acceptent le mandat. Nous avons fait une réunion uniquement entre femmes, et là personne ne voulait prendre la charge. Nous cherchions des *compañeras* pour les trois domaines de travail et pour d'autres tâches. Donc, nous avons dit que ce serait décidé sur une liste, nous avons regardé combien de femmes parmi nous étaient mariées ou non et nous avons nommé les *compañeras* sur la liste. Ainsi nous avons vu que parfois cela marche de s'obliger entre nous, parce que quand nous avons nommé une *compañera* sage-femme, elle nous a dit :

- Je ne vais pas pouvoir être sage-femme, ce serait mieux que je sois rebouteuse.

Quand nous l'avons nommée rebouteuse, elle nous a dit :

- Je ne vais pas être rebouteuse, ce serait mieux que je sois autorité.

Quand nous lui avons dit : Bon, tu ne vas pas réussir maintenant, mais ton tour viendra plus tard.

Qu'a répondu la *compañera* ?

- Je préférerais être dans la commission des autorités ou dans la commission des responsables.

Pourquoi ça s'est passé ainsi ? Parce que nous nous obligeons à considérer qu'il nous faut exercer un mandat. Ce qui se passe ici c'est que nous-mêmes entre nous devons nous forcer un peu, nous devons nommer des gens qui ne sont pas volontaires, car peu d'entre nous le sont.

Parfois aussi nous sommes découragées, nous ne voulons pas prendre en charge un mandat à responsabilité parce que nous savons que peut-être nous serons seules. Si on me nomme, je sais que je vais aller au Conseil de Bon Gouvernement mais je m'y sentirais seule parce que mon village ne va pas venir avec moi et qui sait si là-bas il y aura des *compañeras*. Parfois certains villages, pour résoudre cette question nomment deux *compañeras* dans une communauté et les deux vont remplir la tâche. Mais les deux ne partent pas toujours, parfois l'une d'elles reste, mais comme celle qui part a été au départ accompagnée, elle a plus de courage de rester seule.

En deux occasions des binômes de *compañeras* ont été nommés au Conseil de Bon Gouvernement, et deux *compañeras* sont venues à la place d'une seule, les deux à chaque tour. Mais l'une d'elles s'est mariée, et maintenant l'autre continue à participer. Pourquoi ? Parce qu'elle a vu que dans l'équipe régnait la confiance.

C'est une autre des solutions que nous avons trouvées. Il y a aussi d'autres villages qui s'organisent pour accompagner les *compañeras* qu'ils nomment : par exemple, s'ils ont nommé une *compañera* pour le Conseil Autonome ou pour le Conseil de Bon Gouvernement, elle doit parfois marcher une demi-heure, voire une heure ou deux pour aller remplir sa tâche. Comment va-t-elle y arriver ? Son père, sa mère, sa famille vont se lasser, alors les *compañeras* se relaient pour l'accompagner prendre son bus quand elle part, après elles vont la chercher quand elle arrive ; les *compañeras* l'accompagnent pour qu'elle aille remplir sa tâche et ne se décourage pas.

Une autre difficulté que nous rencontrons systématiquement vient des différentes langues parlées dans la zone. Certaines *compañeras* disent qu'elles ne comprennent pas quand on ne leur parle pas dans leur langue, il y a toujours une *compañera* qui doit traduire ce qui est dit. C'est comme ça que ça se passe, il faut chercher qui va traduire, parce que parfois certaines disent ne pas comprendre le castillan. C'est comme ça que nous gérons ces difficultés dans notre zone.

Questions

Que se passe-t-il quand les compañeras abandonnent leur travail à cause de toutes les difficultés mentionnées ? Comment faites-vous pour trouver une compañera ?

Pour résoudre les difficultés il y a différentes choses qui sont faites, par exemple, sur le nombre d'enfants qu'ont les *compañeras*. Dans les 47 points de prévention de santé nous avons un point sur la planification familiale. Nous expliquons aux *compañeros* et aux *compañeras* qu'il ne s'agit pas de leur dire qu'ils n'auront pas d'enfants, mais que dans le couple ils discutent de combien d'enfants ils peuvent prendre soin, aussi bien le *compañero* que la *compañera*, afin que celle-ci puisse sortir faire le travail qui lui revient et que le *compañero* puisse s'occuper des enfants à la maison. Les *compañeros* ont compris qu'en tant que femmes nous avons ce droit et cet espace pour participer. Il y a des *compañeros* qui restent à la maison à s'occuper des enfants et qui donnent à leur femme l'opportunité et l'espace de participer aux travaux.

A cause de la peur de nous tromper en tant que *compañeras* et pour être soutenues moralement, on a dit au niveau de la zone, des communes et des villages que les *compañeros* doivent nous encourager au moment de nommer les autorités.

Parfois une *compañera* dit :

- Non, je ne vais pas pouvoir. Je ne sais pas lire, je ne sais pas écrire. J'ai du mal m'exprimer. Comment vais-je pouvoir parler ?

Alors nous le disons aux *compañeros* et aux autres *compañeras* qui participent, pour qu'ils changent cette idée, qu'ils l'encouragent, qu'ils lui remontent le moral en lui disant qu'elle est capable de faire ce travail :

- Tu viens de commencer. Crois-tu que tu vas faire tout de suite le travail qui te revient sans erreur ? Tu viens de commencer ce travail et tu vas apprendre. En étant là pendant quatre ou cinq mois, tu vas voir comment faire ce travail, et comme ça tu vas participer.



Il a été dit que, dans la zone, comme dans la commune et dans les villages, les *compañeros* nous soutenaient aussi, nous encourageaient à participer. Il y a des *compañeras* qui pensent qu'elles ne vont pas pouvoir participer ou qu'elles ne vont pas pouvoir faire le travail, mais dans notre zone il y a des *compañeros* qui les soutiennent et leur disent :

- Mais si, *compañera*, tu vas pouvoir faire ton travail.

Ainsi les *compañeros* commencent à nous encourager, ils nous remontent le moral en nous disant qu'en tant que femmes nous en sommes capables.

Ils disent aussi qu'il nous manque le courage d'affronter les problèmes. En parlant du gouvernement local ou municipal, quels sont les problèmes que la femme ne peut pas affronter ? Et comment faites-vous pour résoudre ça ?

Face à cette difficulté, nous les femmes avons dans notre travail des *compañeras*, que ce soit au Conseil de Bon Gouvernement, dans les conseils municipaux, dans les autorités locales, des promotrices de santé, des promotrices d'éducation, etc..., et que nous rencontrons différents problèmes sur notre chemin. Pour chaque problème que nous rencontrons, il y a des *compañeras* qui ont le courage de se dire « que m'arrive-t-il, pourquoi je perds le courage de faire mon travail ? ». Il y a des *compañeros* et des *compañeras* qui nous aident à résoudre notre problème et nous poursuivons alors notre travail.

Mais il y a parmi nous des *compañeras* qui se sentent mal, nous entendons certaines d'entre nous qui le disent, nous rencontrons des difficultés sur le chemin et nous nous décourageons, nous n'avons pas le courage de nous dire « qu'est ce qui m'arrive ? Pourquoi je me décourage ? ». Ces *compañeras* quittent leur travail sans savoir pourquoi. C'est à cela que nous nous référons quand nous disons que nous n'avons pas le courage d'affronter les problèmes que nous rencontrons dans notre travail.

Concernant le niveau du Conseil de Bon Gouvernement, qui a parfois rencontré et résolu des problèmes en termes de justice, avez-vous quelques fois rencontré un problème grave, et comment l'avez-vous résolu ?

Oui, malheureusement, nous avons eu à résoudre des problèmes graves avec une autre *compañera*. Quand nous sommes devenues membres du Conseil de Bon Gouvernement nous avons eu à affronter un problème qui au départ nous a semblé difficile à résoudre. Ça nous a pris deux jours pour le résoudre, car nous n'avions pas la capacité pour ça, mais nous avons fini par trouver une solution au problème. Il y a eu d'autres cas que nous avons traités, quand il y avait des *compañeras* avec nous qui avaient une idée de comment faire, de comment les résoudre. Nous nous soutenons entre *compañeras*, mais parfois seule l'une d'entre nous sait comment faire, et pas les autres. Nous nous appuyons aussi sur les *compañeros* qui sont dans le coin dans ces moments-là, qui viennent nous donner un coup de main pour trouver une solution.

Parfois, nous avons des cas assez difficiles à résoudre, par exemple, une fois nous avons eu le cas des voleurs qui attachaient les personnes et les amenaient ailleurs, ils disaient que c'était comme ça qu'ils braquaient les salauds, alors à ce moment là nous n'étions pas nombreuses pour résoudre ce problème, mais au niveau du Conseil de Bon Gouvernement nous avons réfléchi à ce problème afin de trouver une solution, alors nous avons consulté un *compañero* pour qu'il nous aide, et enfin nous avons pu le résoudre. Entre *compañeras* quand nous sommes nombreuses nous pouvons résoudre les problèmes.

Vous qui avez été membres du Conseil Autonome ou du Conseil de Bon Gouvernement, comment faites-vous pour que ces connaissances, ces idées, cette expérience de participation aux instances ne se perdent pas ? Votre expérience vous a servi ou pas ?

À vrai dire, nous ne nous sommes pas encore organisées pour transmettre ces expériences et idées aux autres *compañeras*. Nous n'avons pas encore eu cette portée auprès des autres *compañeras*, mais elles sont déjà en apprentissage avec les autres autorités. Ici nous apprenons, et peut-être que lorsque nous reviendrons nous donnerons l'exemple aux autres *compañeras*.

Combien y a-t-il de commissaires femmes et d'agentes dans toute la zone ?

Quasiment tous les villages ont des *compañeras* qui participent mais nous n'avons pas de chiffre précis. Au Conseil Autonome nous n'avons pas beaucoup de participation des femmes, mais elle a commencé à se développer avec la loi de participation des peuples zapatistes. Nous commençons à promouvoir la participation des femmes au niveau local, dans les villages, les communes, depuis l'année de la rencontre des peuples zapatistes avec les peuples du monde. C'est là que nous avons commencé à promouvoir la participation des femmes au niveau de la zone, qu'il a été question de les intégrer, mais cet objectif n'a pas encore été totalement atteint.

Une question, peut-être stupide, mais je vais la poser quand même. Ici dans les différents niveaux de Gouvernement Autonome, il n'y a pas eu de problèmes avec les compañeras, ce que nous appelons des "problèmes de jupe" ? et si oui, comment ont-ils été résolus ?

Oui, on a réglé des cas de ce genre. Il nous est arrivé en une occasion, quand nous entrions à peine toutes les deux dans les responsabilités, de former une équipe de Conseil de Bon Gouvernement et on nous a laissées toutes les deux à la tête de cette équipe ; et il nous est arrivé un problème, une *compañera* est venue se plaindre auprès de nous que son mari la maltraitait. C'est incroyable, et ça a été bien moche pour nous, la *compañera* disait « Je veux la séparation d'avec mon époux ». Mais, l'ex-*compa* avait deux épouses. Nous avons étudié le cas. Nous avons appelé les enfants de la première épouse et de la seconde, et là, nous avons commencé à entrevoir l'arrangement. C'est pour ça que ça a pris un peu de temps, nous avons vu à quel point ce monsieur était un salaud. Nous pensions qu'il l'avait seulement frappée. Eh bien non, ce fumier avait attaché la *compañera* par les pieds, la tête en bas, et c'est là qu'il l'a frappée, en présence de deux de ses enfants. Alors nous avons dû trouver cet arrangement.

Quelle solution a été trouvée ?

La *compañera* demandait la séparation, et c'est ce que nous avons fait en répartissant les biens du Monsieur. Une partie est passée à la première épouse et à ses enfants parce que ce monsieur violait ses droits, mais nous ne pouvions pas laisser sans rien la seconde épouse, parce qu'elle avait aussi un enfant déjà grand, alors nous n'avons pas laissé une seule partie à ce monsieur, nous l'avons laissée à son fils, comme ça c'était clair. Nous avons réparti tous ses biens, c'est la solution que nous avons trouvée, nous avons donné son droit à cette *compañera* qui était venue se plaindre auprès de nous.

Que se passe-t-il quand les compañeras, en tant que membres du Gouvernement Autonome, ont un problème avec un compañero de leur équipe ? C'est en partie une des raisons qui a empêché la participation des femmes.

Je crois que ça arrive partout. C'est arrivé une fois dans notre zone, mais vu que ce qui s'était passé n'était pas très grave, nous avons seulement donné un avertissement. Dans un autre cas, un *compañero* avait manqué de respect à une *compañera*, nous l'avons puni, il a été exclu de son travail le temps de la punition. Il a purgé sa peine en dehors du bureau, et n'était plus une autorité pendant cette période. Il a pu ensuite revenir finir son travail. C'est comme ça que nous faisons chez nous.

Le Conseil de Bon Gouvernement n'a rien fait de plus ou il y a eu des initiatives pour savoir quoi faire si ce genre de problèmes se reproduit dans le futur ?

Nous avons discuté de cette solution entre nous, mais il n'y a rien eu de plus dans la zone, nous n'avons rien prévu de plus sur cette question. Il y a un règlement pour le Conseil de Bon Gouvernement, mais pas sur ce point.

Et ça ne devrait pas être dans le règlement ?

Nous ne l'avions pas mis dans le règlement parce que nous pensions que ça n'arriverait pas entre nous, car nous fonctionnons en équipe et avec la confiance entre tous. Nous pensions que nous étions des *compañeras* et nous ne pensions pas qu'un jour cela arrive à nouveau. Nous devons renforcer ce règlement et réfléchir aux problèmes qui pourraient arriver pour que le jour où ils se produisent nous sachions comment les résoudre.

Ces problèmes ne provoquent pas de découragement dans la participation des compañeras ?

Parfois si, parce qu'au moment où ils entendent tout ça, nos pères ou nos époux disent : « tu ne vas pas faire cela », et ils ne veulent pas que les *compañeras* participent. Mais il est clair que d'autres fois nous augmentons la participation grâce au courage des *compañeras* qui vont de l'avant et font leur travail. Ce problème a été transmis à l'assemblée pour qu'elle soit au courant et donc les *compañeros* sont déjà bien au courant que tout doit être publié au moment où le problème arrive. C'est une difficulté, mais nous avons vu jusqu'ici que la situation évolue, que nous allons de l'avant.

Y a-t-il certains villages qui n'ont pas de commissaire ou d'agente ?

À ce qu'on nous a dit tous les villages en ont, il y a même des petits villages d'une ou deux familles où les *compañeras* participent. Pour les plus petits, s'ils n'ont pas de commissaire ils ont une agente, mais ils doivent toujours essayer d'avoir aussi une commissaire. Il y a des régions, où il y a de tout petits villages avec une seule famille, et elles se sont unies pour nommer une commissaire ou une autorité, parce que parfois il y a deux ou trois familles qui doivent nommer un promoteur de santé ou d'éducation, une autorité et un responsable local. Donc elles s'unissent et nomment quelqu'un qui va faire ce travail.

Comment faites-vous pour les villages qui sont éloignés, où il y a un ou deux compañeros ?

Ceux-ci doivent se réunir au plus près, c'est ce que nous leur disons, qu'ils doivent se réunir là où ils se sentent le moins loin. S'il n'y a personne d'autres que le *compa*, il est alors le responsable. Dans notre zone nous avons un accord qui dit qu'à partir de 10 familles, il y a obligation d'avoir une *compañera* et un *compañero* autorité. Si c'est une famille plus petite, elle va déterminer si elle nomme un homme ou une femme.

Nous avons des exemples où ce sont les *compañeras* qui font le travail, parce qu'il y a des *compañeras* et des *compañeros* dans la famille d'un petit village ou dans une famille de 10, et ces *compañeras* vont à la réunion de la commune ou de la zone, et le *compañero* non. Les tâches sont données à la commune ou à la zone et au final ce sont nous-mêmes, les autorités, qui rendons compte dans le village des travaux réalisés, et donc nous leur disons que la *compañera* fait son travail.

Comment vous sentez-vous, en tant que compañeras zapatistes organisées et comment vous vous voyez face aux compañeras qui elles ne sont pas organisées ?

La différence quand on est organisées, c'est qu'on voit bien que chaque travail peut être fait. Les *compañeras* organisées peuvent faire tous les travaux et celles qui ne le sont pas font chacune leurs affaires, il n'y a pas de travail de fait. Comme nous sommes organisées, nous voyons la différence dans notre manière de vivre, nous voyons la différence qu'il y a avec celles qui ne sont pas organisées, ce n'est pas la même chose. C'est pour ça que comme zapatistes, comme femmes zapatistes nous nous sentons bien parce que nous pouvons surmonter toutes les difficultés qu'affrontent nos familles, nos communautés et tous les autres problèmes qui se présentent, par exemple quand nous sommes battues, violées ou qu'arrivant ivres ils nous frappent à mort ; tout ça n'arrive plus dans nos familles.

Grâce à notre participation nous pouvons nous donner le courage d'affronter tout ça, et nous pouvons dire à nos *compañeros* que ce n'est pas juste qu'ils nous traitent ainsi. Mais avec celles qui ne sont pas organisées les choses ne se passent pas ainsi : elles sont toujours maltraitées, elles n'ont pas la possibilité de dire « non, je ne veux plus de ça », et la dépendance aux drogues, l'alcoolisme, les viols continuent, et il semble même qu'il y a de la prostitution. Cela se poursuit dans les communautés, mais pas dans notre organisation. C'est pour ça que nous nous sentons bien, parce que nous avons courage, cette idée que nous pouvons dire « ça suffit. ».

Les compañeras bases d'appui peuvent aussi être à la commission de vigilance au Caracol ?

Non, parce qu'il n'y a pas encore d'accord là-dessus dans la zone. Il n'y a pas de participation des *compañeras* dans la commission de vigilance, par manque de promotion. Mais une vigilance se développe, ou du moins une aide à la surveillance dans les villages, en partie composée de *compañeros* du noyau de résistance, et là il y a des *compañeras* qui participent.

Vous avez dit que dans le domaine de la santé vous mettiez en place la planification familiale. Comment le voient les compañeras et les compañeros bases d'appui ? Parce qu'il paraît que parfois c'est mal vu, en partie à cause de l'Église, et nous voudrions savoir s'il y a eu des malentendus ou des problèmes sur cette question ?

Là-dessus nous n'avons pas rencontré de problèmes avec les *compañeras*, c'est quelque chose qui se fait au travers des promotrices de santé de nos villages, et, là où il n'y a pas des promotrices, ce sont les promoteurs de santé qui s'en occupent. Ils discutent avec les *compañeras* et les *compañeros* de cette question, et jusqu'à aujourd'hui nous n'avons pas rencontré de problèmes.

Au début nous leur avons expliqué clairement qu'il ne s'agissait pas de leur interdire d'avoir des enfants mais qu'en réalité il s'agissait de planifier au sens où nous l'entendons comme *compañeras* et *compañeros*. Ce que nous appelons la planification n'est pas la même chose que ce que fait le gouvernement, c'est une planification au sein de la famille. Ainsi nous l'avons expliqué aux *compañeras* et *compañeros* pour qu'ils comprennent.

Et où en est la Loi Révolutionnaire des Femmes, est-elle réalisée ou manque-il des choses ?

S'agissant de la Loi Révolutionnaire des Femmes, nous devons dire clairement que nous ne nous sommes pas réunies pour analyser ce qui reste à faire de cette loi révolutionnaire. Mais durant cette période où nous avons travaillé pour venir vous parler ici, nous nous sommes rendues compte que nous devrions travailler plus cette Loi Révolutionnaire des Femmes, car certains points sont appliqués même si c'est un minimum, en revanche d'autres points ne sont pas encore totalement appliqués.

Donc dans les discussions que nous avons entre *compañeras*, nous avons dit que suite à tout ce travail que nous avons fait nous devons convoquer des assemblées des autorités au niveau de la commune, avec les *compañeras* des villages et des régions de notre zone, pour voir ce qui nous reste à faire en tant que *compañeras*.

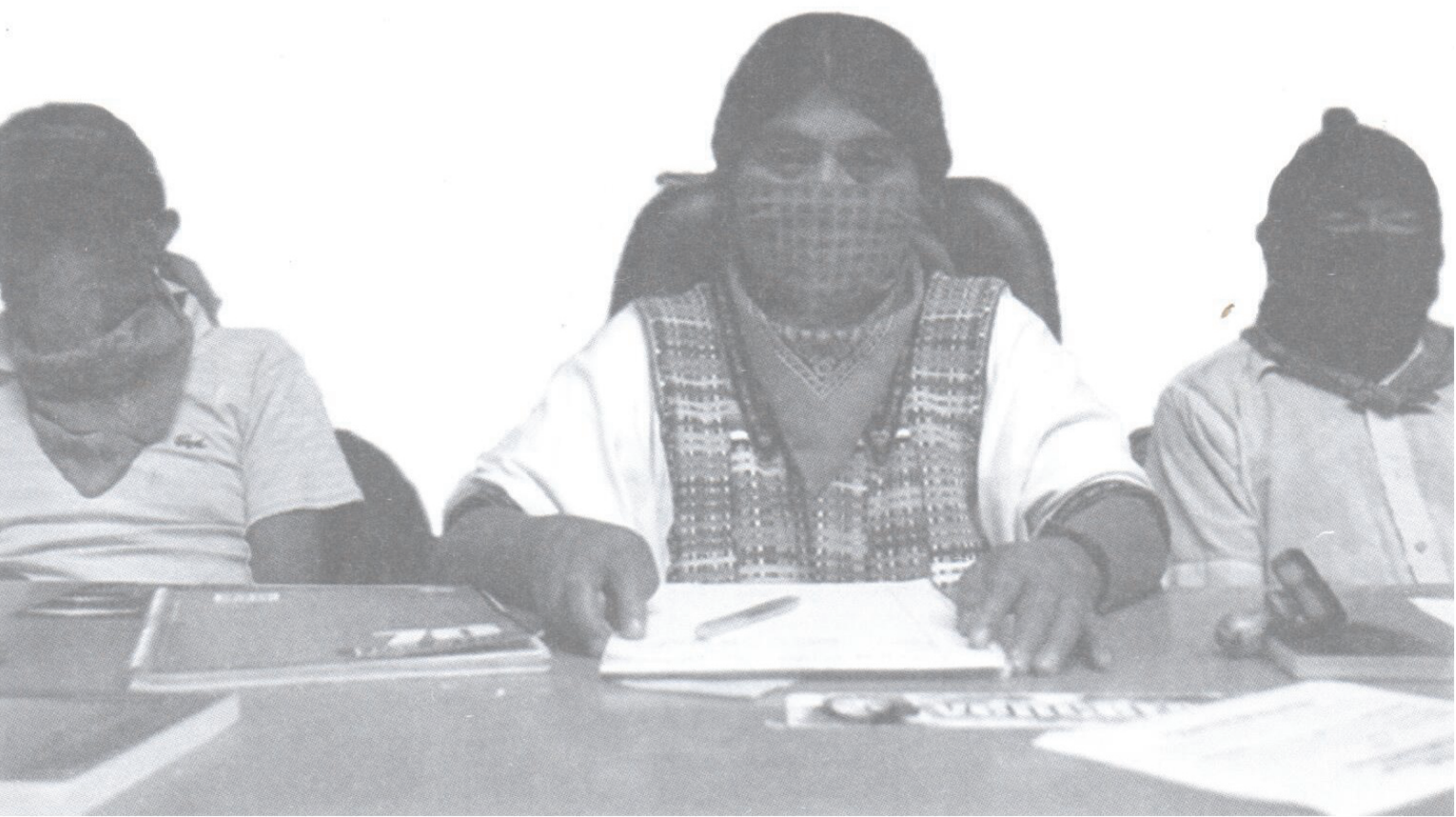
Au cours des travaux que nous avons entamés à ce sujet, nous nous sommes rendues compte qu'il y avait beaucoup de choses que nous ne faisons pas en tant que *compañeras*, mais nous les avons laissé de côté pour un autre moment, pour quand nous rentrerons dans notre zone commencer à promouvoir les travaux qui sont en suspens.

Caracol II

Résistance et rébellion pour l'humanité

(Resistencia y rebeldía por la humanidad)

Oventik



Introduction

Guadalupe (Promotrice d'éducation. Région de Monterrey)

Nous savons que depuis toujours, les femmes avaient eu un rôle très important dans la société, dans les villages, dans les tribus. Les femmes ne vivaient pas comme nous vivons aujourd'hui, elles étaient respectées, elles étaient les plus importantes pour la conservation de la famille, elles étaient respectées parce qu'elles donnent la vie, de même que nous, nous respectons à présent la terre mère qui nous donne la vie. En ce temps-là, la femme avait un rôle important, mais avec l'histoire et avec l'arrivée de la propriété privée, cela s'est mis à changer.

À l'arrivée de la propriété privée, la femme a été reléguée, elle est passée à un autre plan, et il est arrivé ce que nous appelons le « patriarcat », et les femmes ont été dépouillées de leurs droits, dépouillées de la terre. C'est alors, avec l'arrivée de la propriété privée, que les hommes ont commencé à commander. Nous savons qu'avec cette arrivée de la propriété privée sont apparus trois grands maux, qui sont l'exploitation de tous, hommes et femmes, mais plus particulièrement des femmes, en tant que femmes nous sommes aussi exploitées par ce système néolibéral. Nous savons qu'est arrivée aussi l'oppression des hommes envers les femmes, parce qu'elles sont femmes, et nous avons souffert aussi en tant que femmes, à l'époque actuelle, de la discrimination parce que nous sommes indigènes. Alors nous avons ces trois grands maux, il y en a d'autres, mais pour le moment ce n'est pas d'eux dont nous parlons.

Nous, dans l'organisation, avec un tel manque de droits en tant que femmes, nous avons vu le besoin de lutter pour l'égalité des droits entre hommes et femmes, c'est comme ça qu'a été décidée notre Loi Révolutionnaire des Femmes. Nous savons que nous, ici, dans la zone de *Los Altos*, nous n'avons peut-être pas réalisé de grandes avancées, ça a été de petites avancées, c'est lent, mais nous avançons. Nous avons avancé avec les différents niveaux, dans les différents domaines, dans les différents lieux où nous avons à travailler. Avant de venir ici, entre hommes et femmes nous avons analysé où nous en sommes sur chacun de ces points de la Loi Révolutionnaire des Femmes. Car il est très important qu'à cette analyse ne participent pas seulement les femmes, il faut aussi que les hommes y participent, pour entendre ce que nous pensons, ce que nous disons.

Parce que, si nous sommes en train de parler d'une lutte révolutionnaire, une lutte révolutionnaire n'est pas faite seulement par les hommes ni seulement par les femmes, c'est la tâche de tous, c'est la tâche du peuple, et comme peuple nous avons les petits garçons, les petites filles, les hommes, les femmes, les jeunots, les jeunettes, les anciens et les anciennes. Nous avons tous notre place dans cette lutte, c'est pourquoi nous devons tous participer à cette analyse et aux tâches qui restent à faire.



Participation des femmes au Conseil de Bon Gouvernement

Leticia (Ex-membre du Conseil de Bon Gouvernement)

Quand le Conseil de Bon Gouvernement a été créé, en 2003, il se composait de 14 membres et ce n'étaient que des hommes. Pas une seule femme n'y figurait pour représenter les communes déjà constituées. Le premier conseil municipal à avoir des femmes en son sein a été celui de Magdalena de la Paz, mais elles ne se sont pas intégrées dès le début aux travaux du premier Conseil de Bon Gouvernement. Ce n'est qu'en janvier 2005 que deux *compañeras* ont commencé à participer. Dans les autres communes autonomes, il n'y avait pas de femmes aux responsabilités, ça a pris du temps pour que des *compañeras* soient nommées pour siéger au Conseil de Bon Gouvernement. On s'est aperçu, alors, de la nécessité pour les communes de nommer des *compañeras*, c'est ainsi que les femmes se sont intégrées à différents moments, nommées peu à peu par les communes.

Quand les *compañeras* ont commencé à participer, elles ont eu beaucoup de mal à réaliser les tâches en tant que membres du Conseil de Bon Gouvernement. Par exemple, parler avec les visiteurs nationaux et internationaux, s'occuper et résoudre les problèmes des différentes communes et régions du secteur. Pour résoudre ce problème, l'entraide entre *compañeros* et *compañeras* est nécessaire au sein du Conseil de Bon Gouvernement. On a vu comment fonctionne son équipe, le respect qu'il y a, les décisions qui y sont prises entre tous et toutes, comment on essaie de résoudre les problèmes ensemble, et de faire des propositions communes entre les hommes et les femmes.

Quelque chose que nous ressentons, nous, les *compañeras*, c'est la peur de ne pas savoir faire le travail parce qu'il est très difficile, c'est un engagement, et il ne suffit pas de s'asseoir, surtout quand il n'y a pas encore de connaissances générales des différentes tâches et qu'il faut assumer le maniement de la deuxième langue, comme l'exige notre lutte. Comme il n'y avait pas beaucoup de femmes membres du Conseil de Bon Gouvernement, cela nous gênait énormément, lorsque nous faisons le travail. On lui dit à la *compañera*: il, parce qu'en tant que femmes nous n'avions pas l'habitude d'accomplir les tâches avec les hommes en dehors de notre village. Travailler au Conseil de Bon Gouvernement n'est pas du tout pareil que travailler à la commune parce qu'il y a le Conseil Autonome et les autres *compañeras* et *compañeros* qui réalisent les activités. Au Conseil de Bon Gouvernement, les activités sont réalisées de façon égalitaire par tous et toutes.

Les *compañeras* du Conseil de Bon Gouvernement participent à différentes commissions, éducation, santé, à plusieurs niveaux, et quand chaque commission se réunit, elle rejoint le Conseil de Bon Gouvernement qui lui est attribué. Lorsque des problèmes se posent, ils sont analysés par tous et toutes et les propositions sont trouvées par les hommes et les femmes ensemble. Il s'est déjà produit que des *compañeras* et des *compañeros*, confrontés à un problème, ne veulent plus assumer leur engagement, et ne terminent pas leur mandat et cela vaut de la même façon pour les hommes que pour les femmes. Souvent, d'ailleurs, nous avons remarqué que les *compañeras* ont plus de courage et de volonté pour assumer leur période d'engagement.

Le travail journalier du Conseil de Bon Gouvernement comprend de nombreux aspects : l'enregistrement des activités réalisées, l'élaboration de projets, le contrôle et la gestion des ressources.

Il faut apprendre à utiliser les ordinateurs, à envoyer et recevoir du courrier, à rédiger des rapports, à orienter et encourager les villages directement et aussi en enregistrant des messages qui seront retransmis par les radios communautaires. C'est analyser les problèmes et les besoins des villages et y réfléchir. Nous avons participé à des rencontres avec d'autres organisations. Ces tâches sont très importantes pour nos villages et en tant que femmes nous avons encore beaucoup à apprendre. Pour l'organisation, au Conseil de Bon Gouvernement, il y a des coordinateurs et des coordinatrices, ce qui ne veut pas dire que lui ou elle se charge tout seul de réaliser les activités, mais c'est plutôt pour favoriser la réalisation du travail. Quand on nous confie une responsabilité, on nous explique comment faire le travail.

Parfois, il y a des villages qui élisent comme responsables au Conseil de Bon Gouvernement des gens très jeunes et sans expérience qui, lorsqu'ils se trouvent confrontés à de gros problèmes, bien qu'ils ne sachent pas quoi dire, ni quoi faire, cherchent la façon d'aider à les résoudre. Parfois, même si le responsable est plus âgé, il n'a pas d'expérience pratique pour résoudre les problèmes, mais, malgré la difficulté d'apprendre, il cherche le moyen de le faire. Maintenant, les villages ont compris qu'il ne faut pas nommer ou élire des responsables très jeunes, mais plutôt des *compañeras* majeures et avec une certaine expérience.

Il y a un problème dans nos villages, c'est qu'on élit davantage les jeunes filles que les femmes mariées, parce que la famille ne leur permet pas de participer. Parfois, en tant que femmes nous ne parlons pas de nos problèmes, nous les taisons car nous avons peur d'être abandonnées ou battues. Et même, certaines d'entre nous n'arrivent pas à prendre conscience de la liberté de prendre une responsabilité et nous nous disputons pour prendre un engagement. Nous avons résolu cela en admettant que même si les *compañeras* acceptent la responsabilité sans être capables de résoudre les problèmes, en travaillant, au jour le jour elles apprennent à le faire petit à petit, et c'est ainsi qu'elles donnent leur parole et leurs discours au public. Il est important, toujours, qu'elles aient l'expérience des problèmes résolus dans la communauté, la région ou la commune pour que, lorsqu'elles arrivent au Conseil de Bon Gouvernement, elles aient déjà cette expérience. Cela permet d'éviter les difficultés mentionnées plus haut.

Participation des *compañeras* dans les Communes Autonomes.

Silvia (Membre du Conseil de Bon Gouvernement. MAREZ Magdalena de la Paz)

Dans les communes autonomes, les *compañeras*, aussi, sont prises en compte. Elles sont nommées par toute la commune pour exercer leur responsabilité de conseillères municipales ou de suppléantes et aussi de présidentes du Conseil Autonome. Si pour une raison quelconque une *compañera* abandonne son mandat, la communauté d'où elle est issue doit la remplacer pour clore la période, et on ne peut pas y nommer un homme puisque c'est une femme qui doit remplacer une femme.

Quelques communes, selon leur programme, élisent pour chaque période, quatre à huit femmes. Quand ces *compañeras* sont élues, elles savent, dès le départ, que deux d'entre elles sont nommées dans chaque commune pour aller au Conseil de Bon Gouvernement, et les autres pour travailler dans les bureaux des différentes communes autonomes qui intègrent le *Caracol*. Lorsqu'elles terminent leur service au *Caracol*, elles vont au conseil municipal s'il le faut, et de cette façon, elles participent et donnent leur avis sur les différentes affaires. Les tâches varient et dépendent de chaque commune.



Dans certains endroits, il y a peu de participation des *compañeras* dans les conseils municipaux et nous espérons qu'à d'autres moments nous pourrions en intégrer davantage. Très souvent, le problème que nous avons rencontré est le même : les *compañeras* ont peur de ne pas savoir gouverner, de ne pas savoir comment travailler. Elles s'inquiètent beaucoup de pouvoir mener à bien leurs mandats, en fait il faut dépasser ce stade par la pratique. C'est ainsi que peu à peu elles apprennent, grâce à leur participation.

Grâce à leur présence aux réunions, parfois on leur demande de venir dans la communauté, et elles y vont. Si on leur demande leur avis, lors de la visite, elles le donnent, elles s'efforcent de donner une orientation et elles participent aux commissions des différents domaines. Un autre aspect du travail des *compañeras* est de participer à l'examen des rapports qui traitent des projets. En tant que femme, il faut encore apprendre davantage à résoudre les problèmes de nos villages. Il s'agit surtout, entre autres, de problèmes familiaux, de vols, de comment appliquer la justice. C'est en faisant plus de réunions pour tenter de les résoudre entre tous et toutes que nous allons apprendre davantage.

Participation des compañeras à d'autres responsabilités

Silvia (Membre du Conseil de Bon Gouvernement. MAREZ Magdalena de la Paz)

Dans nos communautés autonomes, nous, les femmes, nous n'avons pas été nommées pour être agents femmes ou commissaires autonomes. Or ce que l'on peut voir dans certaines communautés, c'est que, bien que ce ne soient pas vraiment les présidentes du commissariat autonome, certaines ont été nommées comme membres des commissariats dans les dites communes autonomes. Pour être commissaire, il faut savoir comment résoudre un problème lié à la terre, en avoir une idée, bien voir qui a raison. Pour cela, il vaut mieux avoir un peu étudié et acquérir, de cette façon, l'expérience et la pratique.

Cela pose un problème quand une *compañera* n'a pas fait beaucoup d'études et qu'elle ne sait pas comment résoudre les problèmes liés à la terre, comment mesurer les terres, comment en faire des croquis, comment s'orienter par rapport aux points cardinaux. Cependant, nos ancêtres, il y a longtemps, savaient par eux-mêmes mesurer en aunes, en brassées, ou encore avec d'autres mesures, et ils savaient s'orienter avec le soleil pour faire leurs croquis. Ils résolvaient, ainsi les problèmes liés à la terre.

Participation des femmes dans les différents domaines de travail

Veronica (Ex-membre du Conseil de Bon Gouvernement. MAREZ San Andrés Sakamchen de los Pobres)

Dans les différents domaines, quelques *compañeras* se sont intégrées en faisant l'effort de participer aux travaux que nous avons dans cette zone, car il est très important d'avoir la participation des femmes. Dans le domaine de la santé, il y a des *compañeras* qui participent comme coordinatrices générales au niveau de la zone, il y a aussi des coordinatrices dans chacune des micro-cliniques des différentes communes. Dans chaque communauté, les *compañeras* ont accompli leur travail quand c'était leur tour. Elles y participent et y ont assumé leurs responsabilités.

Dans ce domaine de la santé, elles ont constitué trois ateliers : sages-femmes, rebouteuses, herboristes. Ce travail a commencé il y a plus d'un an. Quand c'est à leur tour de venir se former dans ces domaines, elles y vont, parce que c'est une recommandation du commandement et que cela répond à ce qu'exige de nous la situation. On y planifie les ateliers et ce qu'il y a à apprendre. Dans ces domaines, il y a eu quelques progrès, mais aussi des difficultés, car, parfois, il y a moins de *compañeras*, elles ne viennent pas, par manque de conscience, il me semble, ou parce qu'elles ne saisissent pas l'importance. Mais il y a quand même beaucoup de *compañeras* qui font des efforts dans ces domaines. Quand elles viennent se former, elles sont accompagnées par les *compañeros* et les *compañeras* du CCRI et aussi par les responsables régionaux et les membres du Conseil de Bon Gouvernement.

Dans le domaine de l'éducation, les *compañeras* remplissent aussi leurs fonctions comme coordinatrices générales et comme coordinatrices de l'enseignement secondaire, ou formatrices au niveau de la zone, sous-coordinatrices des promoteurs du primaire, promotrices du centre de langues. Ces *compañeras* remplissent leurs mandats du lundi au vendredi sans faillir. Elles participent aussi à des activités collectives avec les *compañeros* lorsqu'il y a un coordinateur de zone. Et là, elles aident. Lors des planifications sur l'éducation, personne ne dit qu'il ne sait pas, que seul l'homme sait, que seule la femme sait, personne ne le dit, tous savent faire quelque chose.

Dans le domaine de l'agroécologie nous manquons de participation dans la coordination générale de la zone, parce qu'aucune *compañera* ne s'y est intégrée. Il n'y a qu'un centre sur les huit dans la zone où nous voyons des *compañeras* coordinatrices, il y a aussi quelques promotrices dans certains équipes, il y a trois *compañeras* qui constituent un comité de développement. En ce qui concerne le travail de coordination du centre, elles stimulent les travaux pour concentrer les informations, elles favorisent la formation des promoteurs pour qu'ils sachent gérer le travail, les dépenses de service, matériaux et outils.

Dans le domaine de la communication, il y a une participation dans les radios communautaires où presque la moitié du personnel de chaque station sont des *compañeras*. Il y a aussi des coordinatrices dans ce domaine. Les femmes participent en tant que présentatrices de radio, s'occupent de l'édition et de l'enregistrement, elles réalisent des interviews, des reportages ou de programmes pour le Net. Il y a une coordination, mais les *compañeras* n'en sont pas chargées, elles ne s'occupent que du travail d'édition et du maniement de la caméra vidéo. Il y a des *compañeras* de chaque communauté qui participent à ce projet des radios communautaires.

Il y a d'autres domaines où les femmes participent et c'est le cas dans le domaine de la commercialisation qui compte deux coopératives essentiellement de femmes. L'une est «Pour la dignité» et l'autre «Femmes de la résistance». Les *compañeras* s'y organisent en comité directeur ou nomment des représentantes dans les communautés. Elles se chargent aussi elles-mêmes de vendre leurs produits.

Nous voyons bien qu'il y a du progrès dans notre participation. Il est évident que nous avons un grand besoin de la participation des *compañeras* et c'est vrai que, dans tous les domaines, elles font leur possible pour accomplir leur tâche et leur mandat. Parfois nous n'avons pas l'idée juste pour faire les choses et mener à bien le travail. Parfois, aussi, nous manquons de conscience pour tenir nos engagements, mais si nous recevons un appui politique et moral de la part des *compañeros*, alors oui, nous pouvons progresser dans notre travail.

Questions

Est-ce que le centre de langues est fait pour que vous, qui parlez tzotzil ou tzeltal, partagiez ces langues ou est-ce pour y introduire les langues des frères d'autres pays ?

Le centre de langues ne donne pas de cours aux *compañeros* zapatistes, mais c'est une école ou un centre qui peut accueillir les *compañeros* internationaux des autres continents, et où ils peuvent apprendre soit le castillan, soit le tzotzil, puisque par ici, dans cette zone, c'est le tzotzil qui est le plus parlé, et aussi un peu de tzeltal. Ces *compañeros* viennent soit des États-Unis, soit d'Europe ou d'ailleurs et ils peuvent dans cette école partager un peu les langues, mais, pour l'instant, nous n'avons qu'un centre comme ça.

N'y a-t-il eu personne qui aurait voulu conserver les langues de nos régions ?

Pour les conserver, pour que ces langues ne se perdent pas, ici dans la zone, on y travaille dans l'éducation. Par exemple, dans le secondaire, nous avons un domaine qui s'appelle tzotzil, et on y apprend comment le parler, comment l'écrire, parce que, la plupart du temps, nous ne savons même pas ni comment ni d'où il vient. Alors, on l'enseigne pour que cette langue qui est la nôtre ne se perde pas.

*À propos des deux coopératives des femmes : d'où sont sortis les fonds pour qu'elles puissent démarrer ? Est-ce qu'elles les administrent seules ou avec l'aide des *compañeros* ?*

La coopérative a démarré dans chacune des communautés avec les propres ressources des *compañeras* et est menée uniquement par les femmes, avec l'effort de chaque communauté. Elles n'ont pas bénéficié du soutien du Conseil de Bon Gouvernement.

Exercice de la Loi Révolutionnaire des Femmes

Yolanda (Promotrice d'éducation. MAREZ Magdalena de la Paz)

Comme on le sait très bien, on a fait cette loi des femmes justement à cause de la situation que les *compañeras* vivaient ; c'est pour cela que cette loi a été faite, parce que, auparavant, elles souffraient assez. Cette loi, nous l'avons déjà par écrit, et dans les cinq *Caracoles*. Ce problème que nous avons n'est pas seulement le problème des *compañeras*, il concerne aussi les *compañeros*, car lorsqu'on donne une responsabilité à une femme, parfois les hommes ne laissent pas sortir leur femme ou leur fille, ça dépend. Et il arrive que certaines fois ils ne lui donnent pas le droit, la liberté, c'est pour cela que le problème concerne aussi les hommes.



Cela ne veut pas dire que c'est seulement la faute des hommes. C'est le problème de tous, parce que parfois, bien que l'homme laisse la possibilité à son épouse, c'est elle-même qui ne veut pas, elle dit « je ne peux pas » et pour différentes raisons elle ne participe pas. Une de ces raisons est que parfois les femmes ont beaucoup d'enfants, et ça peut être un problème aussi, nous ne pouvons pas assumer un mandat, nous ne nous sentons pas libres. On discute encore beaucoup au moment de prendre une responsabilité, il y a de nombreuses raisons à cela. Comme nous le disons, c'est la faute de tous, pas seulement des femmes ou des hommes, c'est le problème de tous, et c'est pour cela que cette loi a été faite. Pour venir ici, dans notre zone, nous avons analysé où nous en étions, point par point, et nous allons dire un peu jusqu'où nous pouvons appliquer cette loi, nous en tant que femmes.

Premièrement.- *Les femmes, sans distinction d'origine, de croyance, de couleur ou de filiation politique ont le droit de participer à la lutte révolutionnaire à la place et au degré que leur volonté et leur capacité détermineront.*

Et nous disons clairement que, en vérité, nous n'avons pas pu tenir encore vraiment cet engagement, pas à 100%, mais nous avons essayé de le tenir le plus possible. Les *compañeras* exercent déjà des mandats dans l'éducation, dans la santé, il y en a d'autres aussi qui s'engagent comme coordonnatrices de leur zone ce qui devient leur responsabilité.

Mais nous voyons qu'il est très important de bien étudier la loi, car si nous ne comprenons pas vraiment ce qu'elle nous dit nous allons faire les mêmes erreurs que dans le passé, et nous l'avons analysé un peu dans notre zone. Il se peut que survienne la même chose que ce qui s'est passé, que la femme est celle qui donne la vie et ensuite ça a changé, si nous comprenons mal cette loi que nous avons en tant que zapatistes, cela peut arriver de nouveau.

Cette loi n'a pas été faite parce que les femmes veulent commander, ou parce qu'elles veulent dominer leur époux ou leur compagnon. Non, ce n'est pas cela que veut dire notre loi. C'est pour cela qu'il faut bien étudier cette loi, parce que nous ne voulons pas construire quelque chose qui reproduise la même histoire que celle que nous avons subie, c'est-à-dire les *compañeros* qui commandent, eux les machistes. Si nous interprétons mal cette loi, il arrivera la même chose, les femmes commanderont et les hommes, les pauvres, seront laissés de côté de la même façon. Mais nous, nous ne voulons pas cela.

Ce qu'on veut, c'est comme une construction d'humanité, c'est ce que nous sommes en train d'essayer de changer, ce qu'on veut c'est un autre monde. C'est le sens de notre lutte, des hommes et des femmes, car il ne s'agit pas d'une lutte de femmes et pas plus d'une lutte d'hommes. Quand on veut parler de révolution, c'est qu'ils y vont ensemble, c'est pour tout le monde, les hommes et les femmes, c'est comme ça, notre lutte.

Ce n'est pas possible que les *compañeros* disent « nous sommes en train de lutter, nous sommes en train de faire la révolution », et que seuls les hommes assument tous les mandats, et que les femmes soient cantonnées à la maison, ça, ce n'est pas une lutte pour tous. Ce que nous voulons, c'est que cela soit pour tout le monde, les hommes et les femmes. Voilà ce que l'on veut. Mais nous disons clairement dans ce premier article de la loi, que nous sommes en train d'y arriver peu à peu, et nous en avons un peu la tête qui tourne, parce que à vrai dire, c'est qu'en tant que *compañeras*, eh bien, il nous est très difficile d'assumer un mandat, quel qu'il soit.

La loi révolutionnaire s'applique déjà à l'école secondaire, et l'on y étudie la loi. Lorsque les *compañeros* et *compañeras* en sortiront, ils vont savoir ce qu'est la loi de la femme et qu'elle a ses droits, mais aussi ses obligations. Pas que des droits, et des droits sans obligation, ça ne serait pas juste, il doit y avoir droits et obligations. La femme doit aussi faire quelque chose.

Deuxièmement.- *Les femmes ont le droit de travailler et de recevoir un juste salaire.*

Sur ce point-là, dans notre zone, nous n'avons pas encore eu de résultats positifs. Je crois que dans les cinq *Caracoles* il n'est pas encore appliqué, parce que nous n'avons pas pu obtenir qu'il y ait un salaire à l'intérieur de l'organisation. Il n'y en a pas. Donc ce point n'est toujours pas vérifié, sauf si certaines *compañeras* partent dans un autre village, et là, même si nous savons quelle est la situation, quand quelqu'un part à la ville, nous savons bien ce qui se passe, ce n'est pas la peine d'en dire plus, chacun d'entre nous le sait.

Troisièmement.- *Les femmes ont le droit de décider le nombre d'enfants qu'elles peuvent avoir et élever.*

Nous voyons bien que ce point n'est pas encore bien respecté, nous commençons à le respecter un peu ; il y a quelques familles qui, maintenant, décident combien d'enfants elles peuvent élever, combien elles peuvent en avoir. Sur ce point, nous commençons à avancer un petit peu, mais il reste encore à faire, il y a encore des femmes qui ont un tas d'enfants. Mais il y a des familles qui comprennent quelles en sont les conséquences, après, quand on ne s'occupe pas bien de la famille, quand il y a beaucoup d'enfants, on commence à se rendre compte des conséquences.

Nous n'avons pas fait beaucoup de réunions spécialement pour les *compañeras*, mais on arrive à cette prise de conscience grâce à la politique, en étudiant un peu la loi, c'est comme cela que la conscience arrive. Elles comprennent peu à peu d'elles-mêmes, et eux aussi ce qui se passe lorsqu'on a beaucoup d'enfants. Ici, dans notre zone, nous n'avons pas beaucoup de terre, alors, si nous avons beaucoup d'enfants où vont-ils pouvoir aller vivre ensuite. C'est là que se forme la conscience, grâce à l'orientation politique que nous donnent les responsables régionaux, les responsables locaux dans chaque village. On n'a pas encore pu obtenir que ce travail soit organisé par le Conseil de Bon Gouvernement, par ceux du CCRI. Ce n'est pas encore comme cela que ça se passe.

Quatrièmement.- *Les femmes ont le droit de participer aux affaires de la communauté et d'y assumer des mandats si elles ont été élues librement et démocratiquement.*

Là, nous pouvons dire que ce point est un peu respecté, car lorsqu'une *compañera* est nommée à un mandat au village ou à la région, nous avons remarqué qu'on l'accepte. Difficilement, bien sûr, mais elle fait son travail, il y a des fois ça nous coûte de dire si nous prenons un mandat. Il y a des fois où c'est vraiment difficile à cause de la mauvaise habitude dans laquelle nous vivons depuis plus de 500 ans, c'est pour cela qu'il nous est très difficile de changer cette situation. Mais nous voyons la différence aujourd'hui, car, grâce à la lutte, nous avons dû exercer des mandats et nous pensons vraiment que peu à peu nous allons pouvoir changer la situation et la réalité que nous vivons maintenant en tant que *compañeras* et *compañeros*. Cela nous sommes déjà en train de le mener à bien, cela commence à se réaliser partout dans les villages.

Guadalupe (Promotrice d'éducation. Région de Monterrey)

Cinquièmement.- *Les femmes et leurs enfants ont droit aux soins élémentaires en ce qui concerne la santé et l'alimentation.*

Sur ce point, il est important que le couple s'entende bien, parce que c'est seulement de cette façon qu'au sein de la famille on peut donner ce droit aux enfants et aux femmes. Surtout les femmes qui allaitent ou qui attendent un enfant, c'est très important qu'elles s'alimentent bien et pas comme il arrive souvent, qu'elles mangent les restes ou rien du tout. Dans l'analyse qui a été faite dans la zone, nous avons vu que dans la pratique cela commence à se vérifier, que ce n'est pas réalisé totalement, c'est encore une des tâches qu'il reste à accomplir.

Sixièmement.- *Les femmes ont droit à l'éducation.*

Sur ce point, les choses avancent, mais il y a encore quelques problèmes dans une minorité de communautés ou de familles. Il arrive encore que certains pères ne permettent pas à leurs filles d'aller à l'école, et parfois aussi que les *compañeras* ne réussissent pas à faire valoir ce droit, surtout les plus jeunes qui pourraient exiger davantage, mais qui parfois renoncent à ce droit. Dans le cas des fillettes, quand elles sont dans leur communauté, le droit à l'éducation est davantage respecté parce qu'elles vont à l'école primaire autonome, aux EPRAZ.

Dans le cas de l'enseignement secondaire, nous voyons que pour les jeunes filles c'est un peu plus difficile parce qu'il faut qu'elles se déplacent jusqu'au *Caracol*, car c'est là que se trouve le collège.

C'est plus difficile, parce qu'elles viennent d'endroits très éloignés et que souvent les pères ne les laissent pas rester plusieurs jours, tant que durent les cours. On a aussi vu que certaines *compañeras* qui vont à l'école, surtout dans le secondaire, parfois se marient et abandonnent leurs études. Certains maris sont d'accord pour qu'elles continuent, mais d'autres non, et lorsqu'elles cessent d'étudier, c'est la *compañera* qui en pâtit, mais aussi la lutte.

Ce qui s'est passé aussi à propos du droit à l'éducation concerne la formation des *compañeras* adultes. Pendant un certain temps, il y a eu un plan pour alphabétiser les femmes, cela s'est fait, mais, par manque de conscience il n'y a pas eu de suite, ça n'a pas continué parce que les *compañeras* n'y assistaient plus.

Maintenant, c'est important de reprendre ce qui avait été commencé car les *compañeras* ont aussi le droit de se former, d'étudier pour pouvoir mener à bien leur travail et leurs engagements.

Septièmement.- *Les femmes ont le droit de choisir leur compagnon et on ne peut pas les obliger à se marier de force.*

On sait bien qu'avant on ne demandait pas aux femmes si elles voulaient se marier ou avec qui elles voulaient le faire, elles n'avaient pas leur mot à dire, leur parole n'était pas prise en compte, c'était vraiment une coutume fâcheuse. On les échangeait contre de l'alcool, contre du bétail, contre de l'argent, même si ce n'était que des enfants, parfois même de seulement 10 ans, on les mariait obligatoirement avec qui le père avait décidé. Il y a peu d'années que cela a commencé à changer, maintenant, la majorité des pères demandent à leurs filles si elles veulent se marier et avec qui elles veulent le faire, c'est pour cela que nous disons que sur ce point nous avons avancé. Même si parfois, ça arrive encore qu'elles se marient à 13 ou 14 ans, et nous disons que ce n'est pas encore le bon moment, car il faut que la *compañera* progresse dans ses études, il est encore temps qu'elle se forme.

Avec le changement de vie dans l'organisation, beaucoup de jeunes, garçons et filles, se rassemblent au cours de différents travaux, dans différents domaines, et nous, nous ne pouvons pas éviter qu'ils se connaissent, qu'ils se parlent, qu'ils cohabitent. C'est bien qu'ils causent, mais si c'est pour se fiancer, alors il faut la permission des parents. Il ne faut pas prendre les mauvaises habitudes des villes où les fiancés se mettent ensemble sans respect pour les pères et les mères, ou quand on part avec quelqu'un qui est déjà marié. Ici, dans notre zone, c'est très mal vu, et je crois que dans toute l'organisation aussi.

Huitièmement.- *Aucune femme ne pourra être battue ou maltraitée physiquement ni par des membres de sa famille ni par des étrangers. Les délits de tentative de viol ou de viol seront sévèrement punis.*

Ici, dans la zone, nous disons que ce point-là n'est pas encore complètement tenu parce que la violence physique n'est pas la seule chose qui compte, il y a d'autres types de maltraitance. Il n'y a pas toujours de coups mais nous pensons que ces problèmes de mauvais traitements arrivent encore et affectent notre travail à tous les niveaux. Nous affirmons qu'il y a eu aussi des tentatives de viol, pas par des *compañeros*. Les *compañeras* ne peuvent pas se déplacer seules, il faut qu'elles soient accompagnées, car, en chemin, il y a parfois des tentatives de viol. Ici dans cette zone, ce qu'on sait, c'est que ce ne sont pas les *compas* qui font ça. Nous avons compris que ces tentatives de viol et ces viols avaient été commis par des gens à la solde des partis.

Nous voyons aussi que sur ce point, les choses ont changé, parce qu'à présent, les *compañeros* respectent les *compañeras*, bien qu'il y en ait une minorité qui ne leur accorde pas un vrai respect. C'est arrivé, parfois, qu'il y ait eu mauvais traitement et que la *compañera* s'en plaigne, alors on a pu savoir et on a puni par une semaine de prison. Il a fallu aider et conseiller le *compañero* pour qu'il apprenne à respecter les femmes, et c'est comme ça qu'il s'est corrigé.

Neuvièmement.- *Les femmes pourront occuper des responsabilités de direction dans l'organisation et avoir un grade dans les forces armées révolutionnaires.*

Ce point-là, nous pouvons dire qu'il est concrétisé, parce qu'il y a des *compañeras* intégrées à tous les mandats de direction. Locaux, régionaux, comités, à tous les mandats, et qui occupent aussi différents grades militaires. Les *compañeras* accèdent à ce droit en fonction de leur volonté et de leur capacité.

Dixièmement.- *Les femmes bénéficieront de tous les droits et de toutes les obligations signalés dans les lois et les règlements révolutionnaires.*

Ici, dans notre zone, nous avons fait l'effort de respecter nos droits et nos obligations, comme le dit notre loi révolutionnaire à nous, les femmes. Il y a encore du chemin à parcourir. Nous ne disons pas que nous y sommes complètement arrivées ou que nous avons beaucoup progressé, ce n'est pas la peine, mais ces 10 points nous ont servi pour améliorer notre participation où que nous soyons, dans les différents milieux et aussi pour que les hommes nous respectent un peu plus.

Ainsi que le dixième point de notre loi le dit, nous, les femmes, nous avons tous les droits et toutes les obligations, mais nous nous rendons compte qu'il y a encore beaucoup de points qui ne sont pas bien spécifiés, pas bien clarifiés dans notre loi révolutionnaire. C'est pour cela que dans la zone nous pensons qu'il est nécessaire de savoir et de connaître ce qui a été proposé en 1996 ; ce n'est pas une proposition du Conseil de Bon Gouvernement mais de notre zone, et c'est une proposition d'extension de notre Loi Révolutionnaire des Femmes.

Proposition d'extension à la Loi Révolutionnaire des Femmes

Claudia (Membre du Conseil Autonome. MAREZ Magdalena de la Paz)

1. – Les femmes ont droit au respect dans le cadre de la famille et à l'intérieur de la communauté.
2. – Les femmes ont les mêmes droits que les hommes à l'intérieur de la commune et de la communauté.
3. – Les femmes ont le droit d'exprimer leurs sentiments, car, en tant que femmes, elles ont leurs propres sentiments et sont plus sensibles, c'est pour cela qu'elles méritent un traitement spécial.
4. – Les femmes mariées ont le droit d'utiliser les méthodes de planification familiale, artificielles ou naturelles, selon ce qu'elles décident ou désirent, d'un commun accord avec leur mari.
5. – Les femmes ont le droit de participer aux réunions et aux décisions aux côtés des hommes, de discuter et d'élaborer des plans sans que personne ne les empêche ni ne les critique. Elles ont le droit de se former, d'avoir l'espace et la possibilité d'être écoutées lors des assemblées communautaires et municipales, et d'avoir des responsabilités dans tous les domaines culturels et sociaux.
6. – Les femmes ont le droit de se former dans tous les domaines qui seront nécessaires à leur développement politique, économique, social et culturel.
7. – La Loi Révolutionnaire des Femmes interdit formellement, la culture et la consommation de drogues : marijuana, héroïne, cocaïne, etc. Parce que, nous, les femmes, sommes celles qui en subissons le plus les conséquences.
8. – La vente et la consommation de boissons alcoolisées sont strictement interdites dans nos villages et dans nos communautés, parce que c'est nous qui subissons les coups, les mauvais traitements, la pauvreté et la misère, conséquences de ce vice.
9. – Les femmes et leurs enfants ont les mêmes droits que les hommes en ce qui concerne l'alimentation, l'habillement, les dépenses et la gestion des ressources de la famille.
10. – Les femmes ont droit au repos quand elles en sentent réellement le besoin, soit qu'elles se sentent fatiguées ou malades, soit qu'elles veuillent se consacrer à d'autres activités importantes pour elles.
11. – Les femmes ont le droit de se défendre verbalement quand elles sont offensées ou attaquées en parole par des membres de leur famille ou des personnes étrangères.
12. – Les femmes ont le droit de se défendre lorsqu'elles sont attaquées ou agressées physiquement par des membres de leur famille ou des personnes étrangères et elles ont le droit de punir les agresseurs en accord avec les règlements et les statuts de l'organisation.
13. – Le travail de la femme aura la même valeur que le travail des hommes. C'est pour cela qu'il ne doit pas y avoir de différence en ce qui concerne le juste salaire et le prix de ce qu'elle produit.
14. – La femme a le droit d'exiger que changent les comportements qui affectent sa santé physique et émotionnelle. Ceux qui discriminent les femmes, se moquent d'elles ou en abusent seront punis.



15. – De par la Loi Révolutionnaire des Femmes, il est interdit aux hommes et aux femmes mariés, (quel que soit le type de cérémonie qui ait présidé à leur union), d’abandonner leur épouse ou leur époux sans raison majeure, pour s’unir à une autre femme ou à un autre homme quand aucune décision de divorce n’a été prononcée.

16. – La Loi Révolutionnaire des Femmes interdit à l’homme d’avoir deux femmes, parce que c’est une blessure pour l’épouse, une violation de ses droits, une atteinte à sa dignité en tant que femme et épouse.

17. – La Loi Révolutionnaire des Femmes reprend la norme de la société indigène qui considère comme interdit et déplacé le fait d’avoir des relations amoureuses en dehors des normes de la communauté et du village. C’est-à-dire qu’il n’est pas autorisé que des femmes et des hommes aient des relations s’ils ne sont pas mariés, parce que cela a comme conséquence la destruction de la famille et que c’est un mauvais exemple pour la société.

18. – Aucune femme ne pourra recevoir de mauvais traitements, d’insultes ou de coups de la part de son mari pour la simple raison qu’elle n’a pas eu d’enfant mâle.

19. – Les femmes ont le droit de posséder, d’hériter et de travailler la terre.

20. – Les femmes ont le droit de prendre un crédit, de promouvoir et de diriger des projets productifs.

21. - Quand il y a séparation dans un couple, on doit partager en parts égales la terre et tous les biens de la famille entre le mari, la femme et les enfants.

22. – Les femmes ont le droit de punir les hommes qui vendent et prennent des boissons alcoolisées et tout autre type de drogue.

23. – La femme a droit au divertissement et peut aller connaître d’autres endroits de l’État, du pays et du monde.

24. – La femme a le droit d’avoir l’appui de son mari lorsqu’elle part travailler pour l’organisation. Quand elle va aux réunions, l’homme doit prendre soin des enfants, leur donner à manger, et s’occuper du foyer.

25. – La femme a le droit de maîtriser tous les plans de développement.

26. – La femme a le droit de s’investir dans le domaine culturel, poésie, chansons, théâtre, danse, fêtes, etc.

27. - Les femmes indigènes doivent être reconnues dans leur différence.

28. – Les veuves, les mères célibataires et les femmes seules doivent être respectées, considérées, reconnues en tant que famille et soutenues par la communauté quand elles en ont besoin.

29. – Les femmes doivent être informées de tout ce qui se fait dans la communauté et peuvent recevoir tout type d’information capable d’élargir leurs connaissances.

30. – La femme a le droit d’exiger que l’on éradique la prostitution dans les communautés.

31. – Les femmes ont le droit de recourir à une aide technique pour mieux réaliser leurs travaux.

32. – Les femmes doivent être respectées par leurs époux ; ils doivent les laisser participer aux différentes activités et leur permettre de sortir de la communauté pour réaliser leur travail avec les autres femmes.

33. – Les femmes doivent être respectées dans leurs us et coutumes traditionnels, culturels, linguistiques, et elles ont le droit de porter leurs vêtements régionaux traditionnels.

Les dix premiers points de la Loi Révolutionnaire des Femmes datent d'avant 1994. Nous, dans notre zone, nous avons essayé d'analyser comment nous avons respecté cette loi. Nous avons vu les progrès là où nous avons réussi à mettre en pratique cette loi révolutionnaire, mais la route est encore longue, alors, le gros travail que nous avons en tant qu'hommes et femmes, c'est de mettre en pratique ce qui manque encore pour réaliser pleinement cette loi que nous avons.

Une autre compañera :

Ces 33 points étaient une proposition faite dès 1996. Plusieurs points ont été développés, mais il n'a pas été confirmé s'ils devaient rester en l'état. Certains d'entre eux, oui, peuvent être mis en pratique, mais d'autres en sont encore loin. Lorsque nous les avons formulés, nous sommes parties de la réalité des choses de ces années-là. C'était différent, vraiment, lorsque nous avons fait cela. Il se peut que maintenant, cela ait un peu changé, mais, quand même, il y a des choses qui manquent encore.

Lorsque nous avons proposé cette extension, il n'y avait pas de Conseil de Bon Gouvernement, il n'y avait pas de Conseils Autonomes, mais c'est notre travail en tant que femmes, en tant que CCRI de cette zone et nous avons bien vu que l'extension de la loi était nécessaire. Et c'est pour cela que les 33 points sont nés.

Mais comment est-ce arrivé ? Nous avons posé le problème à une assemblée des cinq zones. Nous les avons convoquées. Des représentants des cinq Aguascalientes sont arrivés, mais je crois qu'à l'époque ce n'était pas encore des Aguascalientes. Les femmes sont venues, nous leur avons exposé la proposition, nous leur avons dit qu'elles l'emportent, qu'elles aillent dans les villages, qu'elles discutent, qu'elles analysent, qu'elles coupent, qu'elles développent tout ce que désirent les femmes des autres zones. D'autres zones ont envoyé des réponses, certains étaient d'accord, d'autres non. C'est pour cette raison que cette extension n'a pas été appliquée, parce qu'elle n'a pas été approuvée par les cinq zones. C'est pour cela qu'elle n'est pas en vigueur non plus ici dans la zone de *Los Altos*. Elle est restée en suspens, sans réponse concrète.

Ni le Conseil de Bon Gouvernement, ni les gouvernements autonomes n'ont fait grand-chose pour promouvoir la participation des femmes ; en tant que comité, avec quelques femmes du CCRI nous n'avons pas pu faire grand-chose non plus, mais quand même, depuis que nous nous sommes intégrées à ce travail, c'est-à-dire depuis 1995, nous avons travaillé avec les *compañeras*.

Nous avons fait des réunions, nous avons formé des représentantes de femmes, mais nous n'avons pas obtenu tout ce que nous aurions dû obtenir. Au début, oui, les femmes s'y mettent, mais quelques mois après, il n'y a plus personne. Pourquoi ? Et bien il semble qu'il y ait de nombreuses raisons, mais parfois ce ne sont que des prétextes. D'autres fois, il se trouve que ce sont des jeunes filles qui sont nommées, et elles se marient, même si c'est avec un *compa*, elles laissent en plan leur engagement et ne continuent pas. Et après plus personne n'est nommé à leur place. On dit aux villages qu'ils doivent nommer d'autres représentantes, qu'ils doivent nommer quelqu'un à la place de qui a renoncé à son engagement, mais la communauté répond :

- Non, ça doit rester comme ça, c'est tout – disent les femmes elles-mêmes. Si cette fille, si cette *compañera* n'a pas pu le faire, nous, qu'est-ce qu'on va pouvoir faire ? Il vaut mieux laisser comme ça - voilà la réponse qu'ont donnée les femmes, même si, vraiment, il s'est agi de former des responsables ou des représentantes des femmes dans différentes régions.



Nous aussi, en tant que CCRI nous sommes allées dans les régions pour rencontrer les femmes bases d'appui. Nous l'avons fait deux fois seulement, d'aller dans les communautés, mais il n'y a eu aucun écho, ici, dans la zone. Pourquoi c'est comme ça ? Des *compañeras* qui parlent politique, il n'en reste plus. Il y en a eu, mais elles ont renoncé, et du coup il en reste très peu.

En ce qui concerne la participation des femmes au gouvernement autonome et au Conseil de Bon Gouvernement nous allons parler de la réalité. Nous ne pouvons pas mentir en disant qu'ici, nous les femmes nous avons beaucoup avancé, qu'il y a beaucoup de responsables, puisque ici il n'y a même pas de femmes agents ni commissaires. Nous ne savons pas s'il y en a dans d'autres communes, peut-être qu'il y en a mais nous l'ignorons. Et pourquoi ? Qui peut le dire, nous ne savons pas où est le problème, nous les femmes qui faisons partie du CCRI nous nous sommes demandées pourquoi on n'arrive pas à motiver les *compañeras* ? Jusqu'à présent nous n'avons pas de réponse.

Un des problèmes fréquents qui se pose dans les communes, c'est que, par exemple, si une *compañera* devient conseillère ou membre du Conseil Autonome ou représentante ou membre du Conseil de Bon Gouvernement, parfois elle se trouve face à ce que nous appelons « un problème de jupons ». C'est-à-dire un problème de relation homme-femme. Si une *compañera* commet cette erreur, qu'elle s'y trouve engluée, parfois elle ne le supporte pas et laisse en plan son travail. Ensuite les gens, le père ou le frère disent qu'elle ne peut pas continuer parce qu'elle a commis cette erreur.

Nous nous demandons pourquoi. Pourquoi les femmes quand elles commettent cette erreur ne peuvent pas continuer leur travail alors que les *compas*, eux, peuvent continuer ? Pourquoi une telle différence ? Qui peut le dire ? Là non plus nous n'avons pas trouvé de réponse. Mais quand ça arrive, les gens trouvent que c'est un gros problème. Cela s'est produit dans plusieurs communes, surtout dans le Conseil de Bon Gouvernement et les gens disent :

- Ah non, ça va. Je ne vais pas laisser ma femme y aller ni ma fille parce qu'elles vont se trouver face à ce problème. - c'est non.

Voilà l'erreur en elle-même, même si on explique bien, les gens, le peuple, n'arrivent pas à comprendre cela et c'est bien le problème ici dans la zone de *Los Altos* de Chiapas. Il y a eu quelqu'un au Conseil de Bon Gouvernement qui a laissé tomber son travail pour avoir commis cette faute, et personne n'a pu être nommé en remplacement, parce que personne ne veut assumer la responsabilité à cause de ce problème. Une seule commet l'erreur, et c'est nous toutes qui payons, c'est ça.

Mais ici, dans la zone de *Los Altos* il semble qu'il y ait un manque de motivation, un manque d'intérêt de la part des *compañeras* et aussi des *compañeros*. Nous ne pouvons pas nier avoir été soutenues moralement par certains *compañeros*, mais pas par tous. Il n'est pas important de savoir qui, mais de la base jusqu'à la tête, nous n'avons pas eu cet appui moral. Depuis que nous travaillons comme cela, en tant que femmes, que nous avons essayé de réaliser certaines choses avec les *compañeras*, eh bien, ce que nous avons rencontré chez les *compañeros* occupant diverses responsabilités, sans donner de noms, au lieu de nous aider, c'était plutôt nous donner l'impression que notre travail ne vaut rien. Et même, ils disent :

- C'est que ce travail des femmes, c'est une affaire de femmes - voilà ce qu'ils disent.

Que pensons-nous de tout ça ? En tant que femmes, nous nous sentons mal. Je ne sais pas comment dire, mais nous l'avons ressenti dans notre chair. Nous espérons que cela ne soit pas arrivé dans d'autres zones. Si cela ne s'est pas produit ailleurs, c'est vraiment bien, et il faut en informer nos *compañeros*, ici dans la zone de *Los Altos*. Si ça ne s'est pas produit dans d'autres *caracoles*, c'est très bien. C'est un bon exemple, mais ici, c'est arrivé, peu importe à qui. C'est pour cela que nous disons clairement qu'une femme, bien qu'elle devienne membre du Conseil de Bon Gouvernement, ou membre du Conseil Autonome, ou responsable locale ou régionale ou CCRI, au moment de faire le travail, au moment de résoudre un problème, de donner son avis, de prendre une décision, eh bien, vraiment, ici, dans la zone de *Los Altos*, il faut que nous bataillions ferme.

- Qu'est-ce que vous en dites ? - disent les *compas*. Parfois ils nous demandent quelque chose, et nous, non, nous ne disons rien.

Pourquoi ? Je ne sais pas pourquoi, mais parfois, par exemple, sur un problème qu'il faut résoudre, nous ne disons rien, parce que si nous disons quelque chose, nous allons tout foutre en l'air. Il y a même certains *compas* qui disent : « Ce que dit cette *compañera*, ça ne va pas, c'est pas comme ça » Je ne sais pas comment l'expliquer, mais ils nous ont mis ça dans la tête, c'est ce que nous vivons ici. Et c'est le moment de dire ce qui se passe réellement, ce qui est vrai, car nous n'inventons rien.

Ici, il manque beaucoup de choses, mais néanmoins, nous avons agi en politique. Pendant plusieurs années nous avons vu qu'il n'y avait pas de représentantes des femmes, il n'y avait pas de responsables locales, ni régionales alors nous nous sommes demandées quoi faire en tant que femmes. Ce qui nous est venues à l'esprit, comme ça, c'est d'inventer quelque chose, nous avons pensé organiser une réunion du 8 mars, y convoquer les femmes et leur demander de nommer leurs responsables. Nous avons posé le problème au Commandement Général, parce que, quoi que nous fassions, nous leur en parlons toujours. Nous avons demandé si nous pouvions organiser une fête le 8 mars, nous avons eu leur soutien et en plus, ils nous ont dit d'inviter d'autres *compañeras* d'autres *Caracoles*. Notre idée était que dans la zone de *Los Altos*, les femmes nomment leurs responsables dans chaque groupe. Et ça, nous l'avons réussi à peu près, parce qu'il y avait des régions qui n'avaient même pas de responsable locale. Oui, nous y étions arrivées, mais maintenant cela régresse de nouveau.

Les femmes qui obtiennent une responsabilité au Conseil de Bon Gouvernement ou qui deviennent membres du Conseil Autonome sont nommées parmi les hommes et les femmes en assemblée. Les femmes ne sont pas à part, le Conseil Autonome qui cherche des remplaçants convoque hommes et femmes, jeunes filles et jeunes garçons, ils élisent ensemble les autorités. Les femmes ne sont pas à part. Mais il y a encore du chemin. On a beau expliquer aux *compañeras*, on dirait que parfois elles ne comprennent pas.

Trois domaines de santé ont été créés : celui des rebouteuses, celui des herboristes et celui des sages-femmes. Ce ne sont que des *compañeras* qui s'en occupent ; ce n'est pas une de nos initiatives, mais une proposition du Commandement Général et ça nous a plu, parce que nous avons vu que c'était un espace ouvert pour que les femmes participent. C'est pourquoi nous avons aimé cette idée qu'ils nous ont proposée. Mais nous avons dit très clairement depuis le début que si les *compañeros* ne nous soutiennent pas, s'ils continuent à faire ce qu'ils ont fait, nous n'allons pas pouvoir continuer à travailler de la sorte.

Cela nous l'avons dit, il y a même quelques cadres du mouvement qui savent que ça a été comme ça, que nous avons dit ce qui se passait. Cela fait plus d'un an que ces domaines ont été créés, et nous avons vu déjà quelques différences, nous n'avons plus entendu les *compañeros* dire « c'est une affaire de femmes, nous n'allons pas la soutenir ». Non, c'est déjà un peu différent, mais en ce qui concerne la participation des femmes, oui, il reste encore beaucoup à faire. Nous avons la Loi Révolutionnaire des Femmes, mais il ne s'agit pas seulement de ce qui est écrit, ce qu'il faut, maintenant, c'est commencer à mettre en pratique ce que nous n'avons pas encore réussi à faire.

Questions

Dans les réunions qu'organisent les communes ou les zones est-ce que les compañeras participent ? Comment ça se passe s'il n'y a pas de responsables femmes agentes ou commissaires ? Comment arrive l'information ?

En ce qui concerne l'organisation, c'est autre chose, le travail ici. Dans notre zone il y a des responsables locaux et régionaux, hommes, ils se réunissent et nous leur donnons à eux l'information et ils la transmettent à leur région. Les régionaux réunissent leurs responsables locaux, là il y a des hommes et des femmes, on leur donne l'information et ils la portent à leur village, ils la portent à chaque village. Mais la plupart du temps, et nous le disons haut et clair, ce sont des hommes ceux qui apportent l'information.

La Loi Révolutionnaire dit que les femmes ont le droit de choisir leur compagnon, que se passe-t-il lorsqu'une compañera tombe amoureuse d'un compa et qu'ils s'enfuient ensemble ? Est-ce qu'il y a une loi pour ça ?

Notre loi dit que nous pouvons choisir notre amoureux, nous parlons des filles, des jeunes. Ce qui ne peut pas se faire, et c'est dit dans l'extension de la loi des femmes, c'est de partir avec un homme ou une femme marié, mais il n'y a pas de loi à ce sujet car chaque communauté décide quoi faire si cela se produit. Et c'est au juge autonome et aux agents, hommes - puisqu'il n'y a pas encore de femmes agentes -, de résoudre ces cas qui posent un problème social.

Dans l'extension de la loi révolutionnaire, de même que dans les 10 premiers points, rien n'apparaît à ce sujet, peut-être parce que, dans cette zone, cela ne se produit pas, mais dans notre zone à nous, la coutume a changé. Ce n'est plus comme avant. Avant, la femme devait se marier avec celui que le père avait choisi. Cela chez nous a pratiquement disparu.

Mais il y a un problème, car, lorsque la fille se marie avec le garçon, le père du garçon doit se préparer à verser une certaine somme d'argent parce que le père de la fille, par habitude ou je ne sais pas pourquoi, doit recevoir de l'argent. Il y a des endroits où ils touchent 2 000 pesos, d'autres 5 000, 10 000 pesos et nous avons même su qu'à certains endroits, c'étaient jusqu'à 15 000 pesos .

Nous considérons cela comme un vrai problème, parce que dans ces endroits, les femmes sont prises comme une marchandise ou comme un objet. Mais cela n'est pas apparu dans l'élargissement de la loi révolutionnaire. Comment vous sentez-vous, en tant que femmes avec un pareil traitement ?

Ici, dans la zone de *Los Altos*, cela arrive aussi, car lorsqu'une fille se marie, le garçon doit préparer je ne sais combien d'argent. Mais parfois, les pères exagèrent, et, comme les filles, maintenant, ont le droit de choisir leur compagnon, elles passent outre, ça n'est plus comme il se doit et ils s'enfuient. Il semble que c'est pire et que ça leur revient plus cher. Et ça aussi c'est un problème ici, mais on n'a pas pu le résoudre. Que faire ? On n'y est pas encore arrivé, et les juges non plus.

Difficultés que rencontre la participation des femmes aux travaux

Nous avons rencontré plusieurs difficultés lorsque des *compañeras* ont été nommées pour exercer des mandats. Différentes raisons font que les femmes ne veulent pas les accepter. Dans les communautés, lorsque nous élisons une *compañera* pour être responsable d'un domaine quelconque, parfois elle refuse.

- Non, je ne veux pas - dit-elle

- Mais pourquoi ? - demande-t-on

- C'est que je ne sais pas lire, - disent-elles. Mais elles ne le disent pas franchement, c'est simplement un prétexte.

Mais là n'est pas le problème, ce que nous voyons c'est que si une femme est mariée, elle sait qu'elle ne peut pas confier son enfant, peut-être que ça lui fait de la peine de laisser son mari, parce qu'il ne sait pas s'occuper des bêtes, il ne sait pas faire à manger, il ne sait pas faire les *tortillas*, il ne sait pas faire grand-chose. La femme sait tout ça. Nous avons vu qu'il y a des hommes et des femmes dans une communauté et quand on dit qu'il faut qu'il y ait des *compañeras* responsables, qu'il faut en nommer, les femmes ont bien l'air d'accord mais les hommes disent :

- Non, tant qu'il n'y aura que des hommes on ne laisse pas encore les *compañeras* - il y a des *compañeras* à qui ça plaît.

- Mais on ne peut pas en rester là, nous avons vraiment besoin que les femmes participent - expliquons-nous amplement.

Quand enfin une *compañera* est nommée, nous disons qu'une telle va être responsable locale et elle, avant de dire quoi que ce soit regarde son mari, et lui, déjà, il a changé de tête. Elle voit son mari comme ça, et c'est là qu'elle dit «non, en fait je ne sais pas lire», mais elle est en train de regarder son mari, parce qu'il ne la laisse pas. Parfois il accepte, mais du bout des lèvres. Nous avons vu d'autres cas où seules des femmes étaient là, par exemple à l'assemblée des coopératives de femmes, pour nommer le comité de direction, et les maris n'étaient pas là.

- Bon, il faut nommer le comité. Qui va en faire partie ? -demande-t-on

- Cette *compañera* - disent-elles

- *Compañera*, tu vas être responsable ou membre du comité de direction.

- Mais je ne sais pas ce que va dire mon mari. Je ne sais vraiment pas. C'est mon mari, alors c'est lui qui va dire si je vais pouvoir faire le travail ou pas – dit la *compañera*.

Finalement les autres *compañeras* la poussent pour qu'elle accepte. Elle rentre chez elle – je crois qu'elle va dire à son mari qu'elle a un poste à responsabilité.

- Non, tu n'iras pas - lui dit le *compa*.

- Bon, comme tu voudras, puisque tu es mon mari – dit la *compañera*.

En fait la femme en tant que femme n'est rien. Mais pas toujours, parfois la femme dit «J'y vais». Dans ce cas, elle se défend.

- Non, tu n'iras pas - dit le *compa*.



- Eh bien si, je vais y aller. Je vais voir jusqu' où je peux – dit la *compañera* en se défendant.

- Non, tu ne vas pas y aller - dit le *compa*. Si tu y vas, réfléchis bien - dit-il, parce que moi, je me cherche une autre femme .

- Bon, c'est pas possible - et la *compañera* revient pour dire qu'elle ne peut pas être membre du comité parce que son mari s'y oppose.

C'est ce qui arrive, je ne raconte pas d'histoires. Comme la femme ne veut pas être remplacée par une autre parce que son mari a de l'argent, qu'il est correct, qu'elle ne veut pas le quitter, et je ne sais quoi encore, finalement elle refuse le mandat proposé. Il y a aussi des cas où le mari est d'accord, mais quand il voit que sa femme s'en va et le laisse seul à la maison avec les enfants, les animaux, et qu'il voit qu'il ne s'en sort pas, alors commencent les problèmes. Lui, commence à dire que ça ne marche pas comme ça, et qu'il vaut mieux qu'elle renonce à son engagement.

Quel est le vrai problème ? D'un côté il vient des *compañeros*, mais de l'autre, il vient aussi des femmes, car, il y a eu aussi des cas où un *compa* a soutenu sa femme lorsqu'elle a été nommée, et c'est elle qui ne veut pas.

- Je ne veux pas, je ne veux pas le faire -dit la femme

- Mais si, fais le. - dis le *compa*. Fais-le, nous allons trouver comment nous arranger.

- Non, je ne veux vraiment pas -dit la femme.

Parfois c'est la femme elle-même qui ne veut pas, parce qu'elle a en tête l'idée qu'elle n'est pas capable de marcher seule. Nous voyons donc les différents problèmes qui ont empêché la participation des *compañeras*, nous voyons bien ce que dit la loi, mais il y a beaucoup de points encore où nous n'avons pas réussi une vraie participation des femmes. Ici, dans la zone de *Los Altos*, la participation est encore minime, mais, cependant nous sommes là, bien que peu nombreuses.

Nous remercions l'organisation à laquelle nous appartenons pour nous avoir donné cet espace où la femme peut jouer un rôle très important, mais nous devons redoubler nos efforts. En ce qui concerne la zone de *Los Altos*, le soutien nous manque, pas de la part de nos gouvernements autonomes, ni de notre Conseil de Bon Gouvernement, mais plutôt de la part des responsables locaux et régionaux qui n'ont pas cette motivation. Nous n'avons pas pu coordonner, ni unir, ni décider ce qu'il était possible de faire. C'est pour cela que parfois en assemblée nous disons : quand va-t-on voir la participation des femmes ? Comment faire ? Que faire pour que ce que dit notre loi devienne réalité ? Qui va s'en charger ? Je n'ai obtenu aucune réponse à toutes ces questions, moi-même je n'en ai pas trouvé non plus, et avec les *compañeras* qui sont ici, non plus. Qui sait qui pourrait répondre à cela.

C'est le problème, ici, dans la zone de *Los Altos* où la motivation manque énormément, mais nous espérons que grâce à cette rencontre nous nous rendrons compte que, dans d'autres *Caracoles* la motivation existe autant de la part des gouvernements autonomes que de celle du Conseil de Bon Gouvernement. Il existe une bonne coordination. Nous espérons que cela nous serve d'exemple, car ce qui se fait ailleurs et qui a été rapporté ici est un exemple pour nous.

Caracol III

Résistance vers une nouvelle aurore

(Resistencia hacia un nuevo amanecer)

La Garrucha



Introduction

Andrea (Coordinatrice de santé. MAREZ Francisco Gómez)

Avant 1994 les *compañeras* ont beaucoup souffert. Il y avait des humiliations, des mauvais traitements, des viols, mais le gouvernement n'en avait rien à faire, son travail c'était tout simplement de nous détruire en tant que femmes. Il n'avait rien à faire qu'une femme tombe malade, ou demande de l'aide ou du secours, rien à faire. Mais nous comme femmes, à présent, nous ne pouvons plus nous laisser faire, nous devons avancer. En ces temps-là nous avons souffert, c'est ce qu'ont rapporté les *compañeras*. En ces temps où j'ai dit qu'il y avait beaucoup d'humiliations, le mauvais gouvernement et aussi les grands propriétaires ne tenaient aucun compte des femmes.

Ces propriétaires, embauchaient les *compañeros* au rendement et les *compañeras* se levaient très tôt pour les aider, et comme ça les pauvres femmes continuaient à travailler, ensemble avec les hommes. Il y avait beaucoup d'esclavage, mais, les *compañeras*, à présent nous ne voulons plus de ça, c'est comme ça qu'est apparue notre participation comme femmes. En ce temps-là il n'y avait pas de participation, ils nous tenaient comme des aveugles et sans pouvoir parler. Mais ce que nous voulons à présent, c'est que fonctionne notre autonomie, nous voulons participer en tant que femmes, nous ne resterons plus en arrière. Nous allons continuer à aller de l'avant pour que le mauvais gouvernement voit que nous ne nous laissons plus exploiter comme il l'a fait avec nos ancêtres.

Au cours de l'année 1994, on a su qu'existait notre loi de femmes. Une joie, qu'il y ait eu ça, que nous ayons participé. À partir de cette année-là il y a eu des manifestations, ça s'est vu que les *compañeras* étaient entrées dans la lutte, par exemple lors de la Consultation Nationale, les femmes aussi ont participé. Moi aussi j'étais présente en ce temps-là, j'avais quatorze ans et j'ai participé à la Consultation Nationale. Je ne savais ni participer ni parler, mais j'ai fait tout ce que j'ai pu jusqu'au bout. Les femmes ont lutté, elles ont démontré, le gouvernement s'est rendu compte que les femmes, non plus, ne se laissaient plus faire, qu'elles continuaient à aller de l'avant. Et maintenant, nous voulons que fonctionne notre autonomie, nous avons nos droits en tant que femmes, ce que nous allons faire maintenant, c'est construire, faire le travail, c'est notre obligation de continuer à aller de l'avant.

Alors nous qui sommes ici présentes, savons-nous qui a fait cette loi révolutionnaire, qui fut la personne qui a lutté pour cela, qui nous a défendu, nous les femmes ? Qui a lutté pour nous, *compañeras* ? La commandante Ramona, c'est elle qui a fait cet effort pour nous. Elle, elle ne savait pas lire ni écrire ni parler castillan. Pourquoi nous, en tant que *compañeras*, nous ne faisons pas cet effort ? Elle est un exemple, cette *compañera* qui a fait l'effort. C'est elle l'exemple que nous allons suivre à l'avenir, pour faire davantage de tâches, pour démontrer ce que nous savons dans notre organisation.

Participation des femmes dans la lutte et l'autonomie

Ana Yolanda (Promotrice d'éducation. MAREZ San Manuel)

En tant que *compañeras*, nous savons bien que notre lutte zapatiste a besoin de la participation des femmes, car dans cette lutte nous luttons tous et toutes. Nous sommes en train de construire notre propre autonomie, personne ne peut nous dire comment nous devons mener la lutte, c'est à nous-mêmes de la construire.

Dans notre zone *Selva Tzeltal*, les *compañeras* sont en train d'essayer un peu de participer, dans certains villages elles participent. On ne va pas vous dire que dans tous les villages elles sont en train de participer, non, seulement dans quelques-uns, car pour la majorité des femmes - comme vous l'ont déjà dit les *compañeras* du *Caracol II* - parfois nous croyons nous-mêmes que nous ne valons rien. Mais ce n'est pas vrai, nous les femmes pouvons participer de la même façon que les hommes, nous pouvons également exercer des mandats, travailler, nous avons les mêmes droits et le courage aussi de participer.

Dans notre *Caracol* de La Garrucha, les *compañeras* de plusieurs villages exercent leurs mandats en tant que promotrices de santé, d'éducation. Aussi elles s'occupent des tâches d'agentes et de commissaires, nous savons aussi que les femmes de notre zone ont le droit de travailler la terre, de participer aux travaux collectifs, tels que l'élevage des poules, du bétail, entre autres. Au niveau de l'éducation, certaines promotrices sont élues, la majorité est élue et d'autres promotrices sont des bénévoles qui veulent participer, celles-ci donnent des cours aux petites filles et petits garçons et leur expliquent les droits des femmes, expliquent la Loi Révolutionnaire des Femmes. Les femmes participent de cette façon dans les villages.

Dans les communes, les *compañeras* exercent leurs mandats en tant que coordinatrices de santé et d'éducation. Et aussi, il y a deux communes où les femmes occupent des postes d'animatrices de radio, ce n'est pas le cas de toutes les communes, il y a deux communes Ricardo Flores Magón et Francisco Gómez où il y a des locutrices et des locuteurs. Dans notre zone les femmes participent aussi au Conseil de Bon Gouvernement au niveau de l'information et de la vigilance.

Nous participons de cette manière, mais il y a peu de femmes qui occupent des postes à responsabilité, nous essayons de participer, pas à 100%, mais nous pouvons participer et partager entre nous ce que nous savons faire, nous essayons. Je n'ai pas beaucoup d'expérience pour vous expliquer de quelle façon participent les femmes, mais je suis très heureuse parce que je suis là, et je suis en train d'essayer un peu. Grâce à notre lutte zapatiste nous avons une place en tant que femmes et nous y participons.

Droits des femmes

Carolina (Coordinatrice d'éducation. MAREZ Ricardo Flores Magón)

Premièrement.- *Les femmes, sans distinction d'origine, de croyance, de couleur, ou de filiation politique ont le droit de participer à la lutte révolutionnaire à la place et au degré que leur volonté et leur capacité détermineront.*

Nous, en tant que *compañeras*, avons la liberté de participer à la lutte révolutionnaire et dans les différents domaines de travail, parce que nous avons enfin nos droits en tant que femmes, c'est pour cela que nous voulons l'égalité entre femmes et hommes, nous sommes en train de réfléchir, de construire collectivement notre participation. Non seulement les hommes participent, les femmes aussi ont le droit de participer, soit au niveau de la zone, soit au niveau de la commune ou du village, selon notre volonté et notre capacité, c'est pour ça que nous sommes là, nous participons en tant que *compañeras*, notre participation est importante car nous avons des droits, enfin.

À ce sujet, nous sommes en train d'avancer peu à peu, certaines femmes participent déjà, pas toutes, mais parfois participent une, deux ou trois *compañeras*, peu à peu nous avançons. Nous, en tant que femmes, pensons que le mauvais gouvernement veut nous aveugler, nous les zapatistes, le gouvernement dit qu'il est en train de mener à bien la loi des femmes, mais ce n'est pas vrai ce qu'il dit. Le gouvernement dit qu'il y a des présidentes, des femmes gouverneurs et se demande ce que nous voulons nous les zapatistes, ben, ce n'est pas ça que nous voulons, nous savons qu'il n'a jamais tenu compte de nos lois, il s'agit d'une farce pour que nous nous taisions, c'est une façon de nous abaisser en tant que femmes.

Susana (Coordinatrice de santé sexuelle et reproductive. MAREZ Francisco Gómez)

Deuxièmement.- *Les femmes ont le droit de travailler et de recevoir un juste salaire.*

Nous les femmes avons le droit de recevoir le même salaire que les hommes, car nous avons le même sang. Nous, c'est ça que nous voulons en tant que femmes, ici dans l'autonomie, mais nous n'avons pas encore réussi sur ce point, car nous n'avons pas de salaires. Mais nous savons qu'ailleurs, beaucoup de femmes sortent travailler et ne sont pas bien payées, leur salaire est très bas, elles sont payées moins. Ici dans notre autonomie, ce que nous voulons, c'est que le gouvernement comprenne la loi que nous avons ici les femmes, les femmes et les hommes doivent être égaux et les femmes ne doivent pas être moins payées.

Manuela (Formatrice en éducation. MAREZ Francisco Villa)

Troisièmement.- *Les femmes ont le droit de décider le nombre d'enfants qu'elles peuvent avoir et élever.*

Nous, en tant que femmes, avons le droit de décider comment nous voulons vivre chez nous et nous avons le droit aussi de décider en couple, combien d'enfants nous pouvons avoir et élever. Nous avons le droit à ce que personne ne nous oblige à avoir plus ou moins d'enfants ; personne ne peut nous obliger à utiliser un stérilet si nous n'en voulons pas ; nous avons le droit de faire respecter nos décisions et nos opinions. Dans notre autonomie, nous voulons que ces droits pour nous les femmes soient respectés. Avant, le mauvais gouvernement répandait des idées fausses à notre égard, il disait que nous ne valions rien et que nous n'avions même pas le droit de nous exprimer.

Celina (Coordinatrice des trois domaines. MAREZ San Manuel)

Quatrièmement.- *Les femmes ont le droit de participer aux affaires de la communauté et d'y assumer des responsabilités si elles ont été élues librement et démocratiquement.*

En tant que femmes, nous avons les mêmes droits que les hommes, nous avons le droit de décider quel mandat nous voulons exercer dans les communautés, tels qu'agentes, commissaires, promotrices de santé, de santé sexuelle et de procréation, promotrices d'éducation. Nous devons prendre conscience de l'importance de ces domaines de travail, les respecter, afin de continuer à avancer dans notre organisation.

Maria Luisa (Coordinatrice d'éducation. MAREZ Francisco Gómez)

Cinquièmement.- *Les femmes et leurs enfants ont droit aux soins élémentaires en ce qui concerne la santé et l'alimentation.*

Nous, en tant que femmes, soignons bien notre santé, avec notre famille, nous travaillons pour bien nous nourrir, nous travaillons dans les champs, semons des aliments naturels, comme le maïs, le haricot, le café, entre autres. Personne ne peut nous dire que nous ne pouvons pas travailler, parce que nous avons le droit de travailler et de participer en tant que femmes de la même façon que les hommes, les hommes peuvent eux aussi s'occuper des enfants, préparer à manger, ensemble hommes et femmes, nous pouvons faire toutes les choses.

Claudia (Coordinatrice des trois domaines de travail. MAREZ San Manuel)

Sixièmement.- *Les femmes ont droit à l'éducation.*

Nous, en tant que femmes, avons le droit à l'éducation, si nous ne savons pas lire, nous pouvons continuer à étudier si nous le voulons, et c'est pour cela que nous avons des promoteurs autonomes pour nous enseigner et pour aller de l'avant. Avant, avec les mauvais gouvernements, nous en tant que femmes, nous ne pouvions pas faire ça, nous n'étudions pas parce que nous n'avions pas d'argent, c'est la raison pour laquelle nous ne savons pas parler le castillan, ni lire, ni écrire. Mais nous allons lutter jusqu'où nous pourrons avec notre autonomie. Avant, nos parents ne nous laissaient pas étudier, seulement les hommes pouvaient le faire, mais ça a changé, maintenant nous devons participer aux différents travaux et il faut apprendre à lire pour pouvoir alors exercer des mandats.

Nous savons bien que la Loi Révolutionnaire des Femmes, signale que nous avons le droit à l'éducation pour apprendre à lire et à écrire, mais pas seulement, c'est aussi pour apprendre à nous défendre en tant que femmes, parce que nous ne voulons pas vivre comme avant quand nous étions exploitées, quand nous n'avions pas une bonne d'éducation comme nous l'avons aujourd'hui. Il est nécessaire de nous éduquer, de nous former pour que personne vienne nous tromper ni nous exploiter en tant que femmes. Il faut nous former, continuer en avant avec l'éducation, alors, en tant que femmes, nous continuons à avancer également au niveau de l'éducation.

María (Coordinatrice des trois domaines. MAREZ Francisco Villa)

Septièmement.- *Les femmes ont le droit de choisir leur compagnon et on ne peut pas les obliger à se marier de force.*

Nous, en tant que femmes, avons le droit de décider, qui sera notre compagnon et avec qui nous voulons nous marier, si la famille nous oblige, nous ne pouvons pas l'accepter, nous devons choisir avec qui nous voulons être. Nous, en tant que femmes, ce n'est plus comme avant quand les parents nous obligeaient à nous marier avec celui qui leur plaisait, ils vendaient leurs filles pour un verre d'alcool, mais nous ne voulons plus de ça et c'est pour cette raison-là nous avons cette loi.

Andrea (Coordinatrice de santé. MAREZ Francisco Gómez)

Huitièmement.- *Aucune femme ne pourra être battue ou maltraitée physiquement ni par des membres de sa famille ni par des étrangers. Les délits de tentative de viol ou de viol seront sévèrement punis.*

Quand nous sortons de chez nous, nous subissons parfois des contraintes, parfois les hommes dans les transports en commun nous embêtent et à cause de ça, nous ne pouvons pas sortir, et même si les femmes veulent bien assurer leurs mandats, à cause de cette situation elles ne veulent pas sortir, certaines *compañeras* ont peur. Les autres organisations non zapatistes, se moquent de nous parce que nous sortons accomplir nos tâches, du fait que nous avons des mandats, ils disent que ça ne sert à rien ce que nous faisons. C'est ça le problème, mais, dans ces organisations-là, il existe beaucoup de problèmes de viols, de maltraitance. Par contre chez nous, dans notre organisation ce n'est pas comme ça, justement parce que nous expliquons toujours la Loi Révolutionnaire des Femmes.

Patricia (Membre du Conseil de Bon Gouvernement)

Neuvièmement.- *Les femmes pourront occuper des responsabilités de direction dans l'organisation et avoir un grade dans les forces armées révolutionnaires.*

Ce point signale que nous en tant que femmes pouvons avoir des mandats militaires, mais nous pouvons commencer à travailler dans les communautés, par exemple, nous pouvons occuper des grades de miliciennes, caporales ou sergentes, ainsi peu à peu on monte d'un mandat à l'autre, selon le type de travail qu'on doit exercer. Nous continuerons à avancer ainsi jusqu'où nous pourrons.



Nous, en tant que femmes, nous sommes en train de participer dans les différents domaines de travail, comme le domaine de la santé. Dans ce domaine-là la majorité des *compañeras* participent, dans ce domaine plusieurs branches existent, la contraception, santé en général, et il y a trois autres domaines : les sages-femmes, les rebouteuses et les herboristes. Dans le domaine de l'éducation, les femmes participent en tant que coordinatrices, formatrices et promotrices d'éducation et c'est de cette façon que nous participons à la construction de notre autonomie, car nous avons les mêmes droits que les *compañeros* de participer.

Nous les femmes pouvons proposer, penser et décider au sein d'une assemblée, dans notre autonomie nous savons que la participation des *compañeras* est nécessaire, la lutte se fait par les hommes et les femmes et cela pour travailler collectivement.

Nous pouvons aussi participer dans nos villages, en tant que commissaires et agentes, nous devons faire les travaux toutes ensemble, entre *compañeras*, et devons motiver d'autres femmes à participer davantage, parce que la majorité des *compañeras* ne participent pas. Pourquoi ? Parce que parfois les parents ne les laissent pas participer aux travaux ou bien la *compañera* elle-même ne veut pas participer. Quand une *compañera* décide de réaliser un travail, elle a le droit et la liberté de le faire si elle a la volonté et la conscience qu'elle peut y arriver.

Ana Yolanda (Promotrice d'éducation. MAREZ San Manuel)

Dixièmement.- *Les femmes bénéficieront de tous les droits et de toutes les obligations qu'indiquent les lois et les règlements révolutionnaires.*

Nous savons bien que dans notre lutte zapatiste, comme j'ai dit toute à l'heure, nous ne disons pas seulement que nous avons des droits, mais dans notre autonomie, nous avons aussi des obligations afin de construire ce que nous voulons, comme nous le voulons dans nos villages.

Nous sommes conscientes que dans les villages nous avons besoin d'exercer des mandats, il y a beaucoup de tâches à réaliser pour construire notre autonomie et continuer la lutte, alors, en tant que femmes, nous ne disons pas seulement que nous avons des droits, nous avons aussi des responsabilités, nous devons faire les travaux comme il se doit. Nous vous avons déjà expliqué que ce ne sont pas seulement les hommes qui ont le droit d'exercer des mandats, nous les femmes avons ce même droit et nous devons participer entre tous et toutes à la construction de notre lutte. On a besoin de la participation de tous et toutes.

Questions

La participation des femmes avance-t-elle ? Comment ça se passe ?

Il n'y a pas beaucoup de *compañeras* qui participent, environ deux ou trois pour cent, elles ne veulent pas prendre des responsabilités, comme il a été déjà expliqué, quand les *compañeras* sont nommées, elles ne veulent pas accepter le mandat et quoi que tu leur dises, elles ne veulent pas participer, mais parfois il y a une femme au sein du Conseil de Bon Gouvernement et une autre au Conseil Autonome, c'est comme ça.

Dans la commune, les *compañeras* se relaient dans le travail, les femmes de chaque village participent chacune à leur tour. Il n'y a pas de *compañeras* qui restent de manière permanente en tant que membres du Conseil Autonome, il s'agit d'une rotation, c'est comme ça que ça se fait dans chaque village. Il y a aussi les commissaires, mais, on ne sait pas encore très exactement comment on doit faire ce travail, peu à peu et ensemble avec les hommes, nous apprenons et avançons.

Au niveau de la zone, les villages où participent les femmes sont majoritaires ou minoritaires ?

Les femmes qui participent sont minoritaires. La majorité des femmes ne peuvent pas participer en raison de plusieurs contraintes, parfois, quand elles ont été nommées, leurs maris ou leurs compagnons ne les laissent pas sortir, ne leur permettent pas. En ce sens, les *compañeros* n'ont pas encore bien compris.

Les femmes participent-elles au Conseil de Bon Gouvernement ou pas encore ?

Oui, elles participent au Conseil de Bon Gouvernement. Dans chaque région, deux *compañeras* sont nommées et se relaient chacune à leur tour. Nous ne pouvons pas dire qu'il y en ait beaucoup, il y a quatre, cinq ou six *compañeras* qui participent, ou parfois, il y a deux ou une seule, mais les *compañeras* participent.

Les compañeras qui sont au Conseil de Bon Gouvernement, ou bien qui participent à d'autres responsabilités ont-elles déjà essayé de faire des réunions ensemble pour améliorer leur participation dans les villages et dans les différents niveaux du gouvernement ?

Oui, elles font des assemblées au niveau de la zone, les agents, commissaires, tous se réunissent et ensuite communiquent aux communautés ce qu'on a besoin de faire pour la participation des femmes, car c'est très important, avant, il n'y avait personne mais maintenant les *compañeras* participent. Elles se réunissent au niveau de la zone ou bien dans les communes, tout ça on le sait par les rapports des agents et des commissaires.

Il y a-t-il quelqu'un en particulier qui est en train de promouvoir la participation des compañeras, par exemple, le Conseil de Bon Gouvernement, le CCRI ou quelqu'un d'autre ?

Le CCRI c'est celui qui promeut le plus les réunions à ce sujet, encore plus que les commissaires, le CCRI promeut la participation des *compañeras* dans les travaux, même si dans la majorité ce sont des hommes qui travaillent. Un accord a été pris à ce propos, par exemple, dans la commune Francisco Gómez, pour promouvoir la participation des *compañeras*. L'accord pris par la commune a été que les *compañeras* participent aux travaux en se relayant. Il y a eu des erreurs au niveau de la communication avec les villages, mais, oui, nous sommes en train de promouvoir leur participation.

Caracol IV

Tourbillon de nos paroles

(Torbellino de nuestras palabras)

Morelia



Introduction

Claudia (Base d'appui. MAREZ 17 de Novembre)

Nous, les femmes, il y a très longtemps souffrions de la maltraitance et de la discrimination, d'inégalités, dans nos maisons et dans la communauté. Nous souffrions toujours et on nous disait que nous étions un objet, que nous ne servions à rien. Nos grands-mères nous ont appris, élevé ainsi, et nous enseignèrent seulement à travailler, à la maison et aux champs, à élever les enfants, s'occuper des animaux et servir l'époux. Nous n'avons jamais eu l'opportunité d'aller à l'école, à cause de cela, nous ne savons pas lire, écrire, parler le castillan. On nous disait qu'une femme n'a aucun droit de participer ou de réclamer. Nous ne savons pas nous défendre, ni connaissons ce qu'est un droit. Ainsi furent éduqués nos grands-mères par les propriétaires terriens.

Quelques-unes d'entre nous ont encore maintenant cette idée de travailler seulement dans la maison car jusqu'à maintenant cette souffrance continue de nous enchaîner. Depuis décembre 1994, se sont formées les communes autonomes et ce fut là que nous commençâmes à participer, à connaître, à faire des travaux grâce à notre organisation, qui nous donne un espace de participation en tant que *compañeras* et aussi grâce à nos *compañeros*, à nos pères, qui alors comprirent que, oui, nous avons le droit de travailler.

Bien que nous ne sachions ni lire, ni écrire, ni parler le castillan, nous apprenons peu à peu, c'est un exemple que nous a donné notre commandante Ramona. Elle ne savait ni lire, ni écrire, ni parler en castillan mais ce fut la première qui participa à l'extérieur, hors du Chiapas. Quand elle alla à Mexico, elle dit : « jamais plus un Mexique sans nous les femmes », et le mauvais gouvernement copia ce qu'a dit notre commandante. Quand Vicente Fox était président, selon lui : « jamais plus un Mexique sans vous », il a dit ça pour tromper les frères, ceux qu'ils utilisent encore pour continuer à gouverner.

Nous avons aussi un exemple quand les *compañeros*, *compañeras*, commandants et commandantes sont sortis dans la « *Marcha del color de la tierra* », c'est la commandante Esther qui a parlé dans ce lieu ou seulement peuvent entrer ceux qui ont fait des études et portent des cravates. Elle entra, elle parla et dit : « Je suis ici, une femme indigène et zapatiste. » Ceci est un pas de plus, un exemple pour notre lutte des *compañeras*.

Dans le mauvais gouvernement, nous voyons qu'il y a plus de femmes maintenant faisant campagne pour gouverner et pour tromper les communautés. Il y a des policiers femmes dans les présidences officielles, mais elles y vont pour de l'argent. Dans les communautés qui ne sont pas zapatistes, il n'y a pas de femmes autorités, il n'y a pas d'agentes, commissaires et promotrices qui ne travaillent pas pour de l'argent comme chez nous. Les femmes du mauvais gouvernement ne peuvent pas faire ce que nous faisons en tant que femmes zapatistes, travailler pour construire notre autonomie.

Nous sommes en train de lutter avec notre conscience, mais seules, nous ne pouvons lutter. Nous allons toujours main dans la main avec nos *compañeros*. Il y eut aussi la visite des *compañeras* insurgées dans chaque village, elles nous ont parlé sur la manière de lutter ensemble en tant que *compañeras* et sur comment assumer les tâches. Ainsi nous avançons, petit à petit, dans notre participation en tant que femmes à travers les débats et les pratiques.

Participation des compañeras dans le Gouvernement Autonome

Alejandra (Ex-membre du Conseil de Bon Gouvernement. MAREZ Lucio Cabañas)

Quelques-unes d'entre nous, les *compañeras*, avons participé à différentes commissions de travail, dans lesquelles nous sommes élues par le village, par exemple : dans la commission de l'honneur et de la justice, ou en tant que commissaires, agentes dans les régions municipales et dans la zone, nous travaillons aussi au service du bon gouvernement. Dans ces espaces, nous avons trouvé la participation et pu assumer la responsabilité de nos travaux.

Maintenant a été formée une équipe de base d'appui, nous les femmes, nous l'appelons : la commission de vigilance ; ceux-ci et celles-ci accompagnent les délégués du Conseil de Bon Gouvernement pour surveiller ses travaux et alertent les villages s'il y a quelques difficultés ou si le Conseil de Bon Gouvernement ne fait pas bien son travail.

Dans les villages autonomes, nous participons en tant que *compañeras* à différents espaces de travail. Tout le travail que nous réalisons se fait toujours collectivement avec les *compañeras* et *compañeros*. Dans ces espaces de travail nous discutons, proposons et nous nous mettons d'accord sur les objectifs à atteindre. C'est ainsi que nous fonctionnons pour construire l'autonomie.

Travail des compañeras dans le Conseil de Bon Gouvernement

Amelia (Ex-membre du Conseil de Bon Gouvernement. MAREZ Lucio Cabañas)

Nous, les femmes, nous participons au Conseil de Bon Gouvernement, avec conscience et volonté. Nous étions nommées par le village pour travailler en collectif. Bien que nous ayons la capacité suffisante de faire le travail, nous le faisons selon ce que nous dicte notre conscience.

À l'intérieur du Conseil de Bon Gouvernement, nous occupons différents espaces de travail comme la commission de la santé, la commission de l'éducation, la commission de la production, la commission vidéo et la commission radio. Nous travaillons aussi en tant que secrétaires des finances, coordinatrices de l'équipe du Conseil de Bon Gouvernement. Nous avons appris à nous servir d'ordinateurs, de téléphones, à recevoir et envoyer de l'information et utiliser Internet.

Nous nous rendons compte que nous arrivons à manier ces appareils, qu'avant nous ne connaissions pas car nous manquions d'expérience. À l'intérieur du Bon Gouvernement, nous avons appris et développons aussi notre pensée, afin que nous avançons peu à peu dans notre travail au sein du Conseil de Bon Gouvernement, mais pas seules, toujours avec les *compañeros*. Ici, nous travaillons ensemble, *compañeras* et *compañeros*, c'est un moyen pour nous de démontrer aussi le développement de notre travail, de notre autonomie.

Nous sommes en train de travailler notre autonomie en collectif. Nous nous sommes désignées pour appuyer les commissions et visiter les communes, les régions et les villages, pour voir comment se développe l'autonomie.

Au Conseil de Bon Gouvernement nous *compañeros* et *compañeras* nous sommes désignées pour assumer et appuyer les différentes commissions et pour visiter les régions et les communes pour voir comment se développe le travail. Par exemple, il y a une commission d'éducation, si jamais il y a des difficultés, alors, le Conseil de Bon Gouvernement peut saisir la commission pour résoudre le problème. De cette manière le Conseil de Bon Gouvernement et la commission travaillent ensemble. Et c'est ainsi que nous agissons dans tous les domaines qui dépendent du Conseil de Bon Gouvernement.

Dans ces domaines, la participation est équilibrée entre *compañeros* et *compañeras*. Nous, les femmes, faisons l'effort où nous pouvons, en pratiquant et exerçant. Il y a quelques *compañeras* qui ne savent ni lire, ni écrire mais nous nous entraînons avec celles qui savent lire et écrire pour notre participation dans le Conseil de Bon Gouvernement et dans les différents domaines dans lesquels nous intervenons.

Nous avons eu le cas des *compañeras* qui ne savent ni lire ni écrire, cela fait que beaucoup de *compañeras* ont honte de participer. Alors durant la période où j'étais membre du Conseil de Bon Gouvernement, nous nous sommes organisées et nous avons nommé un *compañero* qui donne des cours aux *compañeras*. En effet, elles-mêmes disaient qu'il était nécessaire qu'elles sachent un peu, qu'elles puissent au moins apprendre à lire et à écrire leurs prénoms. Nous avons travaillé, et il y a eu des *compañeras* qui ont pris de l'assurance et qui ont appris à écrire au moins leurs prénoms et pas seulement cela, elles ont aussi appris l'addition et la soustraction, la base des mathématiques.

Participation des *compañeras* dans les MAREZ

Andrea (Commission de zone. MAREZ Lucio Cabañas)

Quand se formèrent les communes autonomes, chaque village a élu les candidates pour les travaux, le nombre de candidates dépendant du nombre de commissions dont a besoin la commune. Une fois que chaque village a élu ses candidates, une assemblée au niveau de la commune est convoquée et chaque village présente ses candidates à la commune. Durant cette assemblée, on détermine les postes qui sont attribués à chaque *compañeras*.

Il y a certaines *compañeras* qui occupent des postes au conseil municipal, ou dans les commissions d'éducation, de production et de santé. Les *compañeras* qui travaillent dans ces commissions et dans ces conseils s'occupent de promouvoir les besoins de leur commune et d'identifier les travaux qui sont nécessaires dans chaque domaine. Ces commissions de santé, de production, avec la participation des conseillères, font un compte rendu tous les six mois et mesurent l'avancement dans chaque domaine, par exemple, les progrès qu'ont fait les collectifs dans chaque région ou chaque village dans les domaines de la production, de l'éducation et de la santé.



Ces commissions font des visites dans chaque village pour vérifier si les *compañeras* font leur travail convenablement. Il existe des collectifs dans certaines régions et villages, la plupart des collectifs sont locaux, c'est-à-dire, situés dans les villages. Pour vérifier qu'effectivement les *compañeras* travaillent, les commissions doivent faire des visites afin de mesurer le progrès des travaux, s'il y en a ou s'il n'y en a pas. Après avoir eu un aperçu de chaque village et de chaque région, un rapport est élaboré pour identifier combien de collectifs existent et comment ils ont progressé. Un rapport de dépenses est également élaboré. Les visites servent aussi à encourager les *compañeras* pour qu'elles continuent à occuper leur mandat. Avec ces visites, les *compañeras* prennent courage et assument leurs responsabilités selon le poste qu'elles ont en charge.

Les *compañeras* n'ont pas de collectifs dans chaque commune, la plupart de leurs collectifs se trouvent dans leurs villages. Chaque collectif a ses propres représentants et ses commissions. Les collectifs ont été créés parce que nous avons vu qu'ils sont très importants pour les *compañeras*, car parfois, quand elles ont des réunions au niveau de la commune, elles s'entraident pour payer leurs déplacements, par manque d'argent elles ne peuvent pas les payer, alors comme nous avons vu qu'il y avait ce genre de besoins, les *compañeras* ont commencé à travailler dans des collectifs de production. La production dépend du climat de chaque village et de chaque région, par exemple, dans les terres froides elles ne peuvent pas semer de café car il ne pousse pas.

Les collectifs ont été créés selon ce qui peut être produit dans les villages, afin que leurs membres puissent s'entraider au niveau des frais de déplacements lorsqu'ils ont des réunions communales ou lorsqu'ils ont des besoins spécifiques pour leurs collectifs ou pour leurs villages. Les travaux collectifs servent aussi à encourager les *compañeras* pour qu'elles travaillent ensemble. On voit qu'elles y apprennent plus ou moins à participer. Le travail collectif est très bon pour les *compañeras*, pour qu'elles apprennent à échanger leurs idées ou leurs connaissances.

Questions

Comment se passe la participation des femmes dans les zones ? Est-ce qu'elles participent dans tous les villages ?

En ce moment, nous nous rendons compte que les *compañeras* participent plus ou moins, pas à 100%, mais elles avancent. Le nombre de *compañeras* qui participe dépend du lieu, dans cette zone il y a de petits et de grands villages, dans les petits, il y a une seule représentante femme, cela dépend aussi du nombre des membres d'une famille ou du nombre de villageois dans un petit village. Dans les grands villages, on dénombre plus de postes à responsabilité pour les femmes. Mais bien sûr que les *compañeras* participent en majorité, grâce aux encouragements en faveur de leur participation. Même si cela se fait petit à petit, leur participation avance.

Y a-t-il des compañeras qui sont responsables locales ?

Oui, il y a des *compañeras* responsables locales dans la plupart des villages. Dans notre zone, par exemple, il y a des communes composées de grands villages, ce sont des nouveaux centres de population ; il y a des grandes communautés, mais aussi, il y a des régions où il y a très peu de *compañeros*, dans certains endroits il n'y a que deux, trois ou quatre *compañeros* seulement qui vivent. Dans ces localités un seul représentant est nommé, parce qu'il y a très peu de *compas* et dans ce cas-là il n'y a pas de commissaire, pas de *compañeras* agents, il y a juste une représentante. Dans les nouveaux centres de population, il y a plus des *compañeras* agents et commissaires. Quand une réunion est convoquée dans une commune où il y a plus de femmes, alors les *compañeras* agents et commissaires y participent et celles qui vivent dans des petites localités envoient une représentante, même s'il s'agit de petits villages, les *compañeras* également doivent participer.

Est-ce que le Conseil de Bon Gouvernement réalise des visites des villages ?

Oui, le Conseil de Bon Gouvernement le fait parfois, mais cela dépend du travail qu'il faut faire, par exemple, au niveau de la production, le Conseil de Bon Gouvernement réalise des visites au niveau de la zone. Les commissions de zone rendent visite à chaque commune et aussi dans les régions. S'il s'agit d'une affaire au niveau de la commune, alors ce sont les commissions au niveau de la commune qui visitent chaque village pour observer le travail qui a été fait, dans ce cas-là les commissions travaillent avec les membres du Conseil Autonome.

Ces visites dont vous parlez, sont-elles réalisées uniquement par les compañeras ou se réalisent-elles aussi avec les compañeros ?

Les visites se réalisent avec les *compañeros* et les *compañeras*, les femmes rendent visite aux collectifs de femmes directement.

Quel est le rôle de la commission d'honneur et de justice ?

Dans la commune, en tant que commission d'honneur et de justice, nous relayons le travail entre deux conseillères et deux conseillers. Si une *compañera* a un problème, par exemple, s'il s'agit d'un viol, alors elle parle avec une *compañera* de la commission d'honneur et de justice car elle n'a pas honte d'en parler, c'est plus facile que d'en parler avec un *compañero*. Ensuite, la commission d'honneur et de justice composée d'hommes et de femmes se coordonne pour résoudre le problème.

Est-ce que la participation des compañeras existe dans tous les domaines de travail, tels l'éducation, la santé et autres ?

Oui, les femmes participent dans tous les domaines de travail. A égalité avec les hommes, par exemple, dans le domaine de la santé, s'il y a quatre commissions, alors elles doivent se composer de deux *compañeros* et deux *compañeras*. C'est comme ça qu'ils travaillent.

Et-ce que vous avez eu des problèmes avec des compañeras qui ne veulent pas accepter la tâche ?

Oui nous avons rencontré des difficultés, il y a des *compañeras* qui n'ont pas encore pris conscience du fait d'assumer leurs responsabilités, mais la solution à ce problème dépend du village.

Combien il y a-t-il de compañeras qui font partie du Conseil Municipal et du Conseil de Bon Gouvernement ? Nous voulons savoir combien de compañeras participent comme autorités.

Les communes ont 12 membres au Conseil Municipal, six hommes et six femmes, c'est comme ça dans les trois communes. Au niveau de la zone il y a 60 membres du Conseil Municipal, 30 femmes et 30 hommes. Les 60 *compañeros* et *compañeras* se distribuent en cinq équipes et chaque équipe est composée de 12 membres, six *compañeras* et six *compañeros*. La participation est équilibrée entre hommes et femmes, au total, il y a 30 *compañeras* membres du Conseil de Bon Gouvernement. Ces 60 personnes travaillent uniquement au Conseil de Bon Gouvernement et non pas les conseillers municipaux qui eux s'occupent des communes.

Vous avez dit que dans les trois niveaux du gouvernement il y a des compañeras. Y a-t-il une coordination entre les trois niveaux de gouvernement ? Comment se coordonnent-ils ?

Ce trois niveaux se coordonnent à travers des assemblées au niveau de la zone. Dans ces assemblées se lancent des propositions selon les travaux qui doivent se faire dans les communes. Dans les assemblées ils se mettent d'accord et chaque commune informe les villages sur les accords pris pour y travailler. La coordination se fait au niveau de la zone entre *compañeras* et *compañeros*.

Participation des femmes en tant qu'autorités locales

Verónica (MAREZ Comandanta Ramona)

Les *compañeras* participent en tant qu'autorités locales pour savoir ce qu'il y a besoin de faire pour le village et s'il y a des problèmes entre des *compañeras*, elles donnent aussi leur avis ; même si nous ne savons ni lire ni écrire, nous savons donner notre avis. Elles participent également aux travaux collectifs, il y a des *compañeras* qui ont en charge des commissions, des promotrices d'éducation, des promotrices de santé, des coordinatrices de collectifs, des conseillères de vigilance, des commissaires et agentes, entre autres, en fonction des besoins du village.

Les coordinatrices générales sont celles qui ont l'obligation de promouvoir et d'informer des dépenses faites pour les travaux dans les villages, elles ont aussi la responsabilité d'informer lors d'une assemblée générale avec les *compañeros* de l'avancement des travaux collectifs. Les agentes sont celles qui ont pour tâche de résoudre les problèmes qui peuvent se poser dans le groupe des femmes, ce sont aussi celles qui organisent et animent les femmes du village.

Questions

Lorsqu'il y a des problèmes entre compañeras, seules les compañeras règlent le problème ou les compas les aident à résoudre le problème ?

Lorsqu'il s'agit d'un problème à l'intérieur du village, ce sont les autorités hommes et femmes ensemble qui règlent le problème.

Parmi les tâches que les femmes ont à effectuer dans le village, quels sont les problèmes les plus fréquents et comment sont-ils réglés ?

Le problème le plus fréquent dans les tâches que nous devons effectuer dans le village, c'est que parfois il n'y a pas de participation de toutes les *compañeras*. C'est un des problèmes, il y a un manque de conscience pour faire le travail, mais nous en tant que *compañeras* chargées de cela, nous le leur faisons remarquer pour qu'elles aussi participent. Mais oui il arrive que des *compañeras* n'aient pas envie, c'est clair, et elles prennent le prétexte des enfants, des bêtes ou de toute sorte d'obstacles que nous avons déjà évoqués, mais celles qui ne veulent pas sont une minorité, la majorité participe.

Un autre problème que nous rencontrons c'est lorsqu'une *compañera* chargée d'une tâche collective comme présidente, secrétaire ou trésorière, et parfois lorsque les comptes ne sont pas justes, au moment de présenter son rapport, la *compañera* se fâche quand on lui dit que le travail est mal fait. Parfois ces *compañeras* jettent le cahier et s'en vont fâchées, parce que nous exigeons des rapports clairs, alors l'agent femme doit les rappeler à l'ordre pour régler le problème comme il se doit parce que la *compañera* ne doit pas se comporter de cette façon. Mais si la *compañera* se comporte deux fois de cette façon, si elle recommence et jette à nouveau le cahier des comptes, alors on se sert du règlement car chaque village a son règlement pour chaque sanction, et là on discute pour savoir ce que l'on va décider pour la *compañera*.

C'est de cette façon que nous travaillons, car il y a déjà un moment que le travail collectif des *compañeras* existe, et c'est ainsi que nous réglons les problèmes. C'est ce à quoi nous avons dû faire face, mais il y a aussi des *compañeras* qui demandent des autorisations pour maladie, là bien sûr on en tient compte, mais si une *compañera* ne vient pas à un travail collectif et que l'on ne sait pas pourquoi, alors on doit en parler entre toutes les *compañeras* pour savoir si elle va devoir payer ou si elle va remplacer son jour de travail. Voilà les problèmes qu'il y a pour les travaux collectifs.

Qui a fait le règlement ?

Le village , c'est le règlement interne au village , ce sont les hommes et les femmes qui l'ont fait.

Dans votre zone est-ce qu'il n'y a pas eu le problème de ces compañeras qui sont élues et ensuite abandonnent leurs charges ? Comment vous réglez cela ?

Si un *compañero* ou une *compañera* abandonne son travail, c'est au village ou à la commune à laquelle il ou elle appartient de désigner son remplaçant. Les villages aussi doivent désigner leur propre autorité, ils doivent désigner un remplaçant pour ce *compañero* ou cette *compañera*. Ce sont nos accords, c'est la commune ou le village qui doit nommer le remplaçant. Et selon les raisons pour lesquelles le mandat a été abandonné on décide s'il y aura sanction ou non. Si c'est pour maladie je pense que c'est permis, mais si c'est pour un autre problème ou un autre motif, il y a rappel à l'ordre et parfois sanction. Si une *compañera* en bonne santé abandonne son mandat, pour la seule raison qu'elle n'avait plus envie de l'assumer, alors la sanction est de soixante jours de travail, ça peut aller jusqu'à devoir faire la cuisine pour ceux dont c'est le tour d'être au Conseil de Bon Gouvernement.

La charge qui a été abandonnée par la compañera ne reste jamais vide ?

Non, parce que le village, la commune d'où elle vient doit la remplacer et nommer une autre femme pour occuper sa place.

Participation des femmes en tant que responsables des commissions

Alejandra (Ex-membre du Conseil de Bon Gouvernement. MAREZ Lucio Cabañas)

Les responsables de chaque commission doivent développer le travail avec les efforts et l'envie nécessaires pour aller de l'avant. Le travail dépend de la commission de chacun des domaines dont nous sommes responsables. Le Conseil de Bon Gouvernement répartit les responsabilités des commissions dans chaque domaine et encourage le groupe pour développer le sujet. Là, il n'y a pas tu sais ou tu ne sais pas, il faut t'y mettre, t'efforcer avec envie pour faire avancer ce travail, pour le développer.

Dans chaque domaine, les *compañeras*, avec les commissions qui font partie de l'équipe de travail des différents domaines, comme la commission de santé de la zone, la commission d'éducation, la commission de la radio, la commission de production dans les trois niveaux de gouvernement, local, communal et régional, sont aussi chargées d'encourager pour que le travail se fasse, dans les domaines qui leur correspondent.



Dans le Conseil de Bon Gouvernement, nous avons une responsabilité pour chaque domaine de travail, la santé, l'éducation, la production. Ce que l'on fait, c'est encourager et être responsable d'un travail où l'on vérifie si la commission dans ce domaine mène à bien sa tâche ou si elle est en retard ; on encourage pour développer et pour que le travail soit mieux fait, c'est ainsi que l'on va faire progresser le travail dans les différents domaines dans toutes les commissions.

Comment s'exerce la Loi Révolutionnaire des Femmes

Amelia (Ex-membre de le Conseil de Bon Gouvernement. MAREZ Lucio Cabañas)

Nous considérons nos avancées en fonction de ce que nous sommes en train de faire, de ce que nous avons accompli et de ce que nous n'avons pas accompli. En tant que femmes oui, nous avons ces droits sans distinction de ce que nous sommes, nous avons su respecter les différences, ce qui se passe c'est qu'il y a des *compañeras* qui ne nous laissent pas le temps de faire le travail. En tant que femmes, nous avons aussi le droit d'assumer notre tâche sans percevoir un salaire, mais nous avons également le droit de nous faire aider, d'être soutenues de la même façon que les *compañeros* peuvent se faire aider pour leurs travaux personnels.

Dans de nombreux couples il y a égalité, ils ont réussi à faire accepter le droit de décider le nombre d'enfants à avoir et à s'occuper. Nous avons aussi noté qu'il y a des *compañeras* qui n'ont pas encore ce droit de décider, et que le machisme existe toujours. Nous avons promu la participation des femmes en organisant des rencontres de femmes dans les villages, régions ou communes, en encourageant les travaux collectifs.

Maintenant le droit à l'assistance médicale existe. Nous avons dans nos villages nos propres promotrices et nos maisons de santé, nous avons nos herboristes femmes, nos sages-femmes, nos rebouteuses, qui ont toutes reçu des formations. Nous avons également dans certaines régions des cliniques de santé et là-bas aussi il y a des promotrices. On a favorisé le développement des travaux collectifs des potagers afin qu'il y ait une meilleure alimentation.

En tant que parents, nous avons le droit et l'obligation de donner une éducation à nos filles. Concernant l'éducation des femmes, nous voyons qu'il y a des générations qui ne savent ni lire ni écrire, c'est pourquoi nous donnons de l'importance à l'éducation de nos filles et garçons car ce sont eux qui doivent être formés pour un jour devenir les autorités du village.

Concernant les traditions, avant on obligeait les filles à se marier, elles n'avaient pas le droit de décider, elles étaient vendues pour de l'argent et certaines fois le paiement se faisait en nature, on établissait une liste de choses, c'était ainsi qu'était la tradition avant. Mais maintenant on a compris ces droits que nous avons et nous les avons transmis à nos filles pour que ce soient elles qui décident sans être obligées.

Il y a aussi d'autres choses qui ne sont toujours pas appliquées. Le machisme existe, il y a des *compañeras* qui sont maltraitées par leur *compañero*, on a toujours peur d'exiger nos droits parce que nous sommes faibles. Mais il y a des *compañeras* qui ont le courage de défendre leurs droits devant les problèmes qu'elles rencontrent avec leur *compañero*, parce qu'il y a de mauvaises habitudes d'avant, par exemple, la jalousie.

En tant que femmes, nous occupons des mandats dans les domaines concernant l'autonomie, comme la santé, l'éducation, la production. Oui, il y a des *compañeras* qui ont compris le sens du travail, et malgré les obstacles que nous rencontrons sur notre chemin, nous les avons surmontés en faisant des efforts. Il existe encore des *compañeras* qui n'ont pas compris clairement le travail, elles n'ont pas valorisé ce que signifie d'avoir ce droit en tant que femmes. Certaines d'entre nous sont plus au clair sur nos tâches, nos droits, nos difficultés et les dangers qui peuvent se présenter sur notre chemin, alors nous nous aidons et nous nous conseillons entre *compañeras* dans les groupes de travail pour accomplir les engagements que nous avons pris.

Difficultés rencontrées par les compañeras dans les différentes instances du Gouvernement Autonome

Andrea (Commission de zone. MAREZ Lucio Canañas)

Nous avons rencontré de nombreuses difficultés parce que, parfois, nous ne savons pas toutes écrire, certaines ne savent toujours pas parler en castillan, cela leur est très difficile. Ceci est une des difficultés que nous avons rencontrées dans chacun des domaines de notre travail.

Nous avons également des difficultés, parfois, lorsque nous devons partir pour faire un travail, par exemple dans la zone. Parfois nous sortons tôt le matin de chez nous et parfois nous ne trouvons pas de voitures, alors il nous arrive d'arriver en retard sur place là où se fait le travail, mais ce n'est pas par plaisir mais parce que c'est une des difficultés que nous rencontrons. Il arrive aussi parfois qu'il y ait des hommes *priistes* qui nous manquent de respect en tant que femmes. Nous avons rencontré beaucoup de ces difficultés, nous avons aussi rencontré des hommes bourrés sur le chemin, ils commencent par nous embêter, à nous interpeller à nous dire plein de choses, ça fait partie des difficultés que nous avons eues. Nous avons aussi pris des risques parce qu'en tant que femme c'est un risque que nous courons, parce qu'il peut y avoir des gens mal intentionnés.

Nous avons eu aussi des difficultés avec des *compañeras* qui ont des enfants en bas âge, parfois elles se rendent au travail que ce soit dans la zone, dans la commune ou bien dans la région, parfois les enfants tombent malades là-bas. C'est une des difficultés que nous avons, mais s'il y a un enfant qui tombe malade, le Conseil de Bon Gouvernement s'occupe de lui donner des soins médicaux, la même chose si une *compañera* tombe malade pendant son travail, il y a toujours ce type de soins.

Il y a beaucoup de difficultés, pas seulement celles-ci, il y en a beaucoup je crois, dans chacun des *Caracoles* ou dans chacune des zones aussi il y a ces difficultés, mais malgré toutes ces difficultés nous continuons à faire le travail autant que cela nous est possible, parce que s'il t'arrive de rencontrer une difficulté, et que tu restes plantée là...bien sûr que non, il faut continuer à aller de l'avant autant que nous pouvons le faire.

Une autre *compañera*

Nous avons toujours rencontré les mêmes difficultés, comme l'a dit la *compañera* d'Oventik, là-bas aussi dans leur zone c'est ce qui se passe. Lorsqu'il y a des *compañeras* désignées, qui arrivent pour assurer leur tour dans les différents domaines de travail, parfois nous avons des problèmes. Quand arrivent ces problèmes, ça ne retombe pas seulement sur la *compañera* qui a commis une erreur, mais parfois c'est nous toutes qui devons payer, alors c'est dans ces moments-là que parfois les pères, les maris, les mères ou la *compañera* prennent ce problème comme prétexte pour ne pas accepter les mandats.

- Je ne vais pas envoyer ma fille parce qu'il va lui arriver ceci ou cela et, moi, je n'ai pas envie que ça arrive à ma fille.

C'est une des difficultés parce que les mères, les pères, les maris, en fait, ils ne sont pas vraiment très au clair de ce que nous sommes en train de réaliser. De toute façon nous allons commettre des erreurs sur nos parcours, mais ce ne sera pas à cause du travail ni de son organisation, mais le responsable c'est celui qui ne sait pas penser, qui ne sait pas s'acquitter de façon responsable de la tâche que lui a confiée le village, et c'est comme cela que parfois nous commettons des erreurs, sans nous en rendre compte et c'est là que nous créons un obstacle sur notre route et du coup, nous ne pouvons plus aller de l'avant.

Dans une région de ma zone, le travail collectif des *compañeras* était en train d'avancer, mais quand elles ont dû faire face à ce problème on aurait dit que là ça leur enlevait toute énergie, elles perdaient leur conviction, ou alors elles ont l'impression que ça va être toujours pareil, qu'elles vont toujours rencontrer ce type de problème. Elles ne le prennent pas comme une expérience et ne comprennent pas que ça ne va pas se reproduire. Et à ce stade, le travail collectif des femmes s'est arrêté, elles ont abandonné les tâches collectives et nous avons dû intervenir une autre fois auprès des *compañeras*. Nous devons revenir à nouveau pour encourager les *compañeras* et leur expliquer qu'il est possible de travailler collectivement, mais c'est difficile parce qu'elles ont une idée fautive, pensant que tout le travail que nous faisons ne sert pas. Mais il s'agit d'aller à nouveau encourager, en discutant avec les *compañeras*, que ça ne doit pas se passer de cette façon et que le travail doit avancer.

Nous autres là-bas, nous organisons parfois des rencontres par régions, dans des micro-centres ou alors nous allons visiter d'autres communes, parce que parfois certaines *compañeras* ne peuvent pas venir parce qu'elles habitent trop loin. Alors parfois c'est nous qui nous déplaçons pour rendre visite aux *compañeras*. Le Comité se déplace pour visiter d'autres zones pour encourager les *compañeras*, et de cette façon parfois, les *compañeras* comprennent leur droit.

Il arrive aussi parfois qu'une *compañera* a bien compris son droit mais elle a l'impression que les autorités ne tiennent pas compte d'elle lorsqu'il y a des problèmes dans le travail et que ce sont les autorités qui les règlent. Ça s'est passé comme ça dans notre zone, les autorités ont réglé le cas d'un *compañero* qui avait commis une erreur avec une *compañera*, le *compañero* était marié et la *compañera* était célibataire. Je n'ai pas su comment ils ont réglé le cas, mais j'ai été tenue au courant par la suite, lorsque l'on a inauguré une clinique et que je suis allée à la fête pour accompagner les *compañeros*, je ne savais pas ce qui se passait, la femme de ce *compañero* est arrivée et elle est venue me voir pour protester.

- Mon droit, quel droit ? Je ne sais pas tout ce qui se passe là où travaille mon *compañero*. J'ai des droits et avec cette décision pour régler le problème où est le respect de mes droits ? Si tu étais au courant, pourquoi tu ne m'as pas dit ce qui était en train de se passer, m'a-t-elle dit.

J'ai alors répondu à la *compañera* que je n'étais pas au courant du problème mais que je devais d'abord bien m'informer de comment cela s'était passé, alors la *compañera* a commencé à protester parce que ça avait été très moche. Je pense que ,lorsqu'une *compañera* réclame ses droits, en tant que femme elle a raison. Plus tard, elle m'a dit :

- Mon mari m'a dit qu'il avait eu une sanction parce qu'il avait vendu une voiture et qu'il avait laissé le logotype (de l'EZLN) et c'est pour cela qu'il a été sanctionné. Moi je sais que c'est parce qu'il n'avait pas apporté assez de *tostadas*, j'ai donné pour les *tostadas*, j'ai donné le *pozol*, je suis allée en plus à Altamirano pour vendre des choses, pour quel motif je devrais payer pour mon *compañero* ? Je lui ai laissé son *pozol*, sa *tostada* et 200 pesos pour ses frais, mais personne ne m'a dit pour quelles raisons il a été sanctionné et c'est pour cela que maintenant je suis en colère - dit la *compañera*-. On me dit que j'ai des droits mais on ne les respecte pas, alors pourquoi je devrais me taire ?

Le problème aujourd'hui n'est toujours pas réglé, je dois aller voir ce couple, j'ai toujours en tête d'aller leur rendre visite chez eux pour convaincre le *compañero*, la *compañera*, qu'ils règlent le problème. Et ensuite c'est le *compañero* qui s'est fâché et qui a dit :

- Je ne vais plus aller assurer mon tour, mais toi non plus tu ne pourras pas sortir pour faire ton travail - la *compañera* avait été désignée pour venir faire son travail mais le *compañero* ne la laissait pas.

La *compañera* m'a dit qu'elle veut une rencontre, elle veut que moi j'aille chez elle pour traiter ce problème parce que son *compañero* ne la laisse plus sortir et parce qu'elle exige que ses droits soient respectés. Voilà le genre de choses qui se passent, parce qu'il y a encore des *compañeros* qui ne comprennent pas, et nous ne comprenons pas toujours nos droits de la même façon. Ce que nous voulons c'est qu'il y ait égalité entre hommes et femmes, que nous mettions un peu en pratique notre façon d'avancer, que nous nous respections.

L'erreur que le Conseil de Bon Gouvernement a commise lorsqu'il a réglé le problème, vient de l'information qu'il a reçue et sur laquelle il s'est basé pour régler ce problème, c'est là l'erreur, mais voilà ça arrive. Il y a beaucoup de *compañeras* qui reçoivent des coups psychologiques, parfois les *compañeros* nous disputent, parfois ils ne nous laissent pas sortir, d'autres fois encore ils nous bloquent sur notre chemin, mais nous sommes aussi encore beaucoup de femmes à ne pas défendre nos droits, comme si nous n'avions pas encore le courage pour les défendre, pour exiger nos droits.

Dans une communauté là-bas, dans ma commune, ça s'est passé de cette façon avec une *compañera*, qui a une responsabilité dans la boutique collective. Elle est trésorière, et quand d'autres *compañeras* sont venues la chercher, la secrétaire et la présidente, pour qu'elle fasse les comptes, la *compañera* a dit qu'elle ne pouvait pas venir.

-Je ne peux pas venir parce que je ne me sens pas bien. Elle a juste donné son cahier où elle tient les comptes et qu'elle garde.

Elle n'est jamais venue, et les années passent ainsi sans que la *compañera* ne dise rien de ce qu'elle ressent. Et puis un beau jour elle dit :

- Je ne peux pas venir parce que mon mari ne me laisse pas sortir. Au village, les *compañeras* ont l'habitude de se retrouver pour faire les comptes. Je ne peux pas venir parce que quand je sors l'après-midi, et que la nuit tombe si je ne rentre pas rapidement à la maison mon *compañero* pense que je traîne par là-bas et que je fais des choses qui se passent dans d'autres villages, et là il pense que c'est aussi ce que fait sa *compañera*.

Un jour, une *compañera* est arrivée, elle avait été frappée, elle avait son visage tout bleu à cause des coups qu'elle avait reçus, alors nous lui avons demandé pourquoi elle était comme ça, elle a répondu :

- Ben, c'est que je me suis cognée avec une pioche - a-t-elle dit.

Dans ce genre de cas, on a l'impression que la *compañera* n'a pas le courage de se défendre, de s'adresser à l'autorité pour dire ce qui se passe, ce qu'elle ressent et le *compa* lui il est tout content parce que la *compañera* nie ce qui se passe vraiment. Mais je crois que ce temps-là est fini et que maintenant il est temps que nous nous valorisions en tant que femmes, et que nous nous défendions pour que les *compañeras* et les *compañeros* se corrigent.

Bien sûr que nous avons des droits, mais nous n'allons pas non plus exagérer avec nos droits, comme si j'allais ordonner à mon *compañero* qu'il fasse les choses pendant que moi je reste assise en attendant mon repas, ça ce n'est plus un droit, c'est comme si on se mettait à commander nos *compañeros*. Ce que nous voulons, c'est qu'il y ait égalité des droits, que nos *compañeros* nous comprennent, qu'ils nous aident un peu, mais nous aussi nous devons aider nos *compañeros* pour avancer ensemble, pour trouver le chemin sur lequel nous pouvons avancer dans notre lutte.

Mais il y a aussi des *compañeras*, pas seulement les *compañeros*, quand leur mari part pour faire un travail, le *compa* revient tout content mais parfois nous imaginons des mauvaises choses, nous pensons que le *compa* est allé faire je ne sais quoi et ça ce sont des erreurs de notre part, de nous autres les *compañeras*. Il n'y a pas seulement avec les *compañeros* que ça se passe, parfois nous aussi nous réagissons mal, et là nous n'avancions plus.

Lorsqu'il y a les assemblées, nous voyons qu'il y a de nombreux *compañeros* qui viennent en couple, mais les *compañeros* ils n'aident pas leur *compañera*, c'est ce que je remarque. Un *compa* arrive avec sa *compañera* et elle est toute la journée avec le bébé et le *compa*, lui, est assis. Quand arrive la pause, le *compañero* reste assis et la *compañera*, elle, va en vitesse laver la couche, elle porte le bébé. C'est quoi ça ?

Comme si nous n'avions toujours pas compris ; dans ce domaine-là il n'y a pas de changement, nous n'avons pas compris, peut-être que le *compa* a honte de porter son petit parce que le bébé est sous-alimenté, c'est ce qui se passe pour des *compañeros*, parfois lorsqu'on laisse les enfants tout petits, ils grandissent sous-alimentés, si ça se trouve le *compañero* a honte d'accompagner sa *compañera* parce qu'elle n'a pas eu le temps de se peigner, de se changer, elles n'ont pas le temps les *compañeras*. Mais il y a aussi des *compañeros*, pas tous, mais certains qui commencent à comprendre, alors pendant l'assemblée quand la *compañera* est fatiguée, le *compa* prend le petit un moment, ça fait plaisir, et la *compañera* se sent bien et elle est heureuse.

Il y a plein de choses qui se passent, si on va voir dans les villages il se passe des choses, par exemple, le nombre d'enfants. Lorsque nous parlons de la Loi Révolutionnaire des Femmes, nous disons que nous autres femmes, nous avons le droit de décider du nombre d'enfants que nous pouvons avoir et dont nous pouvons nous occuper. Si on a sans arrêt un bébé, si chaque année on a un enfant qui naît, on ne va pas laver l'enfant parce qu'on n'a plus le temps de les laver tous, je ne sais pas comment dire, il y a un film de *Cantinflas* comme ça où on voit les enfants qui sortent échelonnés, en marches d'escalier, et bien parfois on est comme ça aussi. C'est pour cela qu'il n'y a plus de place pour que la *compañera* fasse le travail, c'est encore pire si le *compañero* ne sait pas laver le linge, pire si le *compañero* ne sait pas faire cuire le maïs, qu'il ne sait pas faire la *tortilla*, alors, là, ça pèse.

- Je ne peux pas, *compañeros*, mes enfants sont trop petits. Je voudrais bien faire le travail mais je ne peux pas - disent les *compañeras*.

Il y a beaucoup de *compañeras* qui le disent, parfois je suis d'accord avec elles, je les comprends. Pourquoi je les comprends ? Parce que je suis maman, c'est pour ça que je conseille toujours les *compañeras*, maintenant il y a des promotrices de santé qui échangent pour expliquer comment nous pouvons prendre soin de nous pour ne pas être sous-alimentées comme maman, que nous laissions entre cinq et six ans entre chaque enfant pour qu'il puisse bien grandir et que la maman reprenne des forces avant d'avoir un autre bébé. Quand tu as un enfant de cinq ans et que tu vas avoir un autre bébé, tu es contente parce que tu vois que l'autre est grand et en bonne santé, mais si tu en as un tous les ans, alors là c'est très différent.

Lorsque l'on désigne des mamans qui ont des enfants comme autorités, elles ne viennent que de temps en temps, une fois, deux fois, trois fois et quand la *compañera* rentre chez elle, elle ne trouvera pas sa petite maison bien propre, elle va trouver tout en bazar parce que les enfants auront fait plein de bêtises. La *compañera*, elle doit faire la *tostada* pour en laisser à son enfant, elle doit en préparer pour emporter où elle va, et nous savons que les petits enfants sont ceux qui mangent le plus, si tu pars pour quatre jours à une réunion et que tu laisses deux paniers de *tostadas* il n'y en aura pas assez pour le gamin et encore pire si c'est un petit parce qu'ils mangent plus, il mangent tout le temps, les jeunes mangent moins parce qu'ils partent travailler et ils emmènent leur *pozol*, mais les enfants c'est pas pareil. Et c'est encore pire si le *compa* en plus n'aide pas, qu'il arrive et qu'à peine arrivée la *compañera* doit encore faire le ménage de la maison, faire le feu, le repas pour le *compa*, et si en plus le *compa* arrive énervé, c'est pire encore.

- Donne-moi à manger en vitesse - il va même parler comme ça à la *compañera* qui est à peine revenue de son travail.

Que ressent la *compañera* ? Elle se sent mal parce qu'elle n'a pas l'appui moral de son *compañero* et c'est encore pire si le village n'est pas organisé. Maintenant on voit que ça commence à changer parce qu'au début, quand on a commencé les travaux, il y a des villages qui se sont organisés pour aider leurs autorités, lorsque les enfants restaient seuls, ils leur donnaient des *tostadas*. Il y a des villages où cela se passe encore comme ça, mais il y en a d'autres où il n'y a pas d'organisation, personne ne s'inquiète si la *compañera* est partie pour une semaine à la réunion, ils ne se demandent pas si elle a des enfants, ils ne l'appuient pas, les *compañeras* n'apportent pas cinq *tostadas* chacune pour donner à la famille de la *compañera* qui est partie faire ce travail.

Dans ce cas, l'organisation de nous autres femmes manque beaucoup et c'est là que nous n'avancions pas. Je crois que là maintenant on peut s'organiser parce que maintenant nous sommes toutes des zapatistes, avant quand on était dans la clandestinité on ne pouvait pas, parce qu'on ne pouvait pas dire où on allait, maintenant on peut le dire s'il y a une déléguée, une conseillère. Nous pouvons nous entraider de cette façon mais on a besoin d'une organisation, il y a un certain nombre de villages qui le font mais pas tous, il nous manque encore d'organiser les villages pour que nous puissions bien remplir nos tâches.

Nous avons essayé de désigner des *compañeros* avec leur compagne, nous cherchons la façon de faire pour que les *compañeras* puissent participer, mais ça n'a pas avancé parce que du coup, le travail de la maison est abandonné, il reste les poules, la *milpa*, ce que ça coûte pour emmener les enfants. Ça ne fonctionne pas, on sait très bien que si le *compañero* va faire son tour de travail, alors la *compañera* va rester pour faire le travail, c'est comme ça que l'on s'aide, mais c'est aussi pour cela que l'on n'a pas réussi, parce que si les deux s'en vont il n'y a plus personne, qui va faire leur travail à la maison ?

Il se passe beaucoup de choses, mais comment changer si les *compañeros* ne savent pas faire les *tortillas*, s'ils ne savent pas planter le maïs, s'ils ne savent toujours pas laver leur linge ? Comment pouvons-nous changer ces idées, comment pouvons-nous l'améliorer ? Moi, j'ai toujours dit dans ma zone que l'éducation c'est à la maison, nous devons apprendre aux garçons à laver leur linge, ils doivent apprendre à se servir leur repas et à laver leurs assiettes, les garçons doivent apprendre à travailler en cuisine et les filles doivent apprendre à travailler aux champs.



Si nous-mêmes nous ne le faisons pas, si nous faisons des différences entre les garçons et les filles, jamais il n'y aura de changement, ça va continuer pareil, qu'est-ce qui va se passer si le *compa* qui reste ne va manger que du *pozol* parce qu'il ne veut pas cuisiner ? Les garçons vont faire pareil. C'est une autre éducation que l'on doit faire rentrer dans la tête des garçons, si nous arrivons à éduquer nos enfants, nous allons réussir à changer, les garçons peuvent apprendre à faire des choses dans la maison. Que les *compañeros* ne dépendent pas de nous, mais que nous non plus, nous ne dépendions pas d'eux. Lorsque les *compañeros* sortent, nous autres, nous faisons le travail, nous nettoignons la *milpa*, nous portons le bois et tous les travaux qui restent nous pouvons les faire, juste défricher et couper les arbres nous ne pouvons pas le faire, je crois parce que nous ne l'avons jamais fait, mais les autres travaux nous pouvons tous les faire.

Je crois aussi que, quand on fait tout à la place des enfants, c'est là que les choses ne changent pas. Si nous ne sommes jamais parties, si nous sommes toujours restées à la maison, si nous sommes toujours là pour les servir, les enfants n'apprennent pas, c'est là que ça ne rentre pas dans leur tête qu'on peut travailler autrement, je crois que c'est pour ça. J'observe les garçons, et parfois si c'est quelqu'un de ma famille je lui dis :

- Pourquoi tu épluches le maïs du *pozol* de ton fils ? Il a deux mains. Il peut se les laver et préparer lui-même son *pozol*, ne lui donne pas de mauvaises habitudes - Je suis comme ça.

J'ai l'expérience, mon *compañero* non plus ne sait pas faire à manger, quand il reste seul il mange du *pozol*, c'est-à-dire qu'il a toujours cette habitude depuis que sa mère le servait à table. Avec lui, ça n'a pas marché, il en est toujours là. Quand j'ai commencé à travailler, mes gamins étaient très petits, ils sont restés très petits, comme j'ai dit, comme dans le film de Cantiflas, ils sont restés comme ça parce que personne ne m'a conseillé, après oui, quand il y a eu la clinique de Morelia, on m'a conseillé mais bien après, j'avais déjà mes trois gamins et maintenant ce sont des hommes. Comme je n'ai pas toujours été à la maison, je partais toujours à des réunions, et j'allais faire d'autres travaux collectifs, je n'étais pas tout le temps à la maison, alors les gamins ils ont appris à se faire à manger tout seul parce que je n'étais pas là tout le temps, je les abandonnais, je leur laissais la *tostada* préparée. Je partais et ils restaient avec leur petite sœur, c'est pour ça qu'ils appellent mon fils, le premier que j'ai eu, « la nourrice ». Ils l'appellent comme ça parce que c'est lui qui s'est occupé de sa petite sœur, c'est lui qui l'a élevée.

Et maintenant, je vois la différence, ces gosses sont très différents. La femme de l'un d'eux est promotrice de santé. Quand sa *compañera* part, c'est lui qui rapporte le maïs, le bois, ou qui nettoie le jardin qu'ils ont à la maison, oui il met la main à la pâte, c'est-à-dire que sa femme arrive tranquille, elle ne s'inquiète pas, elle ne se sent pas découragée parce qu'elle se sent aidée. Cette expérience vient d'eux parce que je le vois, ça a déjà beaucoup changé. Quand elle est à la réunion, son mari reste à la maison, quand sa femme arrive le maïs est déjà cuit, le café est prêt. C'est bien différent et je trouve ça beau, c'est pour cela que j'essaie de le partager ici.

Ils ont appris parce que je n'ai pas toujours été à la maison, je crois que c'est pour ça, si j'étais restée à la maison ils n'auraient jamais rien appris, et rien n'aurait changé dans ma famille. Je le vois maintenant que ça a bien changé, moi-même j'aimerais bien que, quand je reviens de la réunion, ce soit aussi comme ça avec mon *compa*, mais non. Parce qu'on ne peut pas le changer, parce que c'est trop tard, mais les enfants oui, on peut leur apprendre à la maison. Je crois qu'on va arriver à faire tout ça, mais je crois que nous devons encore attendre des années pour que notre situation puisse changer, pour changer les mauvaises habitudes que nous avons. Ce que nous essayons de faire c'est l'égalité des droits entre les hommes et les femmes mais il nous manque encore beaucoup de choses à faire, pour que nous fassions rentrer dans la tête de nos *compañeros* que la maison, c'est la meilleure éducation. Nous sommes les institutrices et les instituteurs chez nous, si nous réussissons à enseigner à nos enfants, à les éduquer d'une autre façon, ça va être très différent, mais si nous ne sommes pas de bons instituteurs avec eux, alors tout va continuer comme avant.

Caracol V

Qui parle pour tous

(Que habla para todos)

Roberto Barrios



Introduction

Ana (Formatrice d'éducation. MAREZ El Trabajo)

Il y a très longtemps, existait l'égalité entre hommes et femmes, il n'y avait pas un plus important que l'autre. Petit à petit a commencé l'inégalité avec la division du travail, quand les hommes allaient aux champs pour cultiver les aliments, allaient à la chasse pour compléter l'alimentation des familles, et que les femmes restaient à la maison pour se consacrer aux travaux domestiques comme filer, tisser les vêtements, élaborer les ustensiles de cuisine comme les marmites, les gobelets, les plats de terre.

Plus tard a surgi une autre division du travail avec ceux qui ont commencé à se consacrer à l'élevage. Le bétail a commencé à servir comme une forme d'argent car on s'en servait pour échanger des produits. Avec le temps, cette activité est devenue la plus importante, encore plus quand a commencé à surgir la bourgeoisie qui se consacrait à acheter et vendre pour accumuler les gains. Tout ce travail, ce sont les hommes qui le faisait, c'est pour cela que c'était eux qui commandaient dans la famille, parce qu'eux seuls obtenaient ce qu'il fallait pour les dépenses de la famille et le travail des femmes n'était pas reconnu comme important, c'est pour ça qu'elles sont restées amoindries, faibles, incapables d'accomplir un travail.

Ainsi était la coutume, le mode de vie qu'avait apporté les Espagnols quand ils étaient venus conquérir nos peuples, comme nous l'avons dit précédemment, c'étaient les moines qui nous éduquaient et nous instruisaient dans leurs coutumes et connaissances. Ils nous enseignaient que la femme devait servir les hommes et les écouter à tout moment quand ils donnaient des ordres, et que les femmes devaient se couvrir la tête avec un voile quand elles allaient à l'église, et qu'elles ne devaient poser leur regard sur rien ni personne, qu'elles devaient garder la tête baissée. On considérait que les femmes étaient celles qui faisaient pécher les hommes, c'est pourquoi l'église ne permettait pas que les femmes aillent à l'école, et encore moins qu'elles aient des responsabilités. Nous, les peuples indigènes, nous avons pris pour culture la façon dont les Espagnols traitaient leurs femmes, c'est pour cette raison que dans les communautés a commencé à surgir l'inégalité entre hommes et femmes, qui dure encore aujourd'hui.

Aux femmes, on ne leur permettait pas d'aller à l'école, et si une fille sortait étudier, elle était mal vue par les gens des communautés. Les petites filles, on ne les laissait pas jouer avec les garçons, ni toucher à leurs jouets. Une autre des choses que faisaient les mamans, était de dire à leurs filles qu'elles devaient servir les repas à leurs frères, pour que plus tard elles puissent bien vivre avec leurs époux sans recevoir de mauvais traitements, parce qu'on croyait qu'une des raisons du mauvais traitement de la femme était qu'elle n'avait pas appris à servir son mari et s'occuper de lui dans tout ce qu'il indiquait.

L'unique travail que devaient faire les femmes était dans la cuisine et élever les enfants. Les jeunes filles célibataires n'avaient pas la liberté de sortir ni de se promener dans la communauté ou à la ville, elles devaient rester enfermées chez elles, et quand elles se mariaient, elles étaient échangées contre de l'alcool et d'autres marchandises, sans que la femme ait son mot à dire, parce qu'elle n'avait pas le droit de choisir son compagnon. Une fois mariées, elles ne pouvaient pas sortir seules, ni parler avec d'autres personnes, encore moins si c'étaient des hommes. Il existait un mauvais traitement des femmes par leurs maris et personne n'appliquait la justice ; ces mauvais traitements étaient plus souvent le fait des hommes qui avaient bu. C'est comme ça qu'elles devaient vivre toute leur vie, dans la souffrance et l'abus.

Mais nos grands-pères et grands-mères avaient aussi leurs bonnes coutumes qu'ils continuent à pratiquer aujourd'hui, c'est pour ça qu'il n'y a pas grand souci en cas de maladies, parce qu'ils connaissaient les plantes médicinales et savaient bien comment prendre soin de leur santé. Ils ne s'en faisaient pas pour le manque d'argent parce que tout ce dont ils avaient besoin pour se nourrir ils le cultivaient, c'est pour ça que les femmes d'avant étaient très fortes, travailleuses, parce qu'elles élaboraient leurs propres vêtements, *calhidra*, et même si elles ne connaissaient pas leurs droits, elles ont pu aller de l'avant.

Participation des compañeras dans les différents niveaux de gouvernement et dans les différents domaines de travail.

Paulina (Membre du Conseil de Bon Gouvernement. MAREZ, La Paz)

Le Conseil de Bon Gouvernement : les déléguées du Conseil de Bon Gouvernement sont nommées dans chaque commune, elles exercent la même fonction que les *compañeros* délégués car ils forment ensemble un collectif qui propose, analyse et travaille. Les femmes n'ont pas une fonction spécifique. Ce qu'on constate à ce sujet, c'est qu'il y a très peu de participation des *compañeras* pour des motifs variés, un des problèmes étant qu'elles ne savent ni lire, ni écrire, mais ce n'est pas le plus difficile puisque certaines *compañeras* ont appris à accomplir cette charge du fait qu'elles savent penser à défaut de savoir lire et écrire.

Angeles (Coordinatrice d'éducation de la Zone. MAREZ Vicente Guerrero)

Éducation : Dans la zone Nord, nous avons des promotrices d'éducation qui donnent des cours. Nous avons aussi 21 coordinateurs de zone, mais parmi eux, il n'y a que trois coordinatrices. Nous avons aussi des formateurs, mais parmi eux, seulement trois *compañeras*. C'est dire qu'il n'y a pas de participation égale. La fonction des coordinateurs de zone est de rassembler les comptes rendus tous les trois mois pour voir les progrès de l'éducation, c'est là aussi qu'on voit combien on a de *compañeras* promotrices et combien de promoteurs. Une autres chose, c'est qu'on se charge de voir combien de communautés ont accès à l'éducation et combien ne l'ont pas encore.

Rosalía (Coordinatrice des MAREZ. MAREZ Ruben Jaramillo)

Coordination des MAREZ : ma responsabilité en tant que coordinatrice, c'est de faire des ateliers dans les communes et de faire des compte-rendus sur l'éducation, il faut aussi prévenir la commission d'éducation afin d'organiser des réunions à l'intérieur de la commune quand c'est nécessaire. Tous les trois mois, on récupère les compte-rendus et on fait une évaluation tous les six mois. Quand on fait une réunion et qu'on prévient la commission d'éducation, il ne s'agit pas de s'auto-mandater, d'abord on prévient la commission d'éducation, puis ensuite, c'est le Conseil Autonome qui nous rejoint.

Karina (Commission de femmes. MAREZ El Trabajo)

Commission de femmes au niveau de la commune : le travail de cette commission est d'assister aux réunions convoquées par la zone afin d'examiner les projets productifs, de convoquer à des réunions avec les représentants locaux de chaque village, de faire un compte-rendu narratif et financier, de rendre visite aux villages pour voir l'avancement des travaux collectifs, de rapporter les propositions de travaux des villages, d'assister aux réunions avec le Conseil de Bon Gouvernement en coordination avec Enlace Civil pour contrôler les travaux de chaque MAREZ et pour voir les avancées des activités définies dans ces projets. Notre responsabilité dans cette tâche, c'est d'être sérieuses et engagées car il faut surveiller la réalisation des travaux, faire des propositions aux villages, au Conseil de Bon Gouvernement, évaluer l'avancée des travaux collectifs, justifier les dépenses par l'intermédiaire de notes et de factures.

Dora (Commission des femmes. MAREZ Acabalnà)

Participation dans les réunions des MAREZ : dans les communes, il y a des *compañeras* qui exercent des mandats en tant que suppléantes d'éducation, trésorières et secrétaires de la commission des femmes, secrétaires de la commission de santé, du comité de développement, secrétaires et trésorières du Conseil Autonome, suppléantes de justice, secrétaires de registre civil, présidente du collectif de femmes. Au total, il y a 15 *compañeras* qui ont un mandat dans les différents MAREZ et trois communes où il n'y a aucune participation des *compañeras*, mais elles se sont engagées à impulser la participation des *compañeras*.

Il y a des *compañeras* qui ont des mandats au conseil autonome dans le MAREZ La Dignidad et il y a des *compañeras* du MAREZ Benito Juárez qui ont eu des mandats de suppléantes du conseil autonome et cela a été un exemple, comme quoi les femmes pouvaient aussi exercer des mandats importants. Dans les communes, il y a aussi des *compañeras* qui exercent des mandats de responsables politiques de l'organisation, de responsables régionales, mais il y a aussi dans les communautés des *compañeras* qui n'ont aucun mandat mais même si elles ne sont pas des autorités, elles exercent une fonction importante dans la lutte.

Au niveau local, dans les diverses communautés qui constituent la zone Nord, les *compañeras* participent aux différents mandats comme commissaires, agentes municipales, présidente des travaux collectifs, secrétaires des travaux collectifs, trésorières, secrétaire du conseil de vigilance, travaux collectifs, comité d'éducation ; il y a aussi des *compañeras* qui exercent des mandats de promotrices de santé et d'éducation. Dans les trois domaines (herboristes, sage-femmes, rebouteuses) on a essayé mais il n'y avait personne pour enseigner. Les fonctions qu'exercent les *compañeras* dans leurs différents niveaux et mandats sont d'organiser les *compañeras*, de mettre en place des réunions, de faire des compte-rendus et de trouver des solutions quand il y a un problème entre elles. En fonction de la gravité du problème, elles doivent convoquer la commission des femmes de la commune, mais aussi surveiller les travaux collectifs pour qu'il n'y ait pas de corruption et de perte de ressources.

Alondra (Membre de la commission des femmes. Région Jacinto Canek)

Coordination dans le domaine des herboristes : le travail que réalise la coordinatrice de l'herboristerie dans certaines communes est de convoquer aux réunions, de faire des ateliers avec les promotrices, d'élaborer des plans de travail pour fabriquer des médicaments, de prévoir ce qui est nécessaire pour faire ce travail, de voir le matériel dont on a besoin, d'informer le Conseil de Bon Gouvernement et de participer aux réunions de la zone. Le travail de l'herboristerie a été réalisé dans certaines communes, je crois qu'il y en a quatre mais pas plus. Quand la coordinatrice a besoin de faire des médicaments, elle le fait au niveau de la zone, c'est là que les médicaments sont fabriqués.

Ça aussi, cela fait partie de notre travail en tant que femmes, car on doit aussi aider nos *compañeras*. La médecine de l'herboristerie a donné de très bons résultats, je ne m'y connais pas beaucoup en médecine pharmaceutique mais en herboristerie, si, et ça nous aide beaucoup parce que c'est moins cher. On sait bien que le gouvernement a beaucoup augmenté les prix des médicaments en pharmacie. En revanche, ce que nous faisons nous est meilleur marché et contient toutes les substances naturelles ; ça soigne rapidement. Nous autres, les femmes, les pauvres, on voit bien la nécessité de faire ce travail du fait qu'on n'a pas d'argent pour aller voir les docteurs.

Questions

Quel a été le problème dans les trois domaines et comment pense-t-on y remédier ?

Dans la zone, on a commencé à travailler avec les *compañeras* des trois domaines : herboristes, sage-femmes et rebouteuses. Pendant un moment il y a eu un atelier de rebouteuses parce qu'il y avait un rebouteux dans la zone, mais ensuite, le *compañero* n'a pas voulu partager davantage et c'est pour cela qu'il n'y a eu qu'un atelier et qu'il n'y a pas eu de suite, car il n'y avait plus personne pour pouvoir faire cet atelier de rebouteuses. C'est pour cela que les *compañeras* disent qu'on a essayé mais qu'il n'y a plus personne pour mettre en place cet atelier.

La compañera a expliqué qu'il y avait des secrétaires pour le registre civil, je voudrais savoir si dans la zone se font les registres.

Oui, il y a un registre civil, il y a une secrétaire qui fait partie des responsables du registre civil et qui est aussi membre du Conseil Autonome. Il y a un juge du registre civil dans des communes mais toutes les communes n'en ont pas. Il y a des communes qui en ont, par exemple la commune de Ruben Jaramillo; là-bas, il y a une *compañera* qui travaille comme secrétaire du juge de registre civil ; je crois qu'il n'y a que là-bas qu'une *compañera* participe. Il y a d'autres *compañeras* qui participent mais dans d'autres domaines de travail, elles ont des responsabilités dans d'autres domaines.

Au niveau local, il y a davantage de participation de *compañeras*, elles ont différents collectifs de travail ; dans une seule communauté, il y a parfois trois collectifs, que ce soit la boulangerie, l'élevage de poulets, de porcs, et chaque domaine a ses propres autorités, possède ses propres directives. Les *compañeras* travaillent plus au niveau local mais très peu au niveau de la commune et de la zone. La participation dans les communes et dans la zone est faible pour différentes raisons, de fait, elles ne peuvent laisser trop de temps leurs enfants seuls à la maison ; c'est aussi à cause de l'éloignement ; je crois que c'est pour cela qu'elles n'ont pas tellement envie de participer.

Loi Révolutionnaire des Femmes

Valentina (Promotrice d'éducation)

Dans notre zone on a constaté que cette loi révolutionnaire qui a été mise en place dans notre propre organisation, dans notre propre lutte est en train de nous aider beaucoup en tant que femmes ; parce que, en tant que femmes, nous réalisons un travail dans notre zone, dans notre commune et dans nos communautés. On s'est dit que cette loi était vraiment un appui pour nous car on a bien vu qu'avant il n'y avait de participation des femmes ni dans les communautés, ni dans les communes.

Dans notre zone, nous avons des autorités femmes impliquées. Il n'y en a pas beaucoup, mais elles participent, nous avons des déléguées au Conseil de Bon Gouvernement ; on ne dit pas que toutes les communes ont leurs déléguées-femmes, mais il y en a toujours une ou deux qui participent. Il y a des *compañeras* qui sont dans les commissions de femmes, on peut même dire que là, oui, les femmes participent, neuf *compañeras* participent, une dans chaque commune et aussi dans chaque région. Dans l'éducation, nous avons des promotrices qui travaillent dans le projet d'éducation « La Semillita », ou qui travaillent au niveau local dans les communautés.

Nous avons des formatrices de santé ; les promotrices de santé. Il n'y en a pas beaucoup, mais nous avons des promotrices qui ont déjà fait leur formation et aident les villages et il y en a aussi qui, récemment nommées, vont commencer leur formation comme promotrices de santé. En ce qui concerne les trois domaines, il y a des sages-femmes, pas beaucoup mais quelques-unes ; des rebouteuses, il n'y en a pas beaucoup mais il y a quelques *compañeras* qui y participent. C'est dans le domaine de l'herboristerie qu'il y a le plus de *compañeras* accomplissant leur travail, elles ont eu leur formation sur la manière de fabriquer les médicaments issus des plantes qui s'utilisent.

C'est dans ces tâches que nous avons le plus de *compañeras* qui participent, mais il manque encore beaucoup pour y arriver car il y a des *compañeras* qui n'exercent pas leur droits et d'autres qui ne se sont pas décidées. Nous pensons que dans notre zone, il faudrait qu'on encourage davantage, qu'on s'unisse plus, qu'on se réunisse entre *compañeros* et *compañeras* ; il ne faut pas laisser de côté les *compañeras* qui ne participent pas. Dans nos communes, on a décidé que c'était une des tâches à accomplir dans notre zone ; il faut chercher la manière de soutenir les *compañeras* pour qu'elles participent. Ça reste une de nos tâches, même si on n'en parle pas, on en est resté au fait que c'était une tâche qu'on devait faire. Ce que nous constatons par rapport à la mise en pratique de la Loi Révolutionnaire des Femmes dans notre zone ce sont les choses suivantes :

Premièrement.- *Les femmes, sans distinction d'origine, de croyance, de couleur, ou de filiation politique ont le droit de participer à la lutte révolutionnaire à la place et au degré que leur volonté et leur capacité détermineront.*

Sur ce point, les *compañeras* ont fait remarquer que ce travail est en train de se faire, et puisque les *compañeras* participent à la lutte, on ne peut pas dire que ce soit seulement les *compañeros* qui luttent. On constate que si le *compañero* se charge d'un travail, c'est avec l'accord de la *compañera*, c'est là que nous constatons que les femmes sont, elles aussi, en train de lutter, même si elles ne participent pas à 100% de ce qui devrait être, comme autorité, mais qu'en revanche, elles donnent leur avis sur la manière de mener la lutte.

Nous avons des autorités locales et au niveau de la commune, celles qui organisent les travaux collectifs, par exemple, dans les communautés. Nous avons des collectifs où travaillent les femmes ; elles ont leur présidente, leur secrétaire, leur trésorière ; elles participent aux travaux communaux et locaux. C'est comme cela dans les communautés et dans les communes, il y a davantage de présidentes, de secrétaires et de trésorières concernées par des travaux locaux parce que pour les accomplir, elles n'ont pas besoin de sortir, et donc pour elles, ce n'est pas difficile, il suffit de trouver une date, de faire le travail et de retourner à la maison quand c'est fini.

Nous, les *compañeras* actives, on constate que nous ne sommes pas nombreuses, on est peu, mais on a cherché la manière dont il fallait continuer à se battre pour ne pas faiblir. Ce que l'on fait nous autres, les *compañeras* dans notre zone où, tous les jours, on participe aux travaux : pour les femmes qui interviennent en éducation, activité qui prend le plus de temps parce qu'elles travaillent à plein temps, on doit simplement définir un horaire de travail. Plus exactement, ce n'est pas qu'on a le temps de sortir en visite, mais c'est plutôt qu'il faut mettre en place des horaires pour faire les choses, manger, de la même manière qu'on le fait dans cette rencontre, c'est comme ça qu'on fait chez nous pour pouvoir faire le travail et mettre notre lutte en pratique.

On a beaucoup analysé ce que voulait dire tout cela, ou plutôt quand cette Loi Révolutionnaire des Femmes a été écrite, on a réfléchi, analysé sur quoi on luttait. C'est là qu'on a compris le nom qu'on a pris : Armée Zapatiste de Libération Nationale, et on s'est mis à penser que c'était peut-être à cause de cela qu'on a écrit « Les femmes, sans distinction d'origine, de croyance, de couleur, ou de filiation politique ont le droit de participer à la lutte révolutionnaire. » On a compris que cette partie est destinée aux *compañeras* des différentes organisations qui luttent, elles aussi, contre cette société capitaliste qui nous domine, ici sur le territoire mexicain, c'est comme cela qu'on a compris cette partie, je crois que ça faisait beaucoup référence au peuple mexicain.

Deuxièmement.- *Les femmes ont le droit de travailler et de recevoir un juste salaire.*

Sur ce point, on a bien vu que nous, les *compañeras* qui sommes dans la lutte, on ne lutte pas pour un salaire. Ce que nous voulons ou plutôt ce que nous recherchons, on le fait pour le bien de notre peuple, pour le bien de notre nation, pour toutes les *compañeras*, les petites filles et les anciennes. On a bien vu, parce qu'on est dans la lutte, qu'il n'était pas question pour nous d'un salaire ; en tant que femmes faisant partie de l'organisation, ce n'est pas cela qu'on cherche, même si on travaille.

Nous pensons que celles qui méritent un salaire, ce sont celles qui travaillent à la ville, par exemple, les ouvrières ; celles qui travaillent au service des patrons, ce sont elles qui méritent un juste salaire. Si on s'en rend compte à présent, si nos pensées vont vers la ville, si nos regards se tournent vers l'extérieur, on voit qu'elles sont réellement exploitées, on leur donne un tout petit salaire qui ne leur suffit pas pour manger, qui ne suffit pas pour s'habiller, qui n'est même pas suffisant pour donner un petit peu à leurs fils et leurs filles.

Dans notre zone, dans notre *Caracol*, on a décidé qu'en tant que femmes, que *compañeras*, on ne travaille pas en collectif pour recevoir un salaire, on le fait pour faire avancer le travail dans l'organisation et pour ne pas nous écrouler trop facilement. C'est pour cette raison qu'on s'est dit que dans notre lutte comme *compañeros* et *compañeras*, on ne doit même pas penser à un salaire à payer dans chaque domaine de travail, que ce soit au niveau de la santé, de l'éducation, dans les trois domaines : rebouteuses, sages-femmes, herboristes. Non, un salaire ne même pas y penser. Ne pensons pas qu'on va être payées, ce qu'on doit faire dans notre zone, c'est continuer à s'investir pour aller de l'avant dans notre travail, pour que grâce à cela on puisse avancer sur le chemin où nous mène la lutte que nous avons entreprise.

Dans notre zone, on parle aussi d'économie familiale et de ce point qui dit que nous autres, les femmes, on a le droit de travailler et de recevoir un juste salaire. Ici, on parle de la famille, ici, très souvent le produit de notre travail se vend et quand on en tire quelque chose, ce que disent les *compañeras*, c'est que souvent, c'est l'homme qui dépense tout, il dépense à lui tout seul le produit du travail fait à la maison.

Même si on ne reçoit pas de salaire, on voit quand même comment c'est à partir de la famille que s'organise l'économie, comment les fils, les filles travaillent, participent et quelle convivialité se développe lorsque, enfin, on récolte le fruit de notre travail ; c'est de cela qu'ont discuté les *compañeros* ici. Dans la zone Nord, il y a des cas où c'est l'homme qui dépense tout, il y a même des fois où il vend la poule de son épouse parce qu'il veut de l'argent. S'il vend du maïs, des haricots, il ne demande pas à son épouse ce qu'il faut acheter.

« Que va-t-on acheter ? Voilà, le produit de notre travail, voilà l'argent. » Souvent il n'y a pas ce genre d'accord quand il y a des dépenses, sinon que celui qui décide, c'est celui qui a travaillé le plus. Quels travaux font les petits garçons, quels travaux font les petites filles, quels travaux font les grandes filles et quel travaux font les fils ? Comment se répartit tout cela dans la famille pour qu'il y ait un accord solide et qu'on arrive à en tirer quelque chose. Quand on parle d'un salaire juste, ce qu'on veut, c'est qu'entre tous ceux qui participent au travail, on se partage collectivement le bénéfice et qu'ensemble, en équipe, on décide de ce qu'on va dépenser et acheter.

Nous autres, on a considéré le fait que, pour le moment, nous n'avons pas de salaire. Tout ceux d'entre nous qui sommes en train de travailler, ceux qui travaillent à plein temps, par exemple, les promotrices d'éducation, de santé, on s'est dit que, oui, on aimerait avoir un salaire mais que pour le moment il n'y en a pas et qu'on doit travailler, s'organiser, se coordonner avec notre famille ou avec les autres *compañeras* pour trouver un peu de ressources.

Notre analyse nous amène à ne pas considérer que seules celles qui travaillent comme les ouvrières, les employées, doivent recevoir un salaire, mais de le voir d'une autre manière, sous l'angle de notre autonomie, de nos villages, de nous-mêmes. C'est ce que nous pensons sur le sujet.

Peut-être que ce qui se passe est une des raisons qui font qu'il n'y a pas beaucoup de participation des *compañeras* dans nos communautés. Il y a des coutumes qui sont bonnes et d'autres mauvaises ; certaines sont bien enfoncées dans la tête et devenues grandes, ça nous coûte de nous débarrasser de ces mauvaises coutumes qui ont contaminé notre esprit. Et donc, on voit bien par-là que lorsqu'on parle de salaire, il faut aussi parler de droit au travail pour les *compañeras*. Les femmes ont le droit de travailler.

Il y a des cas dans nos communautés où c'est la femme qui trouve tous les fonds pour les dépenses du foyer, tandis que l'homme ne s'en préoccupe pas ; elle réalise la vente, cherche ce qu'elle va vendre, comment elle va en tirer profit mais, des fois l'homme pas du tout : il compte seulement sur son épouse ou sur ses filles.

Il y a des fois où cela se passe comme cela mais il y a aussi des *compañeras* qui font l'inverse, il y a des *compañeras* qui ne travaillent pas ; tandis que le *compañero* est en train de faire son travail, la *compañera* reste à la maison, va rendre visite à d'autres ou reste assise devant la télé et puis avec le temps qui passe il y a des choses à faire à la maison pour les enfants.

Peut-être qu'une des raisons pour lesquelles les *compañeras* ne veulent pas participer tient au fait qu'elles dépendent de leur époux. C'est peut-être pour cela qu'elles ne dénoncent pas la violence, les maltraitances, les abus qu'elles subissent, parce qu'elles savent qu'elles dépendent de leur époux. C'est peut-être pour cela qu'elles ne le dénoncent pas, elles ne disent rien de la manière dont il se comporte. « S'il me laisse aller où je vais aller, je dépends du *compañero*, je dépends de mon époux. » Il se peut que ce soit une des raisons de la faible participation des *compañeras*, parce qu'il n'y a toujours pas de participation égale au niveau du travail. C'est peut-être une des raisons qui ne se voit pas au premier coup d'œil ; il y a des problèmes, il y a des obstacles qu'on ne peut pas voir d'emblée.

Valentina (Promotrice d'éducation)

Troisièmement.- *Les femmes ont le droit de décider le nombre d'enfants qu'elles peuvent avoir et élever.*

Dans notre zone, nous avons discuté ce point mais nous ne sommes parvenues à aucune conclusion. La discussion entre femmes et aussi avec les *compañeros* a été difficile ; le problème, c'est qu'à ce moment-là toutes les femmes des villages et des communautés n'étaient pas présentes, celles qui étaient présentes étaient celles qui avaient des mandats. En plus les *compañeras* des autres communautés n'étaient pas présentes, ni celles qui travaillent en collectif, ni, par exemple, les jeunes filles qui étudient, toutes n'étaient pas présentes.

On s'est mis d'accord sur l'idée que c'était le couple qui décidait. On a vu que pour le nombre d'enfants, ce n'était pas simplement à la femme ou à la *compañera* de décider du nombre d'enfants qu'elle allait avoir mais que cela se décidait entre l'homme et la femme, parce que si c'est la femme qui décide seule, elle ne tient pas compte de l'opinion de son époux.

On a vu qu'il y avait ce problème à voir entre eux, car c'est ce qui a été rapporté dans les autres *caracoles*, à savoir qu'une année arrive un bébé, et puis l'année suivante un autre, et l'année d'après un autre encore et celles qui souffrent le plus sont les *compañeras*, on constate aussi qu'il y a des *compañeras* qui tombent malades.

On a vu que c'était mieux de le discuter en couple, que ça se règle en fonction de la vie de la femme, parce qu'il y a des fois où on constate que la femme est malade et je crois que le *compañero* va le comprendre si on commence à en parler. C'est ce qui s'est vu dans notre zone, que c'était mieux qu'ils en parlent entre eux, une femme ne doit pas dire « je veux ça et ça » et l'homme alors, où est sa place ? On a vu que c'était mieux qu'ils discutent en couple, la femme ne peut pas dire toute seule, son époux doit participer mais en tenant compte du fait que sa femme peut tomber malade et que c'est elle qui subit le plus les conséquences d'avoir beaucoup d'enfants.

On a des promotrices de santé qui font une campagne pour parler de l'éducation sexuelle avec les femmes, mais ici on n'a toujours pas de planification. Ça ne se fait pas, ce n'est pas mis en place, on parle simplement de comment ça va être. Même si on ne sait pas comment ça va être, ce qu'on s'est plus ou moins dit, c'est qu'il fallait inviter les *compañeras* promotrices pour voir comment devait être dans le meilleur des cas l'aspect santé ou éducation sexuelle.

Ana (Formatrice d'éducation. MAREZ El Trabajo)

Quand on a parlé du fait que les femmes avaient le droit de décider de combien d'enfants elles pouvaient avoir et soigner, il a eu des *compañeros* à qui ça n'a pas plu.

- Pourquoi je déciderais ? Pourquoi va-t-elle décider, elle seule, du nombre d'enfants que je vais avoir. Je vais avoir ceux que Dieu va me donner.

C'est cela que nous disaient certains *compas* dans notre discussion et ils nous disaient aussi parfois :

- Comment est-ce possible que vous parliez de planification ? Comment est-ce possible qu'il soit interdit d'avoir des enfants ? D'où vont sortir les miliciens, d'où vont sortir les élèves ? - disent les *compas*.

Ils ont aussi discuté sur le système de gouvernement officiel que possèdent les *compañeros* qui ne sont pas dans l'organisation, ils constatent qu'au niveau de l'école maternelle, les classes sont vides, il y a très peu d'élèves parce que eux, sont obligés de planifier. Nous, dans notre zone, on a certes dû parler clairement de la planification, à savoir que ce n'est pas obligatoire et qu'il n'est pas interdit d'avoir des enfants, mais plutôt qu'il est question de planifier le nombre d'enfants qu'on peut avoir et comment on peut les élever. Il ne s'agit pas de planifier à la manière du mauvais gouvernement ; on a discuté du fait qu'il fallait considérer quel nombre d'enfants on pouvait vraiment éduquer, à combien d'enfants on pouvait donner de l'argent, entre combien d'enfants on pouvait partager notre héritage.

On voit que, pour l'instant, les conditions économiques sont difficiles et qu'en ce moment les choses sont chaque jour plus chères. Tout cela on a dû en parler avec les *compañeros* et les *compañeras* pour qu'ils prennent conscience du fait qu'on n'est pas en train d'interdire. C'est davantage pour qu'ils planifient bien parce que c'est vrai qu'il se passe ce qu'ont déjà dit les *compañeras*. Il y a une *compañera* qui parle de son expérience, de comment elle a eu ses enfants, et du fait qu'elle a eu ses enfants à la chaîne et qu'ils ont grandi comme ça, parce qu'elle n'avait pas eu cette autre éducation, cette information que nous avons aujourd'hui. C'est sûr, comme elle dit, à peine il y a un enfant que l'autre arrive, on ne peut même pas leur donner de l'amour, de la tendresse à toute cette montagne de créatures et donc, c'est au tout petit qu'on va donner de l'amour et dès qu'il marche, c'est « va-t-en ». Voilà ce qu'on a discuté dans notre zone, de quelle manière on va planifier précisément le nombre d'enfants, parce que les enfants demandent à leur maman :

- Maman, comment ça s'appelle ? Qu'est-ce que c'est ? Et ça, comment ça s'appelle ? Comment est-ce que je peux faire cela ? Apprends-moi à écrire, maman.

La maman n'a plus le temps de s'occuper de ses enfants parce qu'il y en a beaucoup et c'est pour cette raison que très souvent, quand nous sommes adultes, notre tête est devenue comme une pierre, on ne réfléchit pas, on n'analyse pas, car depuis l'enfance personne ne nous a stimulés, personne ne nous a aidés, personne ne nous a guidés, personne ne nous a appris de quelle manière il fallait grandir ; c'est de cela dont on a parlé avec les *compas*. C'est un peu aussi pour commencer à faire prendre conscience aux jeunes car là aussi il y a le problème qu'ils se marient très jeunes : ils se marient à 14, 15 ans et ils ont déjà des enfants à ce moment-là. Une jeune fille qui a 15 ou 16 ans, je ne sais pas comment est-ce qu'elle éduque son fils, si elle est prête à être maman, pareil pour le jeune garçon, est-ce qu'il est prêt à être papa ou c'est seulement qu'ils ont décidé d'être ensemble. C'est de cela qu'on a discuté dans notre zone.

Valentina (Promotrice d'éducation)

Quatrièmement.- *Les femmes ont le droit de participer aux affaires de la communauté et d'y assumer des responsabilités si elles ont été élues librement et démocratiquement.*

On constate qu'effectivement ça se met en place peu à peu dans notre zone car les *compañeras* se rendent aux réunions. Il y a des *compañeras* qui exercent des mandats et dont les opinions sont prises en compte : quand elles participent, on leur demande leur opinion. Mais on a parlé du fait que souvent les femmes ne donnaient pas leur opinion parce qu'elles ne veulent pas le faire ou peut-être parce qu'elles ne connaissent pas leurs droits.

On a constaté que ça avance petit à petit, même s'il y a très peu de femmes qui participent, on est présentes, peut-être pas à toutes les tâches, mais des mandats on en exerce.

On a bien vu que ce n'est pas en vain que nous utilisons la parole, mais nous avons aussi une vraie participation des *compañeras*, et nos comités, nos autorités régionales, nos responsables nous encouragent, nous motivent, ils ne sont pas juste en train de nous observer sans plus, mais au contraire, ils nous encouragent pour continuer et pour mener à bien notre travail.

On constate que quand on exerce un mandat, nous les *compañeras*, on cherche la manière d'aller de l'avant. Ça n'est difficile que lorsqu'on rencontre un problème, par exemple quand on tombe malade, parce qu'alors on ne peut plus se rendre aux réunions. Comme *compañeras*, on n'est pas toutes pareilles, toutes ne donnent pas leurs avis, on ne réfléchit pas toutes, c'est là le problème, à savoir qu'il n'y a que quelques *compañeras* qui font face et donnent leur opinion, ce sont les mêmes qui sortent, qui assument des mandats ; les autres, celles qui restent ici, c'est seulement parce qu'elles ont peur.

Pour quelle raison ? Peut-être, parce qu'elles ont gardé l'état d'esprit de la manière dont on les a éduquées, peut-être n'ont-elles pas été éduquées par leur maman ou leur papa. Comme on l'a déjà dit, on n'envoyait pas les petites filles à l'école, tous leurs droits leur étaient niés : c'est pour cela qu'elles continuent à être ainsi. Mais ici, dans notre zone, vraiment on nous encourage, il reste à faire mais nous pensons que ce n'est pas la faute des *compañeros* : dans notre zone, on pense que c'est moitié celle des *compañeros* et moitié celle des *compañeras*. C'est surtout une partie des *compañeras* qui n'accepte pas malgré les encouragements. C'est ce qu'on a constaté, mais aussi que ça s'améliore.

Cinquièmement.- *Les femmes et leurs enfants ont droit aux soins élémentaires en ce qui concerne la santé et l'alimentation.*

Sur ce point, on a vu que certaines communautés ont des maisons de santé ; là où il y a ces maisons de santé, ce n'est pas difficile pour les *compañeras* d'être en bonne santé ; mieux même, il n'est pas nécessaire qu'elles se rendent ailleurs pour soigner leurs enfants. Les femmes vont voir les promoteurs et promotrices à la maison de santé et c'est là que se met en place tout ce qui concerne ce cinquième point. Et même s'il y a quelques communautés où il n'y a pas de maison de santé, elles se rendent dans des communautés voisines où il y en a.

En ce qui concerne l'alimentation, on constate que dans notre zone on n'est pas loin de ce qu'est l'autonomie alimentaire, si ce n'est que nous-mêmes, les *compañeros* et les *compañeras*, on doit suivre la tradition de nos grands-parents, de comment ils vivaient avant , de ce qu'ils mangeaient, du comment ils se comportaient avant et avec quoi ils s'alimentaient. C'est ce qu'on a décidé dans notre zone, ne pas arrêter de semer ce qui est à nous, le *chayote*, le *yuca*, la courgette et toutes les autres variétés qu'on trouve dans notre communauté. Si on ne fait pas ça, si on ne produit pas, on va mourir de faim. C'est justement là, quand on ne mange pas ce qu'on a, comme si on voulait changer de type d'alimentation, que surviennent les problèmes de dénutrition chez les enfants.

Ce qui se fait, c'est qu'en tant que *compañeras*, nous consommons toujours la *chaya*, la *yerbamora*, tout ce qu'on trouve chez nous, tout ce qui est encore accessible nous continuons à le consommer. Mais avant tout on a discuté du fait de ne pas arrêter de semer ce qui est à nous. Il ne faut pas l'abandonner, il ne faut pas faire comme les autres femmes qui ne sont pas dans l'organisation et qui ne sèment plus, qui se contentent de recevoir ce que donne le gouvernement. Et si nous on se mettait à faire comme elles, c'est là qu'arriverait la mauvaise alimentation. Semer ce qu'on mange, c'est une coutume pour nous. Ce sont les coutumes de nos grands-pères, de nos grands-mères, de nos ancêtres ; eux, ils n'achetaient pas. Ainsi on a décidé qu'il fallait continuer à progresser dans la logique de semer nos aliments.

Sixièmement.- *Les femmes ont droit à l'éducation.*

Dans notre zone, on a discuté sur le fait qu'avant, les femmes n'allaient pas à l'école. On a demandé aux *compañeras* les plus âgées et elles ont dit qu'elles ne sont pas allées à l'école parce que leurs mamans et leurs papas ne les y avaient jamais envoyées. Ce n'est pas de leur faute si elles n'ont pas appris à lire et à écrire. On en est arrivé à penser que leurs mamans n'étaient pas non plus responsables, c'est les capitalistes qui leur ont mis cette idée dans la tête, à savoir que la femme ne vaut rien, et que lorsqu'une petite fille naît, elle ne vaut rien. On a bien vu que ce n'étaient pas les parents qui étaient responsables mais les idées fausses qu'on nous met dans la tête.

En reprenant un peu l'histoire, les *compañeras* qui sont déjà âgées ont raconté qu'en ce temps-là, si un couple parvenait à avoir un garçon, on nous disait que les souris étaient contentes car il leur donnerait une *milpa*, ce sont les garçons qui vont travailler, ce sont eux qui vont couper les arbres et ce sont eux qui vont semer le maïs et faire la *milpa*. Et elles disaient que si c'était une petite fille qui naissait, les hommes ne la prenaient pas en compte en considérant qu'elle n'allait pas les aider. D'après la légende, ce sont les fleurs qui se réjouissent, elles sont contentes qu'une petite fille naisse et les souris font la tête et s'énervent. C'est cela que nous ont raconté les *compañeras* qui sont venues dans notre zone.

On a parlé de l'éducation et du pourquoi, nous sommes en lutte. Si on est rentré dans l'organisation, si on est en lutte ce n'est pas parce qu'on n'a pas d'éducation, on a tout dans notre lutte, en particulier l'éducation. On a discuté du fait qu'on devait envoyer les petites filles à l'école, pas à l'école officielle mais dans notre petite école, celle qu'on est en train de construire. Par exemple, dans notre zone, on possède la « Semillita », c'est là où on doit envoyer nos filles quand elles sont petites. On a aussi discuté sur le fait qu'on ne devait pas interdire l'éducation aux filles ; si on la leur interdit, elles n'auront pas en tête la lutte, elles ne vont pas poursuivre sa pratique, il faut étudier pour avancer dans notre travail. Avec ça, elles grandissent et en sortant de la « Semillita » elles entrent à l'ESZ (école zapatiste). On a décidé que c'était mieux d'y envoyer nos enfants même s'il y en a certains qui n'y ont pas envoyé les leurs après qu'ils soient sortis de la « Semillita », on ne sait pas pourquoi.

Ana (Formatrice d'éducation. MAREZ El Trabajo)

Septièmement.- *Les femmes ont le droit de choisir leur compagnon et on ne peut pas les obliger à se marier de force.*

On a vu, sur ce point, qu'actuellement les *compañeras* décidaient de qui elles épousaient ; mais il y a aussi le point de vue des anciens qui considèrent qu'il faut respecter la coutume d'antan et il y a des cas où les jeunes filles n'ont pas pu exercer ce droit et là on s'écarte de notre chemin. Le plus important parmi ce qu'on doit prendre en compte, c'est de mettre en pratique cette Loi Révolutionnaire des Femmes, il faut l'appliquer en pensant à la lutte révolutionnaire.

On a analysé la question du droit à choisir son conjoint, mais les *compañeras* ont dit que la loi révolutionnaire était bonne, mais qu'il fallait savoir l'utiliser, par exemple, quand il s'agit vraiment du droit.

C'est comme ça qu'un ancien nous a conseillé de respecter aussi la coutume d'avant. Bien des fois, ce qui se passe c'est que oui, j'ai le droit de me marier, oui, je peux choisir mon époux et qu'un ancien vient nous dire :

- Je sais bien qu'aujourd'hui les femmes ont le droit de choisir leur conjoint, mais que se passe-t-il si ma fille est amoureuse d'un alcoolique, d'un mécréant, d'un voleur, d'un paresseux. Je fais comment maintenant, je lui donne ma fille ? Qu'est-ce que vous en dites ? - nous disait l'ancien.

C'est pour ça que je vous le dis et que je vous pose la question pour voir si de cette manière on pourra avoir une réponse un jour.

C'est la question que nous a posée un ancien et nous, on n'a pas pu lui donner de réponse car jusqu'à aujourd'hui, on ne sait pas quoi lui répondre. Et c'est vrai aussi que très souvent, quand ils ont le droit de choisir leur conjoint, beaucoup de jeunes n'ont plus de respect pour leurs parents, pour leur mère, ils ne font que ce qu'il leur plaît et c'est tout. Quand on sait utiliser cette loi, oui c'est bien et ça se termine bien, c'est ce qui nous aide à construire notre futur.

Huitièmement.- *Aucune femme ne pourra être battue ou maltraitée physiquement ni par des membres de sa famille ni par des étrangers. Les délits de tentative de viol ou le viol seront sévèrement punis.*

Ce genre de cas existe toujours dans nos communautés parce que cela, c'est le fruit d'une mauvaise coutume qui persiste au fond de la tête et qui est contagieuse, le machisme existe toujours. « Je suis le plus fort et tu dois me respecter » : ce genre de paroles existe toujours de la part de nos *compañeros* bases d'appui.

Nous autres, qui avons été autorités, qui avons passé un moment à faire ce travail, peut-être comprenons-nous bien toutes ces discussions qu'on a eues ; mais il y a aussi des *compañeros* qui, depuis que la lutte a commencé, ne sont jamais sortis ; ils travaillent ici, les *compañeros* base d'appui ; c'est à eux que doit parvenir l'information, c'est cette tâche qu'il nous reste à faire par ici dans la zone, pour qu'ils puissent partager les idées dont on a débattu, que ça arrive jusqu'aux communautés.

On a constaté aussi que dans notre zone, on manque de groupes formés pour réagir immédiatement, que ce soient ceux chargés de résoudre ces problèmes, que ce soient ceux qui se chargent d'observer, s'il y a quelque chose de ce type qui arrive à une *compañera* et qui puisse immédiatement l'assister. Ça, ça reste toujours d'actualité, non pas en tant que plan mais en tant que proposition de ce qui manque.

Neuvièmement.- *Les femmes pourront occuper des responsabilités de direction dans l'organisation et avoir un grade dans les forces armées révolutionnaires.*

Ça oui, dans la zone Nord, on est en train de le mettre en place, comme on l'a déjà dit. On avance lentement dans la participation. On a des *compañeras* au niveau régional, les *compañeras* miliciennes participent ; ça, c'est en train de se faire et même si c'est lent, on avance d'un pas sûr.

Dixièmement.- *Les femmes bénéficieront de tous les droits et de toutes les obligations qu'indiquent les lois et les règlements révolutionnaires.*

Tout en étant dans l'organisation, on continue à être des révolutionnaires, on continue à être des combattants, c'est notre engagement et notre devoir de mettre en pratique cette loi révolutionnaire des femmes tout en continuant à lutter ; lorsque quelqu'un s'en va, se démoralise, il commence par renier cet aspect.

Difficultés et obstacles rencontrés par les femmes dans les différentes instances du gouvernement autonome.

Adamari (Membre du Conseil Autonome. MAREZ Ruben Jaramillo)

La participation des *compañeras* est très faible par manque de compréhension de ce qu'est la lutte et par défaut de savoir lire et écrire ; mais aussi par manque de temps pour réaliser un quelconque travail dans l'organisation, du fait qu'elles dédient déjà tout leur temps aux besognes ménagères, à préparer la cuisine, à balayer, à faire la vaisselle, à laver les vêtements, à nourrir les animaux, à s'occuper de leur époux, et plus encore si elles ont plusieurs enfants en bas âge. De plus, les hommes qui n'aident pas les *compañeras* dans les travaux de la maison sont en majorité ; la jalousie et le manque de confiance des maris empêchent les femmes de prendre un mandat. Il se passe la même chose pour les jeunes filles car les pères n'ont pas confiance en elles.

Le fait qu'il n'y ait pas beaucoup de participation des *compañeras* vient aussi de l'éloignement de l'endroit d'où elles viennent et du danger qu'elles courent en chemin quand elles vont de la commune au *Caracol*. C'est le cas des femmes qui doivent voyager entre Villahermosa et Palenque car il y a des barrages de police, de l'immigration, où on les intimide en leur réclamant leurs papiers. Ce qui se passe aussi, c'est que, lorsque les *compañeras* sont jeunes, elles acceptent des mandats mais quand elles se marient, elles abandonnent le travail à cause de la charge de travail qu'il y a à la maison.

Certaines *compañeras* ont pris des engagements et ont des mandats dans les commissions de femmes, en tant que conseillères autonomes, dans la commission de santé, d'éducation, etc. Mais il leur manque de l'assurance et n'arrivent pas toujours à organiser le reste des *compañeras* dans les villages. Il leur manque aussi la formation politique qu'elles devraient recevoir pour qu'il y ait égalité du travail entre hommes et femmes.

Il faudrait renforcer, promouvoir, réorganiser les travaux collectifs avec les *compañeras* et *compañeros* dans les communautés pour que la participation dans les différents domaines de travail et dans les différents niveaux des autorités soit équitable. Voilà les obstacles et les difficultés qu'ont analysés les *compañeras* dans la zone Nord.

Ana (Formatrice d'éducation. MAREZ El Trabajo)

Voici quelques-unes des difficultés auxquelles font face les *compañeras* de la zone Nord, c'est pour ces raisons que parfois, elles ne veulent pas de ce travail car la zone Nord est grande et qu'il y a des endroits très éloignés, retirés. Certaines *compañeras* doivent aller loin et voyagent seules, il y a des barrages sur le chemin qui les mettent en péril ; cela nous est arrivé à plusieurs reprises quand on voyageait : ils disent qu'on est guatémaltèques, qu'on vient du Honduras ; on n'a pas de papiers. C'est souvent à cause de cette crainte que les *compañeras* prennent peur et, le jour suivant, elles ne veulent plus se rendre seules au *Caracol*.

Parfois, quand les *compañeras* font le travail et qu'elles font face à un problème, on dirait qu'elles prennent peur ; et c'est pour cela que, souvent, elles ne vont plus en réunion et n'accomplissent plus leur tâche. Mais quand on leur dit de faire un travail dans leur commune, ça oui, ça leur plaît parce qu'elles restent près et qu'elles n'ont pas à voyager très loin. Mais il y a aussi des *compañeras* qui sortent, il y a des *compañeras* qui sont autorités, quelques-unes ont déjà de l'ancienneté. Ici, il y a trois *compañeras* qui sont commissions de femmes dans leur commune et qui ont déjà voyagé très souvent seules.

Peut-être que nous sommes en train de lasser les *compañeros* en parlant des *compañeras*, peut-être qu'ils sont en train de penser ; quand donc va sortir, à son tour, notre loi pour les hommes ? Peut-être qu'il y en a qui pensent comme cela. Ce dont nous parlons, c'est de ce qui s'est passé ici, dans la zone Nord, de ce qu'ont dit les *compañeras* ici. Nous en avons discuté une journée entière seules entre *compañeras* mais nous ne croyons pas d'avoir réussi à convaincre les *compañeros*. Ce n'est pas le cas, mais il est urgent de voir ça, de voir comment on peut solutionner ces problèmes entre tous et toutes, parce que le travail n'est pas seulement celui des *compañeras* mais celui de tous, celui qu'elles font ensemble avec les *compañeros*.

On constate ici dans notre zone que les *compañeras* ne participent pas à 100%, mais on y arrive plus ou moins. Il fut un temps on s'est concentré sur les tâches qu'il y avait dans chaque domaine : celui de l'éducation, de la santé et c'est comme si on avait oublié de regarder cette Loi Révolutionnaire des Femmes ; on a oublié de continuer à parler de la participation des femmes et c'est pour cela qu'aujourd'hui il nous est devenu nécessaire de commencer à le faire, de commencer à participer. De tout ce qu'on constate dans la zone actuellement, on n'a aucune proposition sur la manière de le faire mais on avance peu à peu.

Voici ma parole, pas plus, et que les *compañeros* ne s'énervent pas parce qu'ils n'ont pas de loi révolutionnaire. Il ne s'agit pas de ça, *compañeros*, si ce n'est qu'ici, on voudrait que le travail d'autonomie soit bien fait pour qu'on chemine ensemble, hommes et femmes.

Glossaire Général

Atole : boisson chaude sucrée à base de farine de maïs très fine diluée puis cuite dans de l'eau.

Bachillerato : correspond à notre baccalauréat et aux études qui y préparent.

BANAMAZ : Banque Autonome des Femmes Zapatistes

BANPAZ : Banque Populaire Autonome Zapatiste.

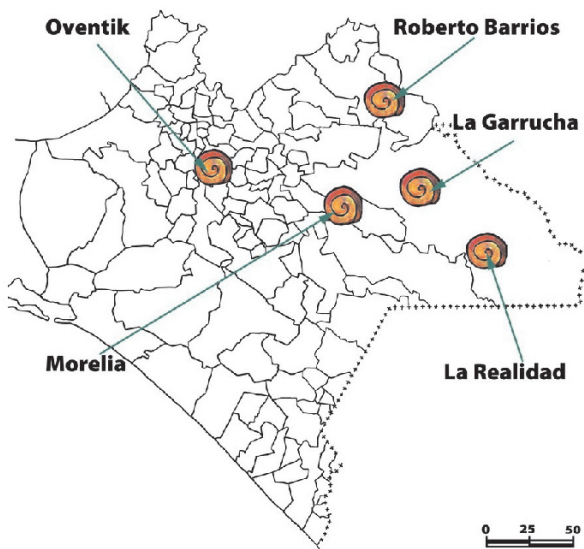
Calhidra : chaux utilisée dans la confection de la pâte des tortillas. Étalée sur le comal pour éviter que les tortillas n'attachent.

Campamentistas : on nomme « campamentistas » les hommes et les femmes extérieurs aux communautés zapatistes, qui viennent dans les campements de solidarité afin d'assurer une présence et témoigner des éventuelles attaques militaires et paramilitaires dont peuvent faire l'objet les communautés zapatistes.

Cantiflas : comique populaire humoristique mexicain de la première moitié du XXème siècle. Ce personnage précaire, hâbleur, au discours sans profondeur, vivant dans les quartiers populaires du Mexique, apparaît souvent en défense de familles nombreuses qui ont du mal à s'en sortir.

Caracoles - escargots : centres politiques et administratifs des cinq régions gérées par les Conseils de Bon Gouvernement Zapatistes. Ils abritent généralement les bureaux des différentes commissions, une clinique, une école, le lieu pour les assemblées, etc. Il y a cinq Caracoles : La Realidad, Oventik, La Garrucha, Morelia et Roberto Barrios, qui couvrent presque la moitié du territoire de l'État du Chiapas. (Forêt frontalière, Hauts Plateaux, Forêt tzeltal, Tzots Choj, Zone Nord).

Localisation des Caracoles / Zones



Caracol I de La Realidad - Mère des Escargots, Mer de nos rêves - Madre de los Caracoles, Mar de nuestros sueños

- **Zone** : Forêt frontalière - *Selva Fronteriza*
- **Conseil de Bon gouvernement** : Vers l'espérance - *Hacia la esperanza*
- **Communes autonomes** : General Emiliano Zapata, San Pedro de Michoacán, Libertad de los Pueblos Mayas et Tierra y Libertad.

Caracol II d'Oventik - Résistance et rébellion pour l'humanité - Resistencia y rebeldía por la humanidad

- **Zone** : Les Hauts Plateaux - *Los Altos*
- **Conseil de Bon Gouvernement** : Cœur Central des Zapatistes devant le Monde - *Corazón Céntrico de los Zapatistas delante del Mundo*
- **Communes autonomes** : San Andrés Sakamchén de los Pobres, San Juan de la Libertad, San Pedro Polhó, Santa Catarina, Magdalena de la Paz, 16 de Febrero et San Juan Apóstol Cancuc.



Caracol III de La Garrucha – Résistance vers une nouvelle aurore - *Resistencia hacia un nuevo amanecer*

- **Zone** : Forêt tzeltal - *Selva Tzeltal*
- **Conseil de Bon Gouvernement** : Le chemin du Futur - *El Camino del Futuro*
- **Communes autonomes** : Francisco Gómez, San Manuel, Francisco Villa et Ricardo Flores Magón.

Caracol IV de Morelia – Tourbillon de nos paroles - *Torbellino de nuestras palabras*

- **Zone** : Tzots Choj
- **Conseil de Bon Gouvernement** : Cœur de l'arc-en-ciel de l'espérance - *Corazón del Arcoiris de la Esperanza*
- **Communes autonomes** : Comandanta Ramona, Lucio Cabañas et 17 de noviembre.

Caracol V de Roberto Barrios - Qui parle pour tous - *Que habla para todos*

- **Zone** : Nord - *Zona Norte*
- **Conseil de Bon Gouvernement** : Nouvelle semence qui va produire - *Nueva Semilla que va a Producir*
- **Communes autonomes** : Vicente Guerrero, El Trabajo, Acabalná, Dignidad, La paz, Benito Juárez, Francisco Villa, Rubén Jaramillo et Campesino.

CCRI : Comité clandestin révolutionnaire indigène formé par cinq représentations des langues indigènes parlées dans chacun des cinq Caracoles qui leur correspondent, c'est l'instance politique des commandants et commandantes.

CELMRAZ : Centre d'Espagnol et de Langues Mayas Rebelle Autonome Zapatiste.

CG-CCRI de l'EZLN : Comité Clandestin Révolutionnaire Indigène – Commandement Général de l'EZLN.

Chaquiste : sorte de moucheron transparents ou de moustiques minuscules apparaissant principalement au lever et au coucher du soleil. Très nombreux au Chiapas surtout pendant la saison des pluies.

Chaya : plante aux larges feuilles considérée comme une plante miracle pour ses vertus, du fait notamment de sa richesse en calcium et en potassium. Ses feuilles s'utilisent un peu comme celles des épinards.

Chayotte : christophine ou chou chou. Plante potagère de la famille des courges. Elle s'utilise de la même manière que la courgette (bouillons, légumes à la vapeur, farcie, etc.) ou crue et râpée.

CIOAC-H : Centrale Indépendante des Ouvriers Agricoles et des Paysans Historique. Cette organisation est connue pour ses multiples relations avec l'État mexicain et les partis politiques.

COBACH : Colegios de Bachilleres de Chiapas. Système gouvernemental d'éducation qui fait référence aux lycées de l'État du Chiapas.

Colonias : nom donné aux quartiers.

Comal : plaque de métal ou de fonte (à l'origine en terre cuite) placée directement sur les braises du foyer - ou sur la cuisinière - pour cuire les galettes de maïs (*tortillas*). Ustensile de cuisine de base.

Compañeros et Compañeras : ce terme, utilisé par les zapatistes pour désigner ou interpellé un membre de l'organisation, est également partout en usage au Mexique pour désigner des personnes avec lesquelles on entretient un lien privilégié souvent lié aux luttes, au travail, à la solidarité, etc. En France, il recouvre le terme « camarade ».

Compas : abréviation de *compañeros* et *compañeras*

Conseils de Bon Gouvernement - Juntas de Buen Gobierno, JBG : ce sont les instances qui animent la vie des Caracoles depuis 2003.

Coyotes : terme utilisé pour désigner les intermédiaires dans tous types de transactions ou opérations financières. Les coyotes sont ceux qui achètent les récoltes et fixent les prix des marchés comme ceux du café, soumettant les paysans à leur bon vouloir. Le coyote renvoie en effet à l'animal portant ce même nom qui a la réputation de voler les volailles dans les fermes.

Ejido : Un *ejido* désigne une propriété collective attribuée à un groupe de paysans pour y effectuer des travaux agricoles. Les terres y sont exploitées en commun. Par extension le terme *ejido* désigne un « village » ou plutôt un regroupement d'habitations et de familles ainsi que les terres nécessaires à leur survie.

Enlace Civil : Le travail d'Enlace Civil est d'accompagner et promouvoir les projets répondant aux nécessités expresses des communautés et décidés par elles et elles seules.

ESRAZ-LN-ZACH : École Secondaire Rebelle Autonome Zapatiste de Libération Nationale de la zone des Los Altos du Chiapas.

EZLN - Ejército Zapatista de Liberación Nacional : Armée Zapatiste de Libération Nationale.

IMSS : Institut Mexicain de Sécurité Sociale, une institution du gouvernement fédéral dédiée au service de santé et de sécurité sociale des personnes qui y ont une affiliation.

MAREZ - Municipios Autonomos Rebeldes Zapatistas : Communes Autonomes Rebelles Zapatistes.

Marimba : marimbaphone, instrument de percussion qui se joue avec deux, parfois trois bâtons dans chaque main, qui serait un mélange du balafon africain et d'instruments précolombiens. Cet instrument est originaire des États du Chiapas et d'Oaxaca.

Milpa : terrain agricole pour la culture du maïs principalement mais aussi des haricots, généralement situé à l'extérieur du village et à flanc de montagne.

Moulins jarochos : le texte fait référence aux moulins à canne à sucre en provenance de l'État mexicain de Veracruz, faits en métal et plus sophistiqués et coûteux que dans d'autres États comme celui du Chiapas.

Nahual : la force ou l'esprit qui accompagne les personnes (c'est-à-dire un totem, un esprit gardien). Il peut être représenté par un animal, une fleur, un oiseau, etc.

ORCAO : Organisation Régionale de Caféculteurs d'Ocosingo, créée dans le cadre de la guerre dite de basse intensité menée dès le début par le gouvernement contre les zapatistes.

OPDDIC : Organisation pour la Défense des Droits Indigènes et Paysans. Organisation liée au gouvernement et aux partis politiques manipulés dans la guerre de basse intensité contre les zapatistes.

OPORTUNIDADES : un des nombreux programmes gouvernementaux d'assistanat.

ORUGA : Organisation Rurale d'Unions en Gestion d'Associés. Organisation liée au gouvernement et aux partis politiques, manipulée dans la guerre de basse intensité contre les zapatistes.



PAN : Parti Action Nationale.

Pinole : le pinole est une boisson à base de farine de maïs.

Polleros : ils sont surtout connus pour le transport des immigrants clandestins vers les États-Unis contre des sommes exorbitantes, dans des conditions précaires (appelés pour cela « *polleros* » : transporteurs de poulets) .

Pozol : mélange épais à base de maïs et d'eau, c'est une boisson énergétique consommée pour la pause de midi ou après les travaux des champs.

PRD : Parti de la Révolution Démocratique.

PRI : Parti Révolutionnaire Institutionnel.

Priistes, Panistes et Perredistes : Adhérents ou sympathisants des trois principaux partis politiques mexicains PRI, PAN, PRD.

PROCAMPO, PROGRESA, PROCEDE : programmes officiels pour rendre les paysans dépendants de l'aide gouvernementale. Programme pour l'éducation, la santé et l'alimentation (PROGRESA) et Programme pour la mécanisation de la campagne (PROCAMPO)

PROMEDIOS : Projet « médias de communication communautaire ».

RC : Radios Communautaires animées par les promoteurs de communication.

SADEC : Santé et Développement Communautaire.

SEGARPA : sigle du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, du Développement rural, de la Pêche et de l'Alimentation.

Semillita del Sol - Petites graines du Soleil : Projet éducatif des régions autonomes de La Realidad, de Roberto Barrios et de la Garrucha.

SERAZ-LN : Système d'Éducation Rebelle Autonome Zapatiste de Libération Nationale.

Taco, taquito : galette de maïs enroulée et farcie de viande, haricots, pommes de terre... Plat traditionnel mexicain.

Tamales (tamal au singulier) : papillotes faites de feuilles de bananier ou de maïs contenant généralement une pâte à la farine de maïs ou de haricot, où l'on rajoute herbes aromatiques, fruits ou viande, selon les ressources. Ils sont cuits à la vapeur.

Tienda arcoiris : magasin arc-en-ciel, épicerie zapatiste située sur la route d'Ocosingo.

Tortilla : galette de maïs, base traditionnelle de l'alimentation mexicaine. On mélange de la farine de maïs finement moulu avec une cuillerée de chaux, le tout lié avec de l'eau ; on en fait de petites boules de pâte dans les mains, que l'on aplatit avant de les mettre à cuire sur le comal.

Tostada : galette de maïs (*tortilla*) frite ou sèche.

UNAM : Université Nationale Autonome du Mexique.

Yerbamora : morelle noire. En Europe on l'appelle aussi « raisin du loup, myrtille des jardins, crève-chien, tomate du diable ».

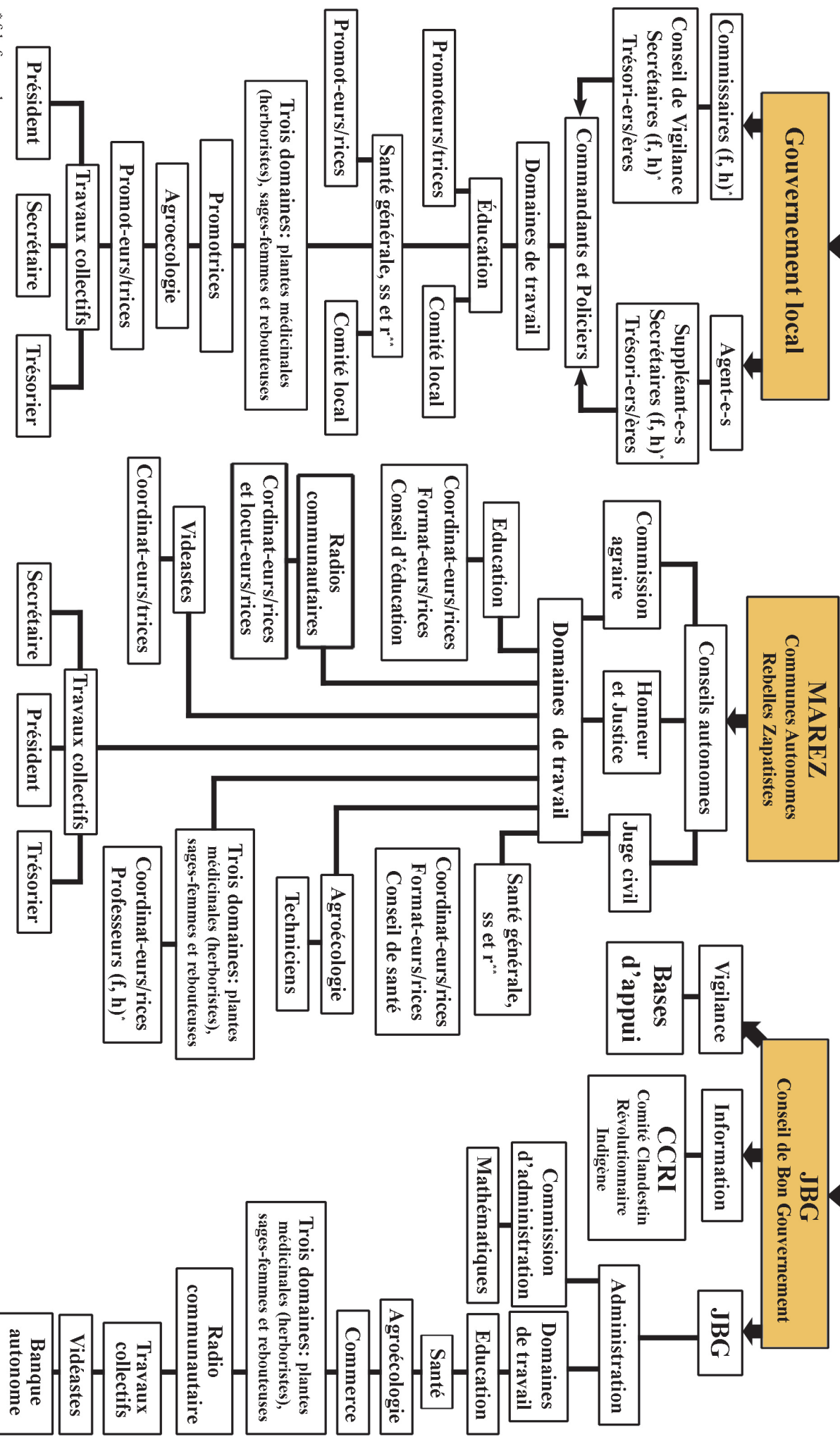
Yuca : nom du manioc dans les pays d'Amérique de langue espagnole.

Zedillo Ponce de León (Ernesto) : président de la République Mexicaine de 1994 à 2000. Membre du PRI (Parti révolutionnaire institutionnel).

STRUCTURE DU GOUVERNEMENT AUTONOME

VILLAGES ZAPATISTES

Les trois niveaux du gouvernement fonctionnent avec les sept principes du « commander en obéissant » : servir et non se servir; représenter et non supplanter; construire et non détruire; obéir et non commander; proposer et non imposer; convaincre et non vaincre; descendre et non monter.



* f, h: femme, homme
**Santé générale, ss et r: Santé générale, santé sexuelle et reproductive

 *Notes*

 *Notes*

 *Notes*

 *Notes*

Ignidad



